# PROJET D'AUTONOMISATION, DE REINSERTION SOCIALE ET DE RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DE 500 JEUNES A LA SECURITE ET A LA PREVENTION DE LA VIOLENCE

# ÉVALUATION FINALE DU PROJET

***Rapport final***

**Présenté par :** Mamadou Bailo Baldet, Consultant indépendant

Conakry, Août 2019

## Remerciements

Je voudrais remercier l'équipe du PNUD, en particulier Messieurs Amadou Bailo Diallo, Noel Kone et Fassou Maomou, pour leur soutien et leur contribution dans la réalisation de cette évaluation. Je tiens également à remercier tous ceux qui ont réservé du temps pour nous lors des interviews et des groupes de discussion avec les jeunes. Sans ces contributions, la production de ce rapport n'aurait pas été possible.

Les analyses et opinions exprimées dans ce document sont celles du consultant indépendant. Elles ne reflètent pas nécessairement la position du Fond de Consolidation de la Paix, ni des agences de mise en œuvre qui sont le PNUD, l'ONUDI et ONU-Habitat.

# Table des matières

REMERCIEMENTS ..... II

**SIGLES ET ABREVIATIONS ..... 5**

**RESUME EXECUTIF ..... 6**

APERÇU DU PROJET ..... 6
THEORIE DE CHANGEMENT ..... 6
*Théorie de changement détaillée ..... 8*
METHODOLOGIE ..... 9
RESULTATS DE L'EVALUATION ..... 9
RECOMMANDATIONS ..... 11

**1 INTRODUCTION ..... 13**

1.1 APERÇU DES OBJECTIFS DE L'EVALUATION ET DU PROJET YPI ..... 13
1.2 CONTEXTE DE L'EVALUATION ..... 13
1.3 APERÇU DE L'APPROCHE D'EVALUATION ..... 14
*Figure 1: Cadre d'analyse ..... 14*

**2 THEORIE DU CHANGEMENT DU PROJET ..... 16**

2.1 THEORIE DE CHANGEMENT ..... 16
2.2 HYPOTHESES CRITIQUES DE LA THEORIE DE CHANGEMENT ..... 16
*Figure 2: Macro théorie de changement ..... 18*
*Figure 3: Théorie de changement détaillée ..... 19*

**3 METHODOLOGIE ..... 20**

3.1 LA MATRICE D'EVALUATION ..... 20
3.2 METHODOLOGIE ..... 20
3.3 ÉCHANTILLON DES SITES VISITES ET DES PERSONNES INTERVIEWES Y COMPRIS LES GROUPES DE JEUNES RENCONTRES ..... 21
3.4 COLLECTE DES DONNEES ET OUTILS D'ANALYSE ..... 22

**4 RESULTATS DE L'EVALUATION ..... 23**

4.1 IMPACT (QE 1, QE 1.1, QE 1.2) ..... 23
*4.1.1 Jusqu'à quel point les interventions du projet ont permis de consolider la paix et la cohésion dans les quartiers cibles du projet ? ..... 23*
*4.1.2 Jusqu'à quel point la perception de l'insécurité et les violences, ont diminué dans les quartiers ? ..... 23*
*4.1.3 Jusqu'à quel niveau les jeunes à risque des communautés cibles sont-ils devenus des acteurs de la paix ? ..... 23*
4.2 PERTINENCE (QE, QE 2.1, 2.2, 2.3, 2.4) ..... 24
*4.2.1 Est-ce-que l'approche du projet YPI est pertinente par rapport aux priorités et politiques des parties prenantes que sont le PNUD, ONU-Habitat, ONUDI et le Gouvernement guinéen? . 24*
*4.2.2 Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre du projet YPI sont-elles adaptées au contexte du pays et aux besoins des bénéficiaires ? ..... 25*
*4.2.3 Est-ce-que le projet YPI est basé sur une théorie du changement valide, comprenant des hypothèses initiales appropriées ? ..... 25*
*4.2.4 Le projet YPI est-il bien conçu pour atteindre ses objectifs? ..... 26*
*4.2.5 Évidence de la relation entre meilleures capacités des jeunes et réduction de l'insécurité, des violences et de la délinquance ..... 26*
*Tableau 1 : Analyse comparée entre les ODD, les objectifs du PNDES, les effets UNDAF, les priorités du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix et les effets du projet YPI ..... 28*
4.3 EFFICACITE (QE 3.1) ..... 29
*EST-CE-QUE LE PROJET YPI A ATTEINT SES OBJECTIFS ? ..... 29*

*Tableau 2 : Indicateurs proposés dans le cadre de résultats du projet* ..... *31*
*Tableau 3 : Indicateurs complémentaires proposés par le consultant* ..... *32*
4.4 EFFICIENCE (QE 4.1, 4.2, 4.3) ..... 34
*4.4.1 Le projet YPI a-t-il été géré de manière efficace et efficiente ?* ..... *34*
*4.4.2 Le projet YPI a-t-il été mis en œuvre dans les limites du budget ?* ..... *37*
*4.4.3 Le projet YPI a-t-il été mis en œuvre à temps ?* ..... *40*
4.5 DURABILITE, REPLICABILITE ET MISE A L'ECHELLE ..... 40
*4.5.1 Implication des jeunes à risque dans la prévention et la gestion des conflits dans leurs communautés* ..... *41*
*4.5.2 Rétablissement de la confiance entre les services de sécurité, les autorités locales, les populations et les jeunes à risque des quartiers ciblés* ..... *41*
*4.5.3 Amélioration du cadre de vie dans les quartiers à risque* ..... *42*
*4.5.4 Employabilité et offre d'opportunités de revenus chez les jeunes à risque* ..... *42*

**5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ..... 44**

5.1 VALIDITE DES HYPOTHESE CRITIQUES ..... 44
5.2 CONCLUSIONS DE L'EVALUATION ..... 45
5.3 RECOMMANDATIONS ET CONSIDERATIONS DE LONG TERME ..... 47
*5.3.1 Recommandations conceptuelles* ..... *48*
*5.3.2 Recommandations programmatiques* ..... *49*

**6 ANNEXES ..... 51**

**A. TERMES DE REFERENCE ..... I**

**B. MATRICE D'EVALUATION ..... I**

**C. PLAN DE TRAVAIL ..... XIV**

**D. CADRE LOGIQUE ..... XVI**

**E. INDICATEURS DU PROJET ..... XXI**

**F. MISE EN ŒUVRE FINANCIERE DU PROJET ..... XXIII**

**G. OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES ..... XXIV**

**H. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... XXXVII**

**I. MATRICE D'EVALUATION ..... XXXIX**

# Sigles et abréviations

| | |
|---|---|
| **AGR** | Activités Génératrices de Revenus |
| **CCS** | Comité de Coordination et de Suivi |
| **CENAFOD** | Centre National pour la Formation et le Développement |
| **CLSPD** | Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance |
| **FLSPD** | Forum Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance |
| **GED** | Gouvernance, État de Droit |
| **HIMO** | Haute Intensité de Main d'œuvre |
| **MJEJ** | Ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes |
| **MVAT** | Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire |
| **OCDE / CAD** | Organisation pour la Coopération et le Développement Économique/Comité d'Aide au Développement |
| **ODD** | Objectifs de Développement Durable |
| **OIT** | Organisation Internationale du Travail |
| **ONG** | Organisation Non Gouvernementale |
| **ONU-Habitat** | Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains |
| **ONUDI** | Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel |
| **PBF** | Peacebuilding Fund |
| **PME** | Petite et Moyenne Entreprise |
| **PNDES** | Plan National de Développement Économique et Social |
| **PNUAD/UNDAF** | Plan des Nations Unies pour l'Assistance au Développement/United Nations Development Framework |
| **PNUD** | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| **VNU** | Volontaire des Nations Unies |

# Résumé exécutif

## Aperçu du projet

Le *« Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence »*, est financé par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) et mis en œuvre par trois agences des Nations Unies : PNUD, ONU-Habitat et ONUDI.

Le projet consiste à mobiliser les jeunes hommes et jeunes femmes dans une dynamique de synergie avec les leaders politiques locaux et les services de sécurité afin de réduire les actes de délinquance et de violences urbaines dans trois communes (Ratoma, Matoto et N'Zérékoré), à travers une insertion socio-économique et un engagement citoyen des jeunes désœuvrés.

*Le projet YPI* s'inscrit dans le cadre d'un appel à proposition PBSO *pendant la période dite « transitoire » à la fin* du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix (PPCP2) en Guinée. Il s'inscrit dans les trois axes d'intervention suivants :

- **Réforme du secteur de la sécurité :** le projet devait permettre l'opérationnalisation effective de la police de proximité, à travers les Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) dans les communes et les « Forums » dans les quartiers ; les actions prévues devant soutenir la concertation et le dialogue entre les jeunes, les femmes, les forces de sécurité et les leaders locaux sur le diagnostic des menaces à la sécurité et la paix et les mesures de réponse à mettre en œuvre.

- **Réconciliation nationale :** le projet devait aussi promouvoir une gouvernance locale inclusive en renforçant les structures de concertations et la participation des jeunes et des femmes dans la prévention et la gestion des problèmes de sécurité et les menaces à la paix ; ces concertations devant permettre un dialogue intergénérationnel et une participation active des jeunes dans la gouvernance locale des quartiers. Les jeunes marginalisés trouveront l'opportunité de dialogue et de participation citoyenne à la gestion de leurs quartiers.

- **L'emploi des jeunes et des femmes :** le projet visait aussi la création de 500 emplois, dont 300 dans les activités de haute intensité de main d'œuvre d'aménagement des quartiers, 100 à travers les activités génératrices de revenus et 100 en qualification dans les métiers du photovoltaïque.

Le Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence ambitionnait de réduire l'insécurité et les violences urbaines de nuit dans 2 communes de Conakry et dans la commune de N'Zérékoré et à assurer le renforcement de la cohésion sociale.

## Théorie de changement

Le document du projet introduit la théorie de changement dans sa présentation et même s'il n'y a pas une demande explicite d'analyser la théorie du changement dans l'évaluation, nous avons estimé qu'il peut être de l'intérêt du PNUD et de ses deux autres partenaires (ONUDI et ONU-Habitat) que la théorie de changement soit analysée.

En terme d'analyse du problème auquel le projet s'attaque, le document initial se focalise principalement sur les jeunes (filles et garçons) dans les quartiers à risque en relation avec les

problèmes d'insécurité, de criminalité et de prévalence des actes de délinquance et de violences urbaines dans les communes de Ratoma, Matoto et N'Zérékoré qui ont pour origine :

- Un cadre de vie malsain dans les quartiers (espaces urbains non aménagés et mauvaise gestion des ordures, absence d'éclairages publics dans certaines zones)
- Un manque de confiance entre les services de sécurité, les communautés et les jeunes à risque
- Un manque de civisme et de culture de la paix
- Un manque d'opportunités d'emplois et de revenus pour les jeunes
- Des revendications politiques et sociales impliquant les jeunes

En prenant en compte les indicateurs d'impact et en examinant les activités à mettre en œuvre pendant les deux années du cycle du projet, nous avons reconstruit une théorie de changement pour le projet, avec quatre chemins de causalité pour le changement :

- Changements dans le cadre de vie des jeunes dans les quartiers cibles ;
- Changements dans le niveau de confiance entre les services de sécurité, les autorités locales, les populations et les jeunes à risque ;
- Changements dans les attitudes des jeunes face au civisme et à la paix ;
- Changements dans les opportunités d'emplois et de revenus des jeunes à risque.

Les hypothèses critiques de la théorie de changement du projet sont les suivantes :

- ❖ Un cadre de vie assaini dans les quartiers (espaces urbains aménagés et bonne gestion des ordures, éclairages publics dans les zones à risque) est un facteur de réduction de l'insécurité et des violences urbaines de nuit ;
- ❖ Plus d'opportunités d'emplois et de revenus pour les jeunes à risque/violents réduit la violence ;
- ❖ Le rétablissement de la confiance entre les services de sécurité, les autorités locales, les communautés et les jeunes à risque réduit les risques de violence et de délinquance ;
- ❖ Plus de civisme et de culture de la paix chez les jeunes réduit l'insécurité et les violences.

Cette théorie de changement est présentée dans la figure ci-dessous :

## Théorie de changement détaillée

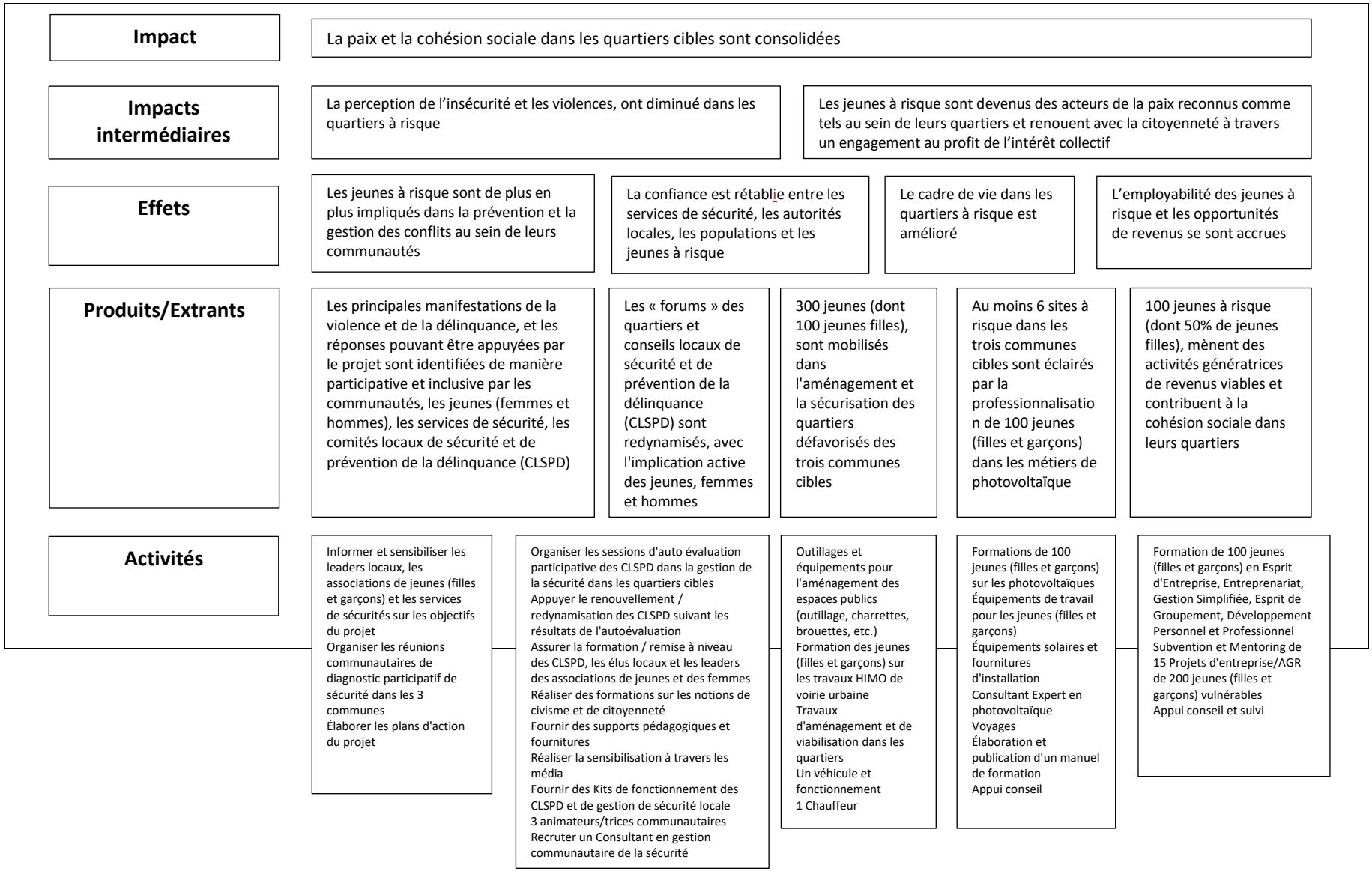

## Méthodologie

L'évaluation s'est concentrée sur les questions clés contenues dans la matrice d'évaluation et qui reposent sur les critères de l'OCDE / CAD. Ces questions sont tirées de celles abordées dans les termes de référence de l'évaluation. Notre cadre a été configuré pour prendre en compte les thèmes transversaux mis en avant dans les termes de référence, notamment les droits de l'Homme, le renforcement des capacités nationales et le genre.

Les preuves rassemblées lors de la revue de la documentation et des étapes de travail sur le terrain ont été utilisées pour tester les hypothèses de la théorie de changement convenues avec l'équipe du projet. Les éléments de preuve ont été rassemblés grâce à une série de mécanismes de collecte de données, guidés par les questions de l'évaluation : (i) des entretiens avec des informateurs clés, axés sur les Communes et les quartiers, et les autres parties prenantes au projet ; (ii) des discussions de groupe avec les FSLPD/CSLPD et les jeunes (filles et garçons) dans chaque commune et quartier choisi ; et, (iii) des observations directes des réalisations du projet (sites d'éclairage public, sites assainis ou à assainir, sites accueillant les activités génératrices de revenus). Des guides d'entretiens ont été élaborés dans le cadre des interviews individuels et de groupes. Au cours des opérations de terrain, nous avons ainsi pu rencontrer plus de 80 personnes dont une soixantaine de jeunes bénéficiaires du projet.

## Résultats de l'évaluation

**Pertinence du projet**

Le projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence est* extrêmement pertinent dans son approche qui consiste à mobiliser les jeunes hommes et jeunes femmes violents ou à risque dans une dynamique de synergie avec les leaders politiques locaux et les services de sécurité afin de réduire les actes de délinquance et de violences urbaines dans les quartiers, à travers une insertion socioéconomique et un engagement citoyen des jeunes désœuvrés. Le travail HIMO combiné aux activités génératrices de revenus avec des personnes marginalisées est un moyen d'offrir à tous sans discrimination un revenu et un moyen de réduire la violence. De son côté, la prévention et la lutte contre les violences dans les quartiers constituent des moyens sûrs de renforcer la paix et la cohésion sociale dans les quartiers cibles.

Enfin, il y a une demande largement exprimée pour les services offerts notamment le renforcement des capacités, l'appui aux activités génératrices de revenus et le développement du photovoltaïque, ainsi que des niveaux élevés de satisfaction et d'appréciation de la qualité pour certains de ces services.

**Efficacité**

Globalement, même si le projet YPI a atteint ses objectifs et même dépassé certains, compte tenu des indicateurs qui ont été proposés et mesurés à travers les rapports de suivi, le projet n'a pas été suffisamment efficace. Le volet photovoltaïque de l'ONU-Habitat n'a pas pu produire les résultats attendus et avec la qualité requise. Quant au volet AGR de l'ONUDI, il a connu des retards importants et ils sont encore nombreux les jeunes qui attendent le financement de l'ONUDI.

**Efficience**

Globalement, si on tient compte des retards observés dans la mise en œuvre des plans de travail du projet, il apparaît difficile d'affirmer que les orientations et la supervision du personnel du PNUD, de l'ONUDI et de UN-Habitat a été efficace et conduite de manière satisfaisante.

L'équipe du projet a effectivement soutenu et facilité le partage des leçons avec d'autres partenaires et donateurs intéressés à répliquer des approches réussies d'accompagnement des populations à risque, dont les jeunes (filles et garçons) des quartiers (voir la recommandation et l'adoption de l'approche « 3X6 », et la production en cours d'un film documentaire de 16 et 6 minutes pour documenter les expériences et les leçons apprises du projet.

Dans l'ensemble, les besoins en ressources du projet YPI ont été satisfaits, évalués périodiquement et efficacement mobilisés, et les ressources humaines utilisées pour mener à bien les activités, elles étaient relativement appropriées même si des gaps d'expertise ont été constatés dans la conduite de certaines formations et de certaines activités de collecte et analyse de données.

La plupart des extrants prévus tels que définis dans le plan de mise en œuvre ont été effectivement produits avec les intrants fournis par le projet, d'où une certaines efficience dans la mise en œuvre du projet. Cependant, l'utilisation des fonds alloués au volet photovoltaïque devrait faire l'objet d'une analyse plus approfondie de façon à déterminer jusqu'à quel point ce volet a été exécuté de manière efficiente.

**Appui du Gouvernement**

Le projet a été conçu de façon à impliquer le Gouvernement et en particulier le ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes, le ministère de la ville et de l'aménagement du territoire, le ministère de la sécurité, le ministère de l'unité nationale et de la citoyenneté, etc. comme partenaires stratégiques.

Le ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes est consignataire du document de projet et a joué son rôle de leader du côté du Gouvernement, alors que le ministère de la ville et de l'aménagement du territoire s'est engagé aux côtés de ONU-Habitat à travers un protocole de collaboration dans la gestion du volet photovoltaïque. Le responsable local de ce volet était justement logé au Ministère. Il planifiait et travaillait selon les règles des Nations Unies tout en assurant que les démarches du Gouvernement étaient suivies. Le ministère de la sécurité et de la protection civile s'est quant à lui, impliqué dans le fonctionnement des FSLPD/CSLPD et le suivi de la sécurité. Cependant, il n'a pas été possible de faire participer d'autres ministères comme celui de l'unité nationale et de la citoyenneté de manière très active dans la mise en œuvre des activités du projet.

**Approche spécifique genre**

Le projet a été conçu et mis en œuvre en tenant compte de l'approche genre dans le choix de ses populations cibles avec spécification du nombre de jeunes filles et garçons à impliquer dans les travaux HIMO ou dans le photovoltaïque, ou bénéficiaires des activités génératrices de revenus. Même dans le cadre de la présentation des indicateurs du projet l'approche genre a été prise en compte.

**Approche spécifique droits humains**

Le projet a été conçu et mis en œuvre dans une perspective d'autonomisation, de réinsertion et de participation de jeunes violents, marginalisés et à risque, des jeunes souvent en rupture avec la société. Cette approche reconnait ainsi les jeunes de toutes les catégories sociales et des deux sexes, le droit à vivre dans un environnement adéquat, de vivre en sécurité, de participer à la gestion des problèmes de leurs quartiers, de disposer d'un emploi et d'un revenu leur permettant de mener une vie décente.

**Durabilité**

Dans chacun des domaines de résultats, nous avons trouvé des preuves de mesures et d'approches spécifiques adoptées dans le cadre du projet YPI pour contribuer à sa durabilité, à sa mise à l'échelle ou à sa reproductibilité (DER). Ainsi, de façon générale, les résultats obtenus grâce au projet seront durables, reproductibles et peuvent être mis à l'échelle.

## Recommandations

A la suite de l'évaluation du projet, nous proposons les recommandations ci-dessous.

### *Définir une théorie du changement au moment de la conception du projet*

Un projet doit bénéficier d'une théorie du changement plus claire et plus facile à comprendre au moment de sa conception. La formulation des hypothèses critiques et la connaissance des voies de changement doivent aider aussi l'équipe du projet à mieux se concentrer sur les principaux résultats.

Sur le terrain, l'équipe du projet YPI a globalement exécuté avec succès le projet mais les indicateurs d'effet n'ont pas tous été mesurés et la disponibilité de ces informations aurait peut-être pu permettre au projet de mieux se focaliser sur les changements requis pour réduire l'insécurité, la violence et la délinquance dans les quartiers.

Nous recommandons donc qu'à l'avenir, chaque projet puisse bénéficier d'une théorie de changement bien élaborée, accompagnée des hypothèses critiques à tester au moment de son évaluation.

### *Envisager la poursuite de certaines activités du projet y compris la mise à l'échelle*

Afin de ne pas perdre les acquis du projet, nous recommandons de mettre en œuvre les actions suivantes pour chacun des trois grands volets :

*Volet HIMO combiné aux AGR suivant l'approche 3x6*

- ✓ Étudier la faisabilité du transfert aux autorités des quartiers ou au moins communales la gestion du volet HIMO d'assainissement ;
- ✓ Fournir un appui sous forme de crédit aux jeunes qui réalisent des AGR afin de leur permettre d'étendre leurs activités.

*Volet photovoltaïque*

- ✓ Étant données les difficultés à acquérir les lampadaires importés de Chine dont les coûts unitaires varieraient entre 5 et 8000 US$ l'unité, nous recommandons d'augmenter la taille des panneaux installés par le projet ou à installer dans le futur, ainsi que le nombre d'ampoules afin d'augmenter leur champ d'éclairage ;
- ✓ Au niveau des sites d'éclairage public considérés comme des espaces criminogènes, densifier le nombre de panneaux installés de façon à avoir des sites modèles d'éclairages publics;
- ✓ Recycler les jeunes formés au métier du photovoltaïque et former de nouveaux jeunes dans le cadre d'une mise à l'échelle de l'approche ;
- ✓ Développer un manuel de maintenance des panneaux solaires à l'usage des jeunes formés ;
- ✓ Alimenter les comptes ouverts à Afriland First Bank pour leur financement des coopératives de jeunes formés au photovoltaïque.

*Volet AGR*

Les jeunes bénéficiaires de l'appui de l'ONUDI dans les activités génératrices de revenus n'ont reçu que 70% de leurs financements de la part de Jatropha, partenaires de l'ONUDI dans le projet, certains sous forme de cash, d'autres sous forme de matériel de travail. Nous recommandons que :

- ✓ L'ONUDI réexamine avec Jatropha l'approche de financement des coopératives de jeunes pour adopter une approche uniforme pour toutes les coopératives de jeunes (appui sous forme de subvention ou sous forme de crédit, appui en cash ou en nature) ;
- ✓ Jatropha décaisse dans les meilleurs délais les 30% de financement encore dus à chaque coopérative de jeunes.

### *Améliorer le suivi et évaluation*

Une des recommandations clés de cette évaluation est que le PNUD qui était l'agence Lead de ce projet envisage d'intégrer davantage de résultats et d'indicateurs d'effet et d'impact dans la conception future des projets. La plupart des données figurant dans le cadre de résultats sont axés sur la production de produits plutôt que sur les changements attendus dans les attitudes et comportements des jeunes, sur l'environnement des quartiers ou sur la situation particulière des jeunes dans le marché de l'emploi. Cela ne se prête pas assez à l'évaluation ciblant l'impact du projet.

Le PNUD pourrait et devrait aussi envisager de renforcer les preuves recueillies lors de la collecte des données de référence. En effet, du point de vue de l'évaluation fonctionnelle, il est clair que l'évaluation n'a pas été suffisamment documentée par les enquêtes de perception réalisées au début et à la fin de sa mise en œuvre. Certains indicateurs n'ont pas pu être renseignés à l'occasion de ces enquêtes.

Les futurs projets devront tenir compte pendant leur phase de conceptualisation, de comment ils seront évalués, et prévoir des délais permettant une collecte plus efficace des preuves et une évaluation des résultats. Des mécanismes de suivi de la violence et de la délinquance dans les 12 quartiers cibles du projet, et des changements d'attitudes et de comportement chez les jeunes bénéficiaires devraient d'ailleurs être mis en place dès le démarrage du projet ; ce qui n'a pas été le cas.

### *Améliorer le partenariat*

Étant donné que le PNUD dispose d'une longue et solide expérience de la programmation conjointe au sein du SNU, le projet YPI aurait pu mieux prévoir les retards ou les difficultés de coordination avec ses partenaires du système. Le projet aurait bénéficié d'un cadre de partenariat mieux élaboré. Cela aurait aidé le PNUD à mieux assumer son rôle de leader dans le projet.

### *Assurer une meilleure communication et visibilité*

Nous recommandons finalement au PNUD d'examiner la manière d'organiser les communications de son projet. Il peut être prudent d'envisager de convenir d'approches de communication du projet avec les principales parties prenantes pendant la phase de démarrage afin d'éviter toute mauvaise communication plus tard dans le projet et de rationaliser la gouvernance du projet. Ceci concerne aussi bien la communication entre le PNUD et ses deux autres partenaires que sont ONU-Habitat et l'ONUDI, que ses partenaires gouvernementaux dont le ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes.

# 1 Introduction

## 1.1 Aperçu des objectifs de l'évaluation et du projet YPI

Le travail qui est demandé ici consiste à réaliser une évaluation finale indépendante et participative du « *Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence* » (YPI). Il s'agit d'apprécier globalement les résultats obtenus par le projet, en mettant l'accent sur l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés, tirer les principaux enseignements et formuler des recommandations pratiques destinées aux autorités guinéennes et aux partenaires pour la consolidation des acquis et éventuellement la réplication du projet.

Le projet lui-même consiste à mobiliser les jeunes hommes et jeunes femmes dans une dynamique de synergie avec les leaders politiques locaux et les services de sécurité afin de réduire les actes de délinquance et de violences urbaines dans trois communes (Ratoma, Matoto et N'Zérékoré), à travers une insertion socio-économique et un engagement citoyen des jeunes désœuvrés.

Il ambitionne d'obtenir le résultat suivant : « *L'insécurité et les violences urbaines de nuit dans 2 communes de Conakry (Ratoma, Matoto) et dans la commune de N'Zérékoré sont réduits et la cohésion sociale est renforcée* ».

Le projet œuvre à la prévention et à la lutte contre l'insécurité dans les quartiers à travers l'engagement citoyen des jeunes dans leurs quartiers, la formation des jeunes sur le civisme, la citoyenneté, la prévention et la gestion des conflits. Il fait aussi la promotion de l'insertion socioéconomique des jeunes à travers les activités génératrices de revenus et la qualification dans le métier du photovoltaïque.

## 1.2 Contexte de l'évaluation

Le suivi du projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence* » (YPI) a mis l'accent sur la participation des bénéficiaires et des autorités nationales impliquées en vue d'une meilleure appropriation du processus et des résultats. Dans cette perspective, les différentes parties prenantes ont été impliquées dans le système de suivi évaluation en termes de réflexions critique et de communication des résultats.

Le suivi évaluation du projet s'est fait à trois niveaux :

**Au niveau opérationnel,** un mécanisme de suivi participatif impliquant les bénéficiaires, les collectivités locales, les services déconcentrés des Ministères concernés et les agences des Nations Unies. Les activités de suivi évaluation à ce niveau ont consisté à :

- L'organisation d'un atelier démarrage réunissant tous les acteurs pour partager les objectifs du projet, les résultats recherchés, les responsabilités de chaque acteur et le dispositif de suivi évaluation;
- La réalisation de deux enquêtes de perception auprès de la population (début et fin de projet);
- Le Monitoring trimestriel des activités du projet à travers les équipes du projet et la collecte des données sur les indicateurs de résultats.
- L'organisation des visites conjointes de suivi de terrain.

**Au niveau technique,** le comité technique de coordination et de suivi s'est réuni une fois par trimestre en moyenne pour évaluer l'état d'avancement du projet et prendre les mesures pour surmonter les contraintes éventuelles.

**Au niveau stratégique,** le suivi a été assuré par le Comité de pilotage du PBF. Il s'est réuni une fois par semestre pour assurer le suivi des actions du projet. Il avait pour mandat d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques et de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux.

Le projet a bénéficié d'un plan de mise en œuvre intégré élaboré en début de chacune des deux années de mise en œuvre et a constitué la base pour les activités de suivi.

Il était prévu qu'une évaluation finale indépendante soit réalisée à la fin du projet afin de renseigner sur les principaux indicateurs d'impact et de tirer les leçons. C'est justement l'objet de ce document.

## 1.3 Aperçu de l'approche d'évaluation

Notre approche devait pouvoir répondre aux principales préoccupations contenues dans les termes de référence. Nous avons évalué jusqu'à quel point le projet YPI a contribué à la réalisation de ses produits et si les moyens mis en œuvre étaient de nature à permettre d'atteindre le résultat visé.

Cette évaluation est une évaluation théorique qui se concentre comme nous l'avons dit dans le rapport de démarrage sur le test des hypothèses de la théorie du changement. Le document de projet propose une théorie de changement pas suffisamment détaillée. Nous l'avons donc reconstruite à partir de la revue des données disponibles.

Notre évaluation a consisté à comparer la théorie mentionnée dans le document de projet et que nous avons donc détaillée, et les réalisations effectives, les résultats du projet et les changements constatés par rapport à la situation de départ. Ensuite nous avons effectué l'analyse causale qui consiste à vérifier que ce sont bien des mécanismes activés par l'intervention qui ont produit les changements. L'évaluation s'est concentrée sur les principales questions d'évaluation qui ont été utilisées pour guider le processus et encadrer la collecte de données. Les preuves rassemblées à travers l'examen des documents et la collecte de données sur le terrain ont ensuite été utilisées pour tester les hypothèses de la théorie du changement, qui ont été convenues avec l'équipe du projet.

Pour conduire l'évaluation, nous avons proposé un cadre d'analyse à deux niveaux. En faisant la revue de la documentation du projet, des exigences d'évaluation du PNUD, et en considérant aussi les exigences des chemins de causalité dans l'évaluation, nous avons utilisé le cadre d'analyse ci-dessous (Figure 1).

**Figure 1: Cadre d'analyse**

| Activité | Quoi et Quand |
|---|---|
| Niveau 1 | |
| Proposer une théorie de changement détaillée du projet. | Revue à conduire dans le cadre de l'élaboration du rapport de démarrage. |
| Analyser la gouvernance du projet et les arrangements de gestion et en particulier le mécanisme de financement | Présenté dans le rapport de démarrage; les principales questions sont contenues dans la matrice d'évaluation. Questions auxquelles il |

| Activité | Quoi et Quand |
|---|---|
| | faut répondre à travers des interviews réalisées pendant le travail de terrain.. |
| Analyser l'adéquation des arrangements en vue de la réalisation des objectifs du projet YPI, y compris un examen des systèmes de suivi et d'évaluation du projet et les mécanismes permettant de saisir les résultats du projet. | Présenté dans le rapport de démarrage; les principales questions sont contenues dans la matrice d'évaluation. Questions auxquelles il faut répondre à travers des interviews réalisées pendant le travail de terrain. |
| Niveau 2 | |
| Réaliser une revue détaillée en utilisant des méthodes mixtes d'analyse du projet. Ceci devra inclure la revue documentaire et les visites de terrain | Une approche de collecte telle que décrite dans la section méthodologie et utilisant des interviews d'informateurs clés et des groupes de discussion |
| Identifier les mécanismes causaux en utilisant la méthode des Voies de causalité | Phase de mise en œuvre. Nous proposons ici une approche ciblée des chemins de causalité. |

Étant donnée la réalité du contexte, l'identification des chemins de causalité s'est faite à travers une analyse ciblée de la logique d'intervention plus large du projet, en sélectionnant quelques hypothèses clés (ensembles de chaînes de résultats) menant à une sélection de résultats dans le cadre de la théorie du changement proposée. L'application de la méthode des voies de causalité à cette chaîne de résultats permet d'analyser comment les inputs, les activités et les résultats (outputs) sont inter reliés et les cohérence de ces interrelations. Ceci inclut un test rigoureux à travers des interviews et la revue de la documentation, le chemin de causalité qui relie les inputs, les activités les extrants et les effets, et fournit des moyens d'analyse orientés spécifiquement vers la détermination de comment et pourquoi le projet génère les résultats observés et interroge la séquence des activités et la validité de la logique les reliant.

Au niveau activité, les éléments de preuve recueillis permettent de déterminer si les activités du projet YPI ont contribué à la réalisation des produits/extrants, effets et effets intermédiaires attendus.

Au niveau des produits, les preuves rassemblées permettent d'évaluer si les produits obtenus peuvent être attribués au travail du projet YPI par l'intermédiaire des activités mentionnées. Cela permet également d'évaluer globalement l'approche adoptée pour la réalisation des produits, s'il existe un plan clairement défini et des attentes quant à la quantité et à la qualité, et s'il est satisfait.

Au niveau des résultats, le processus de test et de validation vise à déterminer si les hypothèses du projet quant à la manière d'atteindre ces résultats constituaient une représentation réaliste, si les résultats étaient atteints et si les résultats pouvaient être attribués aux activités et aux produits.

# 2 Théorie du changement du projet

Cette section examine la gouvernance du projet, en commençant par la théorie du changement, puis en tenant compte des structures de supervision du projet YPI et des considérations d'optimisation des ressources. Ces sujets serviront à l'élaboration de la matrice d'évaluation, qui sera affinée tout au long du processus d'évaluation, et à notre recommandation de voies de causalité sur lesquelles se concentrer pour vérifier la théorie du changement.

## 2.1 Théorie de changement

Le document de projet introduit la théorie de changement dans sa présentation. Nous estimons que même s'il n'y a pas une demande explicite d'analyser la théorie du changement dans cette évaluation, il peut être de l'intérêt des parties prenantes que la théorie de changement soit analysée. Un examen du document de projet fournit un aperçu d'une théorie du changement peu structurée en termes d'hiérarchisation des résultats et pas suffisamment détaillée pour permettre l'identification des mécanismes causaux. Certes, la théorie du changement précise les leviers sur lesquels il faut agir pour obtenir des changements dans le niveau d'insécurité, de violence et de délinquance, et la consolidation de la paix et de la cohésion sociale en Guinée, mais le cadre logique du projet n'a pas été inclus dans le document de projet, cadre sur lequel devrait être basée l'analyse causale supportant la théorie du changement. Nous avons donc cherché à reconstruire une théorie du changement à partir de la documentation disponible.

En terme d'analyse du problème auquel le projet s'attaque, le document initial se focalise principalement sur les jeunes (filles et garçons) dans les quartiers à risque en relation avec les problèmes d'insécurité, de criminalité et de prévalence des actes de délinquance et de violences urbaines dans les communes de Ratoma, Matoto et N'Zérékoré qui ont pour origine :

- Un cadre de vie malsain dans les quartiers (espaces urbains non aménagés et mauvaise gestion des ordures, absence d'éclairages publics dans certaines zones)
- Un manque de confiance entre les services de sécurité, les communautés et les jeunes à risque
- Un manque de civisme et de culture de la paix
- Un manque d'opportunités d'emplois et de revenus pour les jeunes
- Des revendications politiques et sociales impliquant les jeunes

En prenant en compte les indicateurs d'impact et en examinant les activités à mettre en œuvre pendant les deux années du cycle du projet, nous avons construit une théorie de changement pour le projet, avec quatre chemins de causalité pour le changement :

- Changements dans le cadre de vie des jeunes dans les quartiers ;
- Changements dans le niveau de confiance entre les services de sécurité, les autorités locales, les populations et les jeunes à risque ;
- Changements dans les attitudes des jeunes face au civisme et à la paix ;
- Changements dans les opportunités d'emplois et de revenus des jeunes à risque.

## 2.2 Hypothèses critiques de la théorie de changement

Les hypothèses critiques s'expriment comme suit :

1. **Un cadre de vie assaini dans les quartiers (espaces urbains aménagés et bonne gestion des ordures, éclairages publics dans les zones à risque) est un facteur de réduction de l'insécurité et des violences urbaines de nuit**

Il était supposé que l'aménagement du milieu physique contribuera à viabiliser les quartiers et dissuader contre des actes de délinquance. Par son approche intégrée et participative, le projet évitera que les problèmes d'insécurité soient simplement déplacés vers d'autres quartiers, car il agira sur plusieurs facteurs simultanément et notamment, le curage des caniveaux, l'amélioration de l'accès aux quartiers et l'installation d'éclairages publics dans les zones sombres et susceptibles d'abriter des délinquants. Il est supposé que des jeunes vivant dans un environnement sain seront responsables de moins d'actes de violence et de délinquance.

2. **Plus d'opportunités d'emplois et de revenus pour les jeunes violents réduit la violence**

Pour réduire l'implications des jeunes dans des actes de violence, de délinquance et autres actes d'incivisme, il faut les occuper, il faut leur assurer un meilleur accès aux revenus et à l'emploi, bref, améliorer leur employabilité. La marginalisation des jeunes dans l'accès à l'emploi et aux fruits de la croissance crée chez eux la frustration et certains parmi eux expriment cette frustration par le vol, le brigandage, etc., une façon pour eux de récupérer leur part du « gâteau ». Dans le cadre du projet, il s'agira de leur donner une formation leur permettant d'être compétitif sur le marché de l'emploi et leur offrir la possibilité de créer et de développer leur propre entreprise. Il faut leur offrir aussi bien des compétences techniques que des compétences en gestion des affaires, ces dernières étant supposées être plus critiques. Les jeunes disposant de meilleures compétences en gestion des affaires et ainsi de meilleures opportunités d'emplois et de revenus seront moins tentés par les actes de violences et de délinquances de nuit, parce que disposant d'une meilleure employabilité.

3. **Le rétablissement de la confiance entre les services de sécurité, les autorités locales, les communautés et les jeunes à risque réduit les risques de violence et de délinquance**

Une des meilleures façons de réduire les cas de violences urbaines et en particuliers les violences générées par les manifestations politiques et sociales est d'établir des relations de confiance entre les forces de sécurité, les autorités locales, les populations en général et les jeunes. Le projet s'attache à promouvoir une gestion participative et inclusive de la sécurité dans les quartiers. Les leaders, les jeunes, ainsi que les services de sécurité trouveront un espace de dialogue et de concertation. Ces cadres de concertation permettent de faire un diagnostic local de la sécurité et de la paix, identifier les facteurs de menaces et proposer des solutions concertées pour renforcer la paix et la cohésion sociale. Les jeunes qui entretiennent des relations de confiance avec les acteurs de leur milieu seront certainement moins violents et seront moins enclins à commettre des actes de délinquance.

4. **Plus de civisme et de culture de la paix chez les jeunes réduit l'insécurité et les violences**

Le projet associe ici l'éducation à la citoyenneté et la prévention de la délinquance. L'éducation civique et à la citoyenneté doit être intégrée à une politique globale de prévention et de lutte contre la délinquance. Dans le cadre du projet, il s'agira de sensibiliser et de former les jeunes sur la citoyenneté puis de responsabiliser certains dans les structures de gouvernance locale, notamment les CLSPD et leur offrir ainsi une opportunité de participer à la gestion de leur quartier. Ceci devrait avoir pour résultat la réduction de la violence et des actes de délinquance de nuit car les jeunes bien éduqués à la citoyenneté seront moins violents. Il a été supposé que les formations garantissaient un changement de mentalité pour faire confiance à la performance améliorée.

La figure ci-dessous illustre bien notre approche. En nous appuyant sur cette théorie du changement, nous avons aligné le cadre logique sur ces quatre piliers. La logique de cette cartographie est de permettre son utilisation pour identifier des voies de causalité claires.

**Figure 2: Macro théorie de changement**

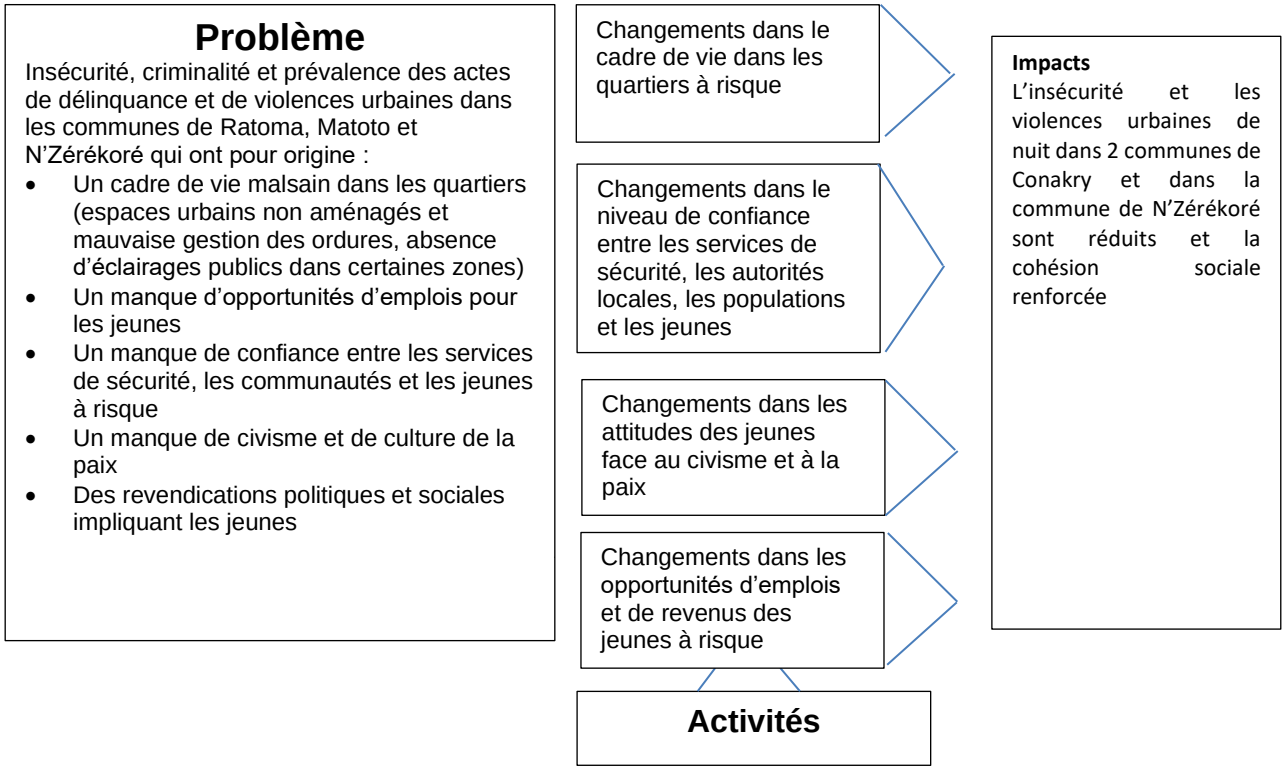


L'annexe D présente notre compréhension du cadre logique, en nous inspirant des plans de mise en œuvre et des rapports d'activités, et en mettant l'accent sur les quatre voies possibles de changement. Après avoir examiné toute la littérature mise à notre disposition, nous avons constaté qu'en ce qui concerne les activités de renforcement des capacités, les mêmes formations sont réalisées par différentes ONG partenaires sans que l'on ne soit sûr qu'il s'agit des mêmes contenus. C'est le cas des formations en civisme et en citoyenneté réalisées par le CENAFOD, le Balai Citoyen et Be the Change Academy.

**Figure 3: Théorie de changement détaillée**

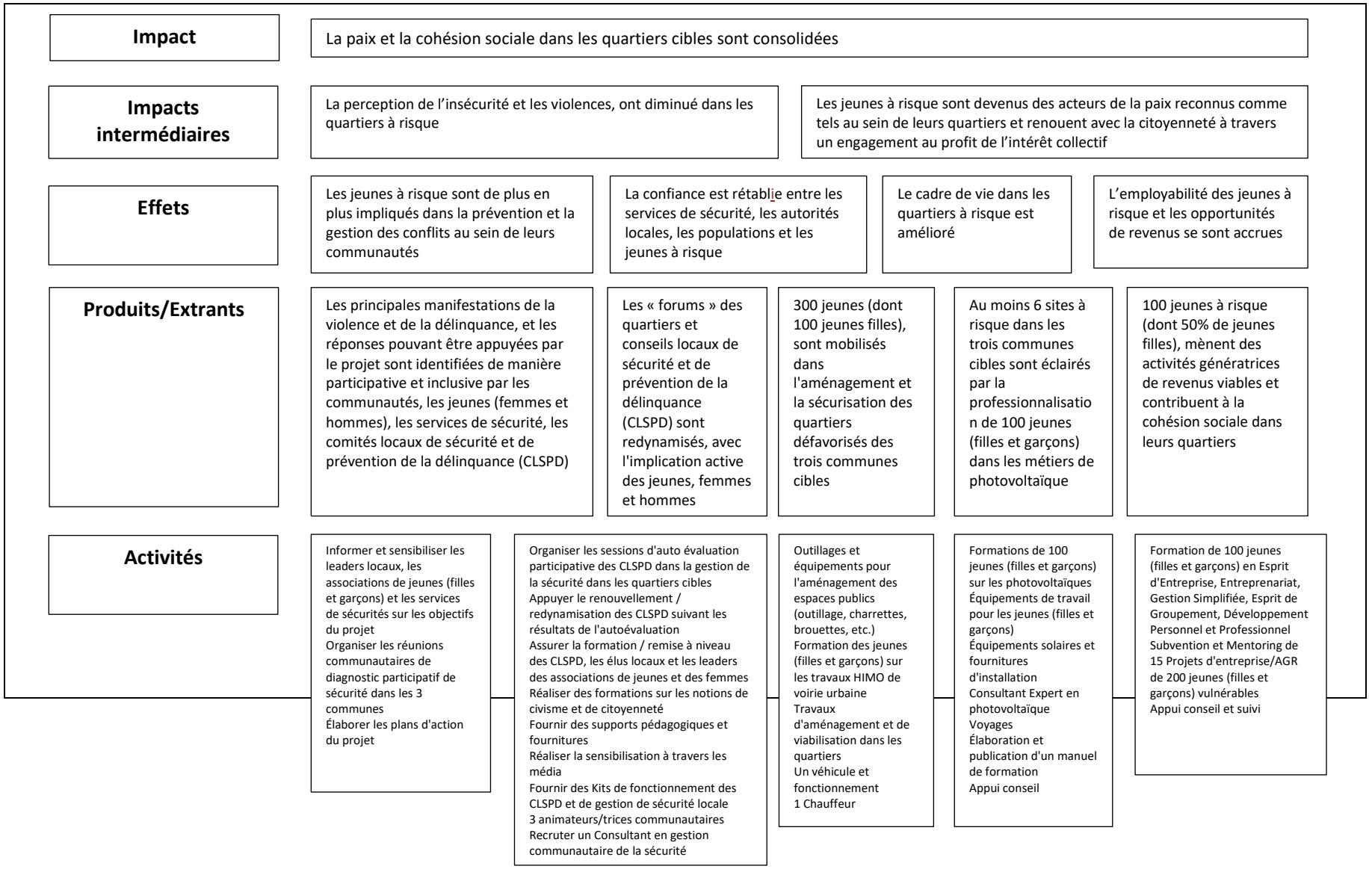

# 3 Méthodologie

Cette section présente la méthodologie d'évaluation, y compris le cadre d'évaluation, le cadre d'échantillonnage, la collecte de données et les plans d'analyse.

## 3.1 La matrice d'évaluation

Le matrice d'évaluation fournit un cadre analytique pour l'évaluation. Les principales questions de l'évaluation reposent sur les critères de l'OCDE / CAD et sont tirées des questions abordées dans les termes de référence de l'évaluation. Le cadre d'évaluation présente un résumé de la méthodologie utilisée pour répondre aux questions de l'évaluation, notamment les sources de données, les méthodes de collecte de données, les indicateurs de performance et les méthodes d'analyse des données.

Notre cadre a été configuré pour prendre en compte les thèmes transversaux mis en avant dans les Termes de référence, notamment les droits de l'Homme, le renforcement des capacités nationales et le genre. Notre méthodologie ne les traite pas comme des critères d'évaluation distincts et, en tant que tels, ils sont directement abordés dans les questions présentées dans notre matrice d'évaluation. Par conséquent, ils représentent des étapes cruciales dans la chaîne de résultats sur lesquels notre évaluation portera une attention particulière, comme indiqué ci-dessus.

Les étapes suivantes ont été suivies dans le développement de ce cadre:

- La spécification des questions principales au niveau de chaque critère d'évaluation;
- L'examen et la clarification des questions d'évaluation proposées dans les Termes de référence afin de répondre plus efficacement aux attentes des acteurs du projet;
- L'élaboration de sous-questions détaillées;
- La définition d'indicateurs de performance en relation avec chaque sous-question. La communication des résultats par rapport à ces indicateurs de performance fournit des preuves permettant de répondre aux questions de l'évaluation. Ces critères de performance ont été sélectionnés pour fournir des mesures pratiques;
- L'identification des sources de données et les moyens d'obtenir et d'analyser des données pour répondre à chaque sous-question ; et
- Des instruments spécifiques de collecte de données ont été élaborés pour les visites de terrain.

Le cadre d'évaluation présenté dans la matrice d'évaluation utilise les critères OCDE / CAD. Il utilise la liste de questions contenues dans le tableau récapitulatif des questions d'évaluation à traiter dans les Termes de référence, mais les reformules et ne les inclut pas toutes. Pour chaque domaine de question, une question d'évaluation globale a été formulée. Cela se voit dans la matrice d'évaluation.

## 3.2 Méthodologie

L'évaluation vise à tester un ensemble clé d'hypothèses critiques identifiées avec l'équipe du projet et fondées sur la théorie de changement du projet. Les quatre principales voies de changement sur lesquelles se concentre le projet YPI sont (voir la figure 2):

- Changements dans le cadre de vie dans les quartiers ;
- Changements dans le niveau de confiance entre les services de sécurité, les autorités locales, les populations et les jeunes à risque ;
- Changements dans les attitudes des jeunes face au civisme et à la paix ;
- Changements dans les opportunités d'emplois et de revenus des jeunes à risque.

Nous avons présenté plus haut des déclarations d'hypothèses critiques par voie de causalité, sur lesquelles nous nous sommes concentrés pour cette évaluation. Chaque déclaration d'hypothèse a été testée par rapport à la base de preuves. Les éléments de preuve ont été rassemblés grâce à une série de mécanismes de collecte de données, guidés par les questions de l'évaluation.

## 3.3 Échantillon des sites visités et des personnes interviewés y compris les groupes de jeunes rencontrés

Le projet couvre trois communes et douze quartiers à savoir :

Commune de Ratoma : Hamdallaye 1, Bantounka, Wanindara et Koloma 1 ;
Commune de Matoto : Matoto Centre, ENTAG, Gbessia Centre et Kissosso ;
Commune de N'Zérékoré : Nyen Sokoura 2, Mohomu, Horoya 1 et Belle-vue.

Cinq-cents (500) jeunes sont identifiés dans les communes cibles du projet, suivant des critères de risque et de vulnérabilité, et la prise en compte du genre. L'identification des jeunes à risque et violents est répartie comme suit : (i) 150 à N'Zérékoré, (ii) 175 jeunes à Matoto et, (iii) 175 jeunes à Ratoma.

Comme indiqué dans le rapport d'identification des jeunes à risque, les 500 jeunes sont orientés vers les opportunités de formation qualifiante et d'amélioration de leur revenu à travers les AGR, le HIMO et le métier Photovoltaïque de la manière suivante :

- 100 jeunes pour les Activités Génératrices de Revenus
- 300 jeunes pour les activités HIMO
- 100 jeunes pour le métier Photovoltaïque

Nous avons visité deux quartiers par commune : Ratoma (Koloma 2 et Hamadallaye 1) et Matoto (Enta Marché et Kissosso), trois quartiers à N'Zérékoré (Mahomu, Belle-Vue et Horoya 1). Nous avons examiné les sites assainis de Enta Marché et de Mahomou et les panneaux solaires installés à Koloma, Mahomou et Belle-Vue. Nous avons également visité une porcherie et une presse à palmiste appuyés par le projet suivant l'approche 3x6 à Belle-Vue (N'Zérékoré)les.

Nous avons organisé un focus group de jeunes bénéficiaires du photovoltaïque à Matoto, deux focus group de jeunes bénéficiaires des travaux HIMO et d'AGR à Ratoma, un focus group mixte (HIMO/AGR) et un focus group de jeunes bénéficiaires du métier photovoltaïque à N'Zérékoré. Un autre focus group avait été prévu avec les membres des CSLPD de Ratoma et de Matoto, mais n'a pu se tenir en raison de la non fonctionnalité de ces structures depuis l'installation des nouveaux Maires.

Nous avons interviewé les Secrétaires Généraux des trois Communes (Ratoma, Matoto et N'Zérékoré), quatre Chefs de quartiers dont deux à Ratoma (Koloma 2 et Hamadallaye 1), un à Matoto (Enta Marché)-celui de Kissosso n'ayant pas accepté de se prêter à l'exercice-, et un à N'Zérékoré (Belle-Vue), les trois autres ayant participé à l'atelier-bilan et étant absents lors de notre visite à N'Zérékoré.

Nous avons également interviewé des jeunes bénéficiaires d'activités génératrices de revenus dans la Commune de N'Zérékoré et visité leurs réalisations (voir plus haut).

Nous avons eu d'autres entretiens avec les chefs de projets du PNUD, de UN-Habitat et de l'ONUDI, le point focal du projet à N'Zérékoré, le chargé de suivi et évaluation et le consultant PNUD chargé de la collecte des données pour mieux comprendre les conditions de mise en œuvre du projet. Nous avons également rencontré le point focal du projet au niveau du Ministère de la jeunesse et de l'emploi jeune et son prédécesseur sur le projet. Nous avons également rencontré des représentants des ONG (CENAFOD et Balai Citoyen) responsables de la mise en œuvre de certaines activités du projet, et discuté avec eux des conditions de mise en œuvre des volets dont ils étaient responsables.

Nous avons enfin rencontré l'équipe du Secrétariat technique du PBF avec laquelle nous avons échangé sur les financement PBF en Guinée, les conditions d'initiation et d'approbation de ce projet et d'autres aspects liés à la philosophie même du projet et notamment la théorie du changement, et les attentes en matière d'évaluation de ce projet.

Notre évaluation a bénéficié des informations et des interviews contenues dans le film documentaire réalisé par les responsables du projet dans le cadre de sa documentation. Nous avons également bénéficié des

échanges très enrichissants qui ont eu lieu entre de nombreux acteurs du projet dont des bénéficiaires lors de l'atelier-bilan organisé le 27 juin à l'hôtel Noom.

Au cours des opérations de terrain, nous avons ainsi pu rencontrer plus de 80 personnes dont une soixantaine de jeunes bénéficiaires du projet.

## 3.4 Collecte des données et outils d'analyse

Afin de garantir la cohérence, les guides d'interview sur le terrain et les questionnaires ont été tirés de la matrice d'évaluation. Les outils de collecte de données ont été adaptés aux questions d'évaluation globales. Le mandat stipule que des éléments des critères OCDE / CAD constitueront la base sur laquelle les questions de recherche seront dérivées. Ceux-ci incluent la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité, la stratégie de partenariat et les thèmes transversaux.

Les guides d'entretien ont été élaborés de manière à faciliter les entretiens individuels avec les informateurs clés et à faciliter les discussions de groupe ciblées séparément. En fonction des participants des différents groupes, les questions ont été centrées sur les expériences des participants avec le projet YPI. A noter que les questions directrices ont délibérément été conçues pour collecter le plus d'informations possible afin de pouvoir répondre aux questions d'évaluation. Ces données ont également été analysées et mises en correspondance avec les chaînes de résultats sélectionnées, afin de rassembler les preuves pour l'exercice d'identification des mécanismes causaux.

Les interviews ont comporté essentiellement des prises de notes et il n'a pas été nécessaire de faire des enregistrements comme il était indiqué dans le rapport de démarrage. Les analyses des données qui sont surtout qualitatives ont été réalisées immédiatement après leur collecte et au fur et à mesure de la collecte.

# 4 Résultats de l'évaluation

Les sections suivantes résument les données probantes permettant de répondre aux ensembles de questions d'évaluation correspondantes à chaque critère d'évaluation. Les preuves sont basées sur la série d'entretiens individuels avec des informateurs clés dont les chefs de quartiers et d'autres parties prenantes du projet comme les ONG partenaires de mise en œuvre ; des discussions de groupe avec les jeunes ; et la revue de la documentation mise à notre disposition.

## 4.1 Impact (QE 1, QE 1.1, QE 1.2)

### 4.1.1 Jusqu'à quel point les interventions du projet ont permis de consolider la paix et la cohésion dans les quartiers cibles du projet ?

Il est important de reconnaître que, compte tenu de la Théorie du Changement et des discussions avec l'équipe du projet YPI, nous avons estimé que l'impact le plus important pour lequel le projet pouvait ou devait être tenu pour responsable était en réalité au niveau des effets secondaires ou certains diront les impacts intermédiaires de la théorie de changement. Par conséquent, nous ne pourrons pas répondre à la principale question d'impact qui est de savoir « **Jusqu'à quel point les interventions du projet ont permis de consolider la paix et la cohésion sociale dans les quartiers ciblés ou de façon plus large la cohésion nationale? »**, question sur laquelle nous ne nous sommes focalisés que partiellement.

### 4.1.2 Jusqu'à quel point la perception de l'insécurité et les violences, ont diminué dans les quartiers ?

Compte tenu des données collectées lors des entretiens et des groupes de discussion, il existe des preuves de la contribution du projet YPI à l'un des impacts intermédiaires qui est que « **La perception de l'insécurité et les violences ont diminué dans les quartiers cibles du projet** ».

La deuxième enquête de perception révèle (voir Tableau 2) que la perception de l'insécurité a baissé dans les trois communes cibles du projet, plus à N'Zérékoré (41,6% en début de période et 8% à la fin du projet) et à Ratoma (27% au début du projet et 8% à la fin du projet, et un peu moins à Matoto (14% au démarrage du projet et 10% à la fin du projet). Les Chefs de quartiers de N'Zérékoré confirment la baisse effective des violences nocturnes et des violences tout court.

Certains chefs de quartiers de Conakry estiment cependant que la réduction de la violence est à imputer plutôt à l'installation des postes avancés de sécurité (PA) au niveau de certains lieux stratégiques de la ville.

### 4.1.3 Jusqu'à quel niveau les jeunes à risque des communautés cibles sont-ils devenus des acteurs de la paix ?

En ce qui concerne le deuxième impact intermédiaire qui est que « **Les jeunes à risque sont devenus des acteurs de la paix reconnus comme tels au sein de leurs quartiers et renouent avec la citoyenneté à travers un engagement au profit de l'intérêt collectif** », nous n'avons pas suffisamment de preuves pour dire qu'il s'est produit et que le projet y a contribué. Il faudrait réaliser une enquête sur les attitudes et pratiques des jeunes en matière de gestion des conflits dans les quartiers pour y répondre. Cet aspect n'avait d'ailleurs pas été examiné lors de la première enquête de perception. Nous avons cependant enregistré des témoignages de jeunes et même de Chefs de quartiers sur une implication effective des jeunes dans le maintien de la paix et de l'harmonie dans leurs quartiers. Des cas ont été signalés lors des manifestations récentes relatives à la question de la nouvelle constitution à N'Zérékoré où les jeunes se sont constitués en pool pour éviter que les violences créées ailleurs ne se propagent dans leurs propres quartiers.

Si on descend au niveau des effets du projet, des preuves existent permettant d'affirmer que le cadre de vie dans les quartiers s'est d'une certaine façon amélioré avec les activités d'assainissement réalisées et l'éclairage de certains lieux publics, comme le confirment les chefs de quartiers rencontrés. De même, aux dires des jeunes, le chômage et le manque d'opportunités d'emplois et de revenus chez certains parmi eux sont réduits du fait des formations et autres appuis qui leur ont été accordés pour le développement des activités génératrices de revenus. En ce qui concerne le rétablissement de la confiance entre les services de sécurité et les jeunes à risque dans les quartiers, cet aspect devra être confirmé par une enquête de perception, même si au niveau d'une des communes il nous a été affirmé que la participation des FDS aux réunions des CSLPD et des Forums de quartiers a créé la confiance entre les populations et la police et la gendarmerie. Cette confiance serait perceptible aussi au niveau des jeunes.

## 4.2 Pertinence (QE, QE 2.1, 2.2, 2.3, 2.4)

### 4.2.1 Est-ce-que l'approche du projet YPI est pertinente par rapport aux priorités et politiques des parties prenantes que sont le PNUD, ONU-Habitat, ONUDI et le Gouvernement guinéen?

Nous avons réalisé une analyse comparée entre les priorités des ODD , les résultats stratégiques du PNDES, les effets attendus de l'UNDAF et le résultat attendu du Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (voir Tableau 1).

Il apparait que l'approche du projet YPI qui consiste à mobiliser les jeunes hommes et jeunes femmes dans une dynamique de synergie avec les leaders politiques locaux et les services de sécurité afin de réduire les actes de délinquance et de violences urbaines dans trois communes, à travers une insertion socioéconomique et un engagement citoyen des jeunes désœuvrés est en parfaite cohérence avec l'objectif du Plan de Consolidation de la Paix qui est de « réduire le risque de tomber ou de retomber dans une situation de conflit en renforçant à tous les niveaux les capacités nationales de règlement des conflits, et poser les fondations pour une paix durable et pour un développement économique durable ». En effet, une bonne implication des jeunes aux côtés des leaders politiques locaux et des services de sécurité dans la gestion des conflits reste une bonne manière de renforcer les capacités nationales de règlement des conflits et de consolidation de la paix.

Les résultat du projet YPI qui est que « La perception de l'insécurité et les violences urbaines de nuit dans 2 communes de Conakry et dans la commune de N'Zérékoré sont réduits et la cohésion sociale renforcée », est également en cohérence parfaite avec l'effet 1 du PNUAD Guinée 2018-2022, « D'ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré sont inclusives, assurent et garantissent, l'état de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'Homme ». Le projet reste ainsi une contribution du PNUD, de l'ONUDI et de ONU-Habitat à la réalisation de l'effet 1 du PNUAD.

L'approche du projet reste également en cohérence avec le résultat stratégie 1 du PNDES, «L'État de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés », auquel le projet contribue, et dans une moindre mesure avec le résultat stratégique 5 « L'emploi décent et l'inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés ». Le projet contribue ainsi à la consolidation de la sécurité et à la cohésion sociale, résultat stratégique 1 du PNDES.

Enfin, le projet dans son résultat attendu, contribue aux objectifs 11 « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables » et 16 «Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes » des ODD, dans une moindre mesure à l'objectif 8 «Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

L'approche du projet YPI est ainsi pertinente par rapport aux priorités et politiques des parties prenantes que sont le PNUD, l'ONUDI, ONU-Habitat et le Gouvernement guinéen.

### 4.2.2 Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre du projet YPI sont-elles adaptées au contexte du pays et aux besoins des bénéficiaires ?

Comme indiqué dans le document de projet, la Guinée reste marquée par des fissures dans le domaine de la cohésion nationale, de la confiance entre la population et son administration locale y compris les services de sécurité, et la justice. Le contexte sociopolitique est dominé par des manifestations politiques et sociales, parfois violentes, organisées par les partis politiques de l'opposition, les mécontentements des populations réclamant l'accès aux services sociaux de base (eau, électricité) ou pour dénoncer la dégradation des conditions sécuritaires. La gestion de ces mouvements sociopolitiques par les services de sécurité donne lieu à des confrontations entre les forces de l'ordre et la population, particulièrement les jeunes. Il y a un besoin de répondre à ces préoccupations ; ce qui rend le projet et ses stratégies pertinents.

Par ailleurs, la plupart des preuves recueillies lors d'entretiens avec des informateurs clés et de groupes de discussion indiquent que la grande majorité des parties prenantes ont trouvé que le projet YPI était adapté à leurs besoins. Ainsi, les chefs de quartiers rencontrés lors de nos visites de terrain ont confirmé la pertinence du projet par rapport aux besoins de sécurité dans leur zone d'habitation. De même, les jeunes de leur côté jugent pertinentes les actions prévues par le projet et particulièrement leur implication dans le HIMO, le photovoltaïque et les appuis aux activités génératrices de revenus.

La majorité des jeunes interrogées ont confirmé que le projet leur permettait de renforcer leurs capacités dans des domaines aussi divers que le civisme et la citoyenneté, la pratique des activités génératrices de revenus, et qu'en plus le projet leur offrait des opportunités d'emplois et de revenus, un de leur plus grand besoin. Spécifiquement, lors d'une discussion sur leurs points de vue sur les innovations du projet, notamment sur le photovoltaïque, les jeunes ont exprimé leur satisfaction d'avoir un métier d'installateur et de dépanneur des panneaux solaires alors qu'avant le projet ils ne pouvaient revendiquer aucun métier. Le projet a permis le brassage et les jeunes participants au projet sont devenus comme une famille. Ils ont cependant regretté que des coopératives de jeunes aient été constituées, mais n'ont pas fonctionné à cause du retard dans la mise à disposition du financement.

En somme, la philosophie retenue par ONU-Habitat dans le cadre de ce projet était "ne pas aller vite et seule mais envisager d'aller loin avec le MVAT, les communes et une institution financière". Ceci a demandé un temps supplémentaire pour mobiliser et assurer l'engagement de ces acteurs.

Il faut noter enfin que des discussions de groupes avec les jeunes, il apparait que certains jeunes bénéficiaires du projet ne répondaient nécessairement pas aux critères de choix du projet et ne devraient donc pas être éligibles. Certaines autorités communales qui confirment ce constat estiment à 30% la proportion de ces jeunes qui ne répondent pas aux critères de sélection. Selon les responsables du ministère de la jeunesse que nous avons rencontrés, ceci résulterait en partie de la faible implication de ce ministère dans le choix de la population cible et de l'interférence de certains Chefs de quartiers qui auraient inscrit comme bénéficiaires des membres de leurs propres familles. Cependant, les ONG chargées de l'identification de la population cible ne confirment pas cette thèse.

### 4.2.3 Est-ce-que le projet YPI est basé sur une théorie du changement valide, comprenant des hypothèses initiales appropriées ?

Comme nous l'avons vu plus haut, le document de projet introduit la théorie de changement dans sa présentation. Cette théorie du changement précise les leviers sur lesquels il faut agir pour obtenir des changements dans le niveau d'insécurité, de violence et de délinquance, et la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans les quartiers ciblés.

Ceci confirme bien que le projet est basé sur une théorie de changement valide, comportant des hypothèses initiales appropriées. La théorie de changement est bâtie autour des quatre hypothèses présentées dans le paragraphe 2.2 de ce rapport.

### 4.2.4 Le projet YPI est-il bien conçu pour atteindre ses objectifs?

La réalisation de l'assainissement des zones insalubres des quartiers et surtout l'installation de panneaux solaires pour garantir l'éclairage des zones à risque sont des actions nécessaires, mais non suffisantes au rétablissement de la sécurité dans les quartiers ciblés. Les éclairages en particulier permettent d'une part d'atténuer le sentiment d'insécurité des populations et d'autre part de renforcer la confiance des personnes à sortir la nuit venue, ce qui est un facteur direct d'amélioration de la sécurité et de consolidation de la paix.

De même, la création d'emplois pour les jeunes à risque telle qu'elle est décrite dans les documents de projet est une solution pour ces jeunes, souvent considérée comme un catalyseur du renoncement à la violence. Des échanges que nous avons eu avec les parties prenantes à la mise en œuvre du projet notamment les ONG, et de la lecture de la documentation, il apparait que la conception du projet tient bien compte de la question de savoir si les types d'emplois proposés aux jeunes (HIMO, AGR et Photovoltaïque) sont bien adaptés à leur niveau de qualification. Le choix et la catégorisation de la population cible (300 jeunes pour le HIMO, 100 jeunes pour les AGR et 100 jeunes pour le photovoltaïque) obéit à cette préoccupation d'offrir à chaque jeune une occupation correspondante à son niveau de qualification ; le photovoltaïque étant réservé aux jeunes à risque les plus qualifiés, suivi des AGR et enfin les activités HIMO.

La question se pose également de savoir si les types d'emplois créés par le projet seront vraisemblablement durables. Il est évident et les jeunes le comprennent, que les emplois HIMO sont temporaires. Cependant, les AGR et surtout le métier du photovoltaïque peuvent offrir des emplois durables et des revenus permanents. De nombreuses entrevues avec les jeunes du photovoltaïque semblent indiquer qu'ils ont eu du mal à obtenir des contrats dans la pratique après leur formation, principalement en raison du manque d'accès au financement (UN-Habitat n'a mis à leur disposition ni les équipements solaires, ni le financement nécessaire au démarrage de leurs activités). Ils n'en ont d'ailleurs pas eu du tout.

Le projet YPI a été conçu pour atteindre les objectifs pour lesquels il avait été défini. Ces objectifs étaient basés sur les quatre hypothèses critiques identifiées lors de la construction de la théorie du changement, décrite dans la section 2 du présent rapport. Sur la base des preuves recueillies lors d'entretiens avec des informateurs clés, d'autres exemples de cas et de l'analyse de la littérature, il est clair que les hypothèses initiales telles qu'elles ont été identifiées par le biais de la théorie du changement, peuvent être validées.

L'exemple ci-dessous issu de l'expérience du Madagascar et les témoignages de quelques bénéficiaires du projet à N'Zérékoré permettent de valider l'hypothèse relative au renforcement des capacités afin d'améliorer l'employabilité des jeunes.

### 4.2.5 Évidence de la relation entre meilleures capacités des jeunes et réduction de l'insécurité, des violences et de la délinquance

**Encadré 1 : Témoignage de Antoinette Kpogomou.**

J'étais dans le quartier, je vendais mon corps et je volais aussi mes parents.

Le projet m'a identifié comme femme prostituée connue et m'a faite participer aux travaux HIMO de curage des caniveaux. J'ai bénéficié de formations qui m'ont donné des idées et m'ont fait comprendre que ce que je faisais n'était pas bon. J'ai alors décidé de changer.

Le projet m'a financé à hauteur de 4.800.000 FG et j'ai alors décidé de créer une porcherie. Mon papa qui était fier du début de changement dans mon comportement a offert de m'assister. Il m'a fourni le bois et j'ai acheté le ciment et des tôles à 2.500.000 FG pour construire ma porcherie. J'ai acheté un porc en gestation à 700.000 FG et trois autre porcs à 300.000 FG chacun. J'ai ensuite acheté de la nourriture pour les porcs, dans un premier temps pour un montant de 800.000 FG. Il me restait encore 1.500.000 FG. J'ai alors acheté cinq autres sacs de nourriture.

Avec le reste de l'argent, j'ai loué un basfond à 100.000 FG et j'ai acheté quatre kilogrammes de gombo à 200.000 FG que j'ai semé. Par la suite, j'ai eu des recettes de 1.400.000 FG, ce qui représente un bénéfice de 900.000 FG.

J'avais deux amis du quartier qui n'avaient pas bénéficié du projet mais qui étaient dans la délinquance. Ils ne travaillaient pas et passaient leur temps à jouer au jeu de dames. J'ai décidé de les aider et je leur ai ainsi proposé de louer un terrain et d'y semer du piment, de l'aubergine et autres légumes. Ce qu'ils ont accepté et tous les trois nous disposons aujourd'hui d'un maraicher que mes deux amis entretiennent. Ces deux amis passent leur temps au travail et ne font plus de violences.

Parallèlement à ces activités je fais de l'achat-vente de produits dans de nombreux marchés de N'Zérékoré et je gagne un bénéfice de 300.000 FG par semaine.

La théorie du changement du projet YPI repose sur le concept selon lequel l'amélioration de la compétitivité des jeunes sur le marché de l'emploi est un facteur crucial de leur épanouissement à long terme et leur sortie de la situation de risque dans laquelle ils se trouvent.

Dans le cadre de l'évaluation de ce projet nous avons enregistré quelques témoignages de jeunes à risque qui ont bénéficié du projet et qui ont vu changer leur situation et leur comportement grâce aux appuis et surtout à la formation reçue. La formation au civisme et à la citoyenneté leur a permis de s'intégrer de manière plus harmonieuse au sein de leur communautés alors que la formation à la gestion leur a permis une intégration économique réussie à travers le développement d'activités économiques viables et notamment le commerce, la transformation de produits agricoles ou l'élevage de petits ruminants. Nous donnons dans ce paragraphe deux cas réussis d'autonomisation et de réinsertion de jeunes à risque.

**Encadré 2 : Témoignage de Tokpa Honomou**

J'étais un grand consommateur de drogue et je « semais » la pagaille lors des manifestations publiques et sociales …
Le projet m'a identifié comme jeune violent et m'a fait participer aux formations et aux travaux HIMO d'assainissement dans mon quartier.
Après les travaux HIMO et la formation en entreprenariat, le projet m'a financé à hauteur de 4.800.000 FG (525 US$ environ). Un de mes frères disposait d'une presse à palmiste en panne de moteur qu'il voulait vendre. Je lui ai expliqué que je venais de bénéficier d'un financement et que je voulais changer l'orientation de ma vie … il me connaissait comme « un drogué » … et que je voulais acheter sa presse et remplacer le moteur pour relancer l'unité de production d'huile de palmiste ; ce qu'il a tout de suite accepté.
J'ai donc racheté la presse à crédit et avec les fonds reçus, j'ai acheté un nouveau moteur à 4.500.000 FG.
Aujourd'hui, je dispose de cette presse et je travaille tous les jours de 9h à 17h30. J'ai une employée rémunérée à 100.000 FG par mois et qui reçoit en plus 3000 FG par jour pour son repas. Mes anciens camarades viennent souvent m'aider moyennant versement de leur argent de poche.
Ma presse est installée depuis 2018 et je traite en moyenne deux (2) tonnes de palmiste par semaine pour une production de 300 litres d'huile de palmiste et six (6) sacs de 150 kilogrammes de tourteaux par tonne de palmiste traitée.
L'huile de palmiste est vendue à 5000 FG le litre. Quant aux tourteaux, le sac de 150 kilogrammes est vendu à 60.000 FG. Le dépôt d'huile est un autre sous-produit utilisé pour la fabrication du savon. Il est vendu à 50.000 FG le sac.
Il faut noter que la tonne de palmiste est achetée à 1.250.000 FG. Les autres intrants sont :

- ✓ Le gasoil : 20 litres de gasoil permettent de produire 2 fûts d'huile ;
- ✓ L'huile moteur : 4 litres par semaine de travail.

J'ai besoin de crédits pour pouvoir poursuivre et élargir mes activités par l'achat et l'installation d'une nouvelle presse.

**Tableau 1 :** Analyse comparée entre les ODD, les objectifs du PNDES, les effets UNDAF, les priorités du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix et les effets du projet YPI

| Objectifs de Développement Durable | Objectifs Nationaux (PNDES) | Effets UNDAF | Effets du projet YPI |
|---|---|---|---|
| Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous | **Résultat stratégique 5 :** L'emploi décent et l'inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés | **Effet PNUAD 4 :** D'ici 2022, les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales mettent en œuvre des politiques qui améliorent l'emploi productif et l'entreprenariat des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec handicap | |
| Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables | | | |
| Objectifs 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes | **Résultat stratégique 1 :** L'État de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés | **Effet PNUAD 1 :** D'ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré sont inclusives, assurent et garantissent, l'état de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'Homme | **Objectif du projet YPI :** Réduire l'insécurité et les violences urbaines de nuit dans 2 communes de Conakry et dans la commune de N'Zérékoré et renforcer la paix et la cohésion sociale |

## 4.3 Efficacité (QE 3.1)

***Est-ce-que le projet YPI a atteint ses objectifs ?***

Comme on le sait, la solidité des données de suivi collectées, qui permettent d'évaluer l'efficacité, dépend en partie de la qualité des indicateurs proposés dans le document de projet et dans le plan de suivi et évaluation. Des indicateurs SMART peuvent aider à évaluer dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs, ce qui devrait être conforme aux objectifs généralement pris en compte dans une théorie de changement du projet. Nous avons constaté en analysant les indicateurs que tous ceux qui étaient proposés dans le document de projet étaient effectivement pertinents, atteignables et mesurables (Tableau 2). Cependant, très peu d'indicateurs ont été proposés en relation avec les objectifs/résultats pris en compte dans une théorie de changement. Nous avons proposé des indicateurs complémentaires (Tableau 3 ci-dessous). C'est l'une des conséquences de l'absence[1] ou de la non utilisation du cadre logique du projet et du fait que le plan de suivi et évaluation a omis de présenter le tableau des indicateurs et s'est focalisé seulement sur les activités de suivi et évaluation. Certaines activités de collecte destinées à mesurer les indicateurs n'ont pas été prises en compte dans la liste des activités de suivi et évaluation.

Globalement, le projet YPI a atteint ses objectifs et même dépassé certains, compte tenu des indicateurs proposés dans le cadre de résultats et mesurés. Les produits prévus ont été tous réalisés. A noter cependant que pour le volet métiers du photovoltaïque seules les formations ont pu être réalisées, et même si les rapports de suivi indiquent que 9 sites sur 6 prévus ont été éclairés, la qualité des panneaux et de l'éclairage laisse à désirer. Par ailleurs, les jeunes formés n'ont toujours pas bénéficié du moindre appui.

De même, des retards importants ont été observés dans la mise en œuvre des activités du volet AGR de l'ONUDI. A ce jour, même si tous les fonds ont été décaissés en direction de l'ONG de mise en œuvre, en l'occurrence Jatropha, ils sont encore nombreux les jeunes bénéficiaires qui n'ont reçu que partie de ces financements et précisément durant les derniers mois de la vie du projet.

Il est important de noter que l'évaluation de l'efficacité se situe dans le contexte du projet et que celui-ci est tenu pour responsable de ce que l'intention était de réaliser dans les délais prescrits. Nous devons mentionner aussi le fait que le projet a dû s'adapter à l'évolution de la situation dans le pays et aux contraintes de financement et de mise en œuvre.

Ainsi, le Comité de pilotage a été contraint de proposer un réaménagement du calendrier de mise en œuvre en raison des agitations politiques et sociales liées notamment aux élections communales de février 2018. Le projet a également enregistré des difficultés à mobiliser tous les financements promis. C'est le cas notamment des 500.000 US$ de financement en nature promis par la Chine pour accompagner le volet photovoltaïque qui n'ont finalement pas pu être mobilisés. Par ailleurs, le PNUD a dû puiser dans ses ressources propres un montant de 120.000 US$ pour l'autonomisation des jeunes à travers la stratégie 3X6 dans le cadre des travaux HIMO. Le projet a dû introduire aussi de nouvelles activités sur recommandations du Comité de pilotage dont la mise en œuvre devrait permettre d'accélérer la réalisation des objectifs. C'est le cas notamment de la formation des pairs éducateurs dans les quartiers et la formation en gestion financière et en élaboration de plans d'affaires pour les jeunes impliqués dans les travaux HIMO. La formation des pairs éducateurs en particulier a permis de toucher et d'impliquer plus de jeunes que prévus par le projet dans la lutte contre l'insécurité et les violences dans les quartiers ciblés de Conakry.

Par conséquent, l'évaluation de la réalisation des objectifs est davantage axée sur l'efficacité avec laquelle le projet a donné les résultats escomptés dans ces circonstances.

Selon les documents du projet que nous avons examinés et les données de suivi et les résultats de l'atelier-bilan du 27 juin 2019, le projet YPI aurait fourni un effort important de renforcement des capacités des jeunes à risque des deux sexes via des formations, notamment le développement de compétences en entreprenariat

[1] Nous n'avons pas trouvé copie d'un cadre logique pour ce projet

et en particulier en AGR et dans le photovoltaïque, le financement des activités d'assainissement à travers le HIMO, et l'octroi de financement pour les activités génératrices de revenus.

Les entretiens avec les parties prenantes ont pour l'essentiel validé les affirmations concernant le degré de réalisation des objectifs du projet. Cependant, certains ont apporté des nuances supplémentaires sur la qualité, l'appréciation et les perspectives du projet. Presque tous les jeunes interrogées ont déclaré que la qualité des services offerts dans le cadre du projet YPI (principalement lié aux services de formation) était de «bonne» à de «très bonne». Ils ont trouvé la formation utile pour l'amélioration de leur compétences dans la recherche d'emplois et la création de revenus, et l'amélioration aussi de leurs attitudes face au civisme et à la citoyenneté.

Par ailleurs, plusieurs commentaires ont clairement mis en évidence un manque de suivi, et une nécessité de recycler les jeunes formés et d'offrir des services de soutien pour mettre en pratique les compétences acquises ; en particulier pour les jeunes formés aux métiers de photovoltaïque qui n'ont même pas reçu leurs supports de formation (pour certains), encore moins les équipements nécessaires au montage des panneaux solaires, et les financements promis. ONU-Habitat aurait pris des dispositions pour transférer aux jeunes les équipements stockés à Conakry et N'Zérékoré et les fonds après mise à disposition du manuel consolidé de formation. Ce manuel non prévu initialement serait en cours de finalisation.

**Tableau 2 :** Indicateurs proposés dans le cadre de résultats du projet

| N° | Indicateurs | Base | Cible | Moyens de vérification | Réalisation | Observation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Impact :** La paix et la cohésion sociale dans les quartiers cibles sont consolidées | | | | | |
| 1 | Perception de la cohésion sociale | Stats 2015 | +5 | Enquêtes de perception (début et fin du projet) | | Non mesuré |
| 2 | Perceptions de l'insécurité dans les quartiers cibles (quartier pas du tout sécuritaire)<br>➢ Ratoma<br>➢ Matoto<br>➢ N'Zérékoré | 72,9<br>27%<br>14%<br>41,6% | 62,9 | Enquêtes de perception (début et fin du projet) | -<br>8%<br>10%<br>8% | La moyenne de la zone d'intervention n'a pas été calculée mais la tendance est à la baisse |
| 3 | Évolution de la criminalité/Taux de délits et de criminalité dans les quartiers cibles<br>• Crimes (dont VBG)<br>• Délits | | | Rapports de suivi (données admin) | | Liste de crimes et délits suivis non exhaustive et données incomplètes pour dégager une tendance |
| | **Extrants(Produits)** | | | | | |
| | **Produit 1 :** Les principales manifestations de la violence et de la délinquance, et les réponses pouvant être appuyées par le projet sont identifiées de manière participative et inclusive par les communautés, les jeunes (femmes et hommes), les services de sécurité, les comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance | | | | | |
| 4 | Nombre de rapports de diagnostic sécuritaires élaborés | 0 | 3 | Rapport de suivi | 3 | |
| | **Produit 2 :** Les Forums des quartiers et les Conseils de sécurité et de prévention de la délinquance sont redynamisés avec implication active des jeunes femmes et hommes | | | | | |
| 5 | Nombre de PV de réunions annuelles des FSLPD/CSLPD | 0 | 12 | Rapport de suivi | 37 | |
| 6 | Proportion de jeunes (filles et garçons) dans les FSLPD/CSLPD | 0 | 30% | Rapport de suivi | 28,59% (11,43% de filles) | |
| | **Produit 3 :** 300 jeunes (dont 100 filles) sont mobilisés dans l'aménagement et la sécurisation des quartiers défavorisés des trois communes cibles | | | | | |
| 7 | Nombre de jeunes (filles et garçons) mobilisés dans les travaux HIMO d'aménagement et de sécurisation des quartiers | 0 | 300 (100 filles) | Rapport de suivi | 300 (152 filles) | |
| 8 | Nombre de sites aménagés/assainis par le projet | 0 | 10 | Rapport de suivi | 12 | |
| | **Produit 4 :** Au moins 6 sites à risque dans les trois communes cibles sont éclairés par la professionnalisation de 100 jeunes (filles et garçons) dans les métiers du photovoltaïque | | | | | |
| 9 | Nombre de sites/espaces éclairés par des panneaux solaires produits et installés par les jeunes | 0 | 6 | Rapport de suivi | 9 | |
| | **Produit 5 :** 100 jeunes à risque (dont 50% de jeunes filles) mènent des activités génératrices de revenus viables et contribuant à la cohésion sociale dans leurs quartiers | | | | | |
| 10 | Nombre de jeunes à risque (filles et garçons) des quartiers cibles qui mènent des activités génératrices de revenus viables | 0 | 100 (50) | Rapport de suivi | 124 (45%) | |

## Tableau 3 : Indicateurs complémentaires proposés par le consultant

| N° | Indicateurs | Base | Cible | Moyens de vérification | Réalisation | Observation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Impact :** La paix et la cohésion sociale dans les quartiers cibles sont consolidées | | | | | |
| 1 | Nombre de conflits violents entre groupes, représentant des ruptures dans le tissu social | | | Rapports de suivi | | Non mesuré |
| 2 | Nombre d'initiatives conjointes impliquant différents groupes dans les quartiers cibles | | | Rapports de suivi | | Non mesuré |
| | **Impacts intermédiaires** | | | | | |
| **Impact intermédiaire 1 :** La perception de l'insécurité et les violences, ont diminué dans les quartiers à risque | | | | | | |
| 3 | Fréquence des viols et violences sexuelles | | | Rapports de suivi (données admin) | | |
| **Impact intermédiaire 2 :** Les jeunes à risque sont devenus des acteurs de la paix reconnus comme tels au sein de leurs quartiers et renouent avec la citoyenneté à travers un engagement au profit de l'intérêt collectif | | | | | | |
| 4 | Perception des jeunes à risque dans leurs quartiers comme acteurs de la paix et de la cohésion sociale | | | Enquêtes de perception (début et fin du projet) | | Non mesuré |
| 5 | Niveau d'engagement des jeunes à risque au profit de l'intérêt collectif dans leurs quartiers | | | Enquêtes de perception (début et fin du projet) | | Non mesuré |
| | **Effets** | | | | | |
| **Effet 1 :** Les jeunes à risque sont de plus en plus impliqués dans la prévention et la gestion des conflits dans leurs communautés | | | | | | |
| 6 | Pourcentage de jeunes à risque et de femmes des quartiers ciblés impliqués dans les activités des FSLPD/CSLPD | | | Rapports de suivi | | ND |
| **Effet 2 :** La confiance est rétablie entre les services de sécurité, les autorités locales, les populations et les jeunes à risque des quartier ciblés | | | | | | |
| 7 | Niveau de satisfaction générale quant à la performance des services de sécurité | | | Enquêtes de perception (début et fin du projet) | | ND |
| **Effet 3 :** Le cadre de vie dans les quartiers à risque est amélioré | | | | | | |
| 8 | Perception des populations sur leur cadre de vie et la gestion urbaine de leurs quartiers | | | Enquêtes de perception (début et fin du projet) | | Non mesuré |
| **Effet 4 :** L'employabilité des jeunes à risque et les opportunités de revenus se sont accrues | | | | | | |
| 9 | Niveau d'employabilité des jeunes des quartiers à risque (ou proportion des jeunes à risque disposant des connaissances et compétences de base pour trouver un emploi) | | | Évaluation des capacités des jeunes | | Non mesuré |
| | **Extrants(Produits)** | | | | | |
| **Produit 1 :** Les principales manifestations de la violence et de la délinquance, et les réponses pouvant être appuyées par le projet sont identifiées de manière participative et inclusive par les communautés, les jeunes (femmes et hommes), les services de sécurité, les comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance | | | | | | |
| 10 | Liste des principales manifestations de la violence et de la délinquance de nuit prévalant dans les quartiers à risque est établie | Non | Oui | Rapport de suivi | Oui | |

| N° | Indicateurs | Base | Cible | Moyens de vérification | Réalisation | Observation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 11 | Les propositions de réponses aux violences et à la délinquance dans les quartiers à risque sont formulées | Non | Oui | Rapport de suivi | Oui | |
| **Produit 3 :** 300 jeunes (dont 100 filles) sont mobilisés dans l'aménagement et la sécurisation des quartiers défavorisés des trois communes cibles | | | | | | |
| 12 | Nombre de ml de canalisations curées | | | | 1800 ml | |
| **Produit 4 :** Au moins 6 sites à risque dans les trois communes cibles sont éclairés par la professionnalisation de 100 jeunes (filles et garçons) dans les métiers du photovoltaïque | | | | | | |
| 13 | Nombre de jeunes disposant des compétences pour l'installation et la maintenance des panneaux solaires | 0 | 100 | Rapport de suivi | 100 | |

## 4.4 Efficience (QE 4.1, 4.2, 4.3)

### 4.4.1 Le projet YPI a-t-il été géré de manière efficace et efficiente ?

*Quelle a été l'efficacité de la direction et de la supervision du personnel du PNUD, de l'ONUDI et de UN-Habitat ?*

Les activités du projet ont été exécutées par les structures existantes de chaque agence suivant les responsabilités par produit. Chacune des trois agences du Système des Nations Unies intervenant a reçu directement le montant du budget y afférant et a été ainsi responsable de la planification du volet dont elle est responsable, de l'établissement des partenariats opérationnels pour la mise en œuvre des activités, en lien avec les autres parties prenantes que sont les structures du niveau central et décentralisées des départements ministériels et les ONG de mise en œuvre qui avaient d'ailleurs été impliquées dans la conception du projet et dont les rôles avaient été définis à cette occasion.

Une unité opérationnelle a été mise en place sous le leadership du PNUD pour faciliter et coordonner la mise en œuvre des activités des trois agences impliquées. Cette unité opérationnelle est composée de : (i) un Coordonnateur ; (ii) une Assistante administrative ; (iii) trois (3) Animateurs dont un (1) par commune ; et, (iv) un chauffeur. Au départ cette unité était appuyée par deux (2) VNU (un national et l'autre International).

Il a été par la suite convenu entre les trois agences que chaque partenaire recrute un point focal interne à l'agence qui travaillera avec l'Unité opérationnelle du projet ; et c'est justement ce qui a été fait, en accord avec le Secrétariat permanent du PBF. L'unité opérationnelle du projet a bénéficié de l'appui du Chef de cluster Gouvernance et consolidation de la paix du PNUD.

De nombreuses failles ont été constatées dans la mise en œuvre du projet. Du côté du PNUD, des démissions successives des coordonnateurs et autres personnels du projet, et leur remplacement par des personnes qui n'avaient pas été impliquées au moment du démarrage du projet a pu avoir une influence négative sur la mémoire institutionnelle du projet. A noter que nous n'avons pu avoir accès à certains documents du projet qu'après avoir déposé le rapport provisoire de l'évaluation. Du côté de l'ONUDI et de ONU-Habitat, des retards importants ont été observés dans l'exécution des plans de travail.

Selon l'ONU-Habitat, le travail collégial avec le ministère de la ville et de l'aménagement du territoire a permis de compléter la formation des 100 jeunes sur les aspects non prévus par le projet. Il s'agit de la formation en technique de passation des marchés publiques (formation offerte par les experts du Gouvernement en charge des marchés publics), la formation en montage des plans d'affaire offerte par Afriland First bank qui accompagnera les coopératives et si possible mettra à disposition des fonds selon les termes des mutuelles de coopératives. Ces deux aspects justifieraient le retard encouru par ce volet car il était question de ne pas lancer les jeunes sans une compréhension des logiques d'intervention du secteur public et du secteur privé.

ONU-Habitat est en train de finaliser le MoU avec Afriland First Bank pour soutenir ces jeunes et a formé les cadres du MVAT en gestion des projets des Nations Unies pour garantir un meilleur suivi des coopératives des jeunes après la clôture du projet et surtout faciliter la participation de ces coopératives aux marchés publics municipaux et d'entretien.

Au niveau de l'ONUDI, un manque de cohérence dans l'approche de mise en œuvre de certaines activités a également été observé (fourniture de presse à briques pour une valeur de 34 millions de GNF pour un groupe de 12 jeunes, et décaissement de 32 millions de GNF pour un autre groupe de 12 jeunes).

Enfin, les trois agences auraient gagné beaucoup plus en efficacité si des missions de supervision conjointe plus fréquentes avaient été organisées sur le terrain.

*Le système de Suivi et Évaluation était-il approprié et bien géré ?*

Les rapports de supervision indiquent un processus de responsabilisation rigoureux et approfondi au sein du PBF, avec des commentaires sur les rapports fournis par de nombreuses parties prenantes internes. Les entretiens ont permis de savoir que le Secrétariat du PBF participait activement au projet et que des contacts étaient maintenus avec les membres de ce Secrétariat du PBF.

Le Comité de Pilotage est une structure qui assure le suivi de l'ensemble des actions de consolidation de la paix en Guinée, dont ce projet. Il était le lieu où la coordination entre le PNUD, ONU-Habitat, l'ONUDI et le PBF, et dans une moindre mesure avec le gouvernement, avait lieu et les problèmes résolus. La gestion et le suivi stratégique de la mise en œuvre du projet ont été assurés par ce Comité de pilotage du projet. Selon le Coordonnateur du projet, le Comité de Pilotage s'est réuni au moins une fois par semestre. Cependant, nous n'avons pu accéder qu'à un seul PV de réunion. Elle a pour mandat d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques et de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux ; ce qu'a fait le Comité de pilotage comme l'attestent notamment les recommandations d'une extension sans coûts additionnels du projet de six mois ou l'*approbation de l'approche 3x6* du PNUD qui est une bonne opportunité du projet en faveur des bénéficiaires HIMO. Cette approche innovante a permis à certains jeunes bénéficiaires du HIMO de rehausser le plafond de financement de leurs plans d'affaires à travers l'obtention de 120.000 dollars mobilisés par les gestionnaires du projet et le Team leader du cluster GED.

Le document de projet mentionne également un comité de coordination et de suivi (CCS) impliquant les Ministères concernés qui avait été mis en place pour veiller au respect des orientations stratégiques du projet, et la conformité de son exécution dans les délais. Ce comité, présidé par le Ministère de la Jeunesse et appuyé par le Secrétariat permanent du PBF, a été remplacé dès le départ par un Comité Technique composé de représentants des Partenaires opérationnels nationaux (CENAFOD, Cellule Balai citoyen), du Ministère de la jeunesse et de l'emploi jeune, du staff PNUD de l'unité administrative du projet, des Représentants des Agences de mise en œuvre conjointe (UN-Habitat et ONUDI), du Secrétariat du PBF et enfin du Team leader du Cluster GED. Ce comité devait se réunir une fois par trimestre sur invitation de son Président ou de l'agence Lead, et de manière extraordinaire chaque fois que besoin. Il était chargé de discuter des questions de mise en œuvre du projet, de faire le point sur les résultats obtenus et les difficultés rencontrées, et valider le plan de travail annuel. Son niveau de fonctionnement n'a pas été très satisfaisant.

Enfin, un plan de suivi et évaluation du projet a été élaboré avec une liste d'activités de suivi et évaluation. Ce plan ne comportait malheureusement pas la partie indicateurs et ne semblait donc pas avoir basé la construction de la liste des activités de suivi et évaluation sur cette liste d'indicateurs préalablement établie. Ainsi, hormis les indicateurs de produits, les autres indicateurs d'effet et d'impact n'ont pas pu être renseignés pour pouvoir confirmer l'ensemble des hypothèses de la théorie du changement. En fait, les activités de collecte pour ces indicateurs n'ont été ni programmées, ni budgétisées.

Nous estimons d'ailleurs que le projet devrait mettre en place des mécanismes de suivi de la violence et de la criminalité dans les quartiers ciblés et des changements de comportement des jeunes violents bénéficiaires du projet ; ce qui n'a malheureusement pas été le cas.

*Dans quelle mesure l'équipe du projet YPI a-t-elle soutenu et facilité le partage de leçons (à la fois du projet et de la base de connaissances mondiale) ?*

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet HIMO géré par le PNUD, il est apparu que le budget de réalisation des activités d'aménagement en HIMO ne permettait pas d'accompagner les 300 jeunes identifiés vers l'autonomisation. L'équipe du projet a alors envisagé d'adopter l'approche « 3X6 « qui a fait ses preuves dans plusieurs pays et notamment les pays des Grands Lacs en Afrique. C'est une approche qui permet d'aller vers une insertion et autonomisation effectives des jeunes. L'approche a été soumise par l'équipe du projet au Comité de pilotage dans le cadre du partage des connaissances mondiales et approuvée lors d'une réunion de celui-ci.

L'équipe du projet vient également de produire un film documentaire de 16 et 6 minutes pour documenter les expériences et les leçons apprises du projet. Ce film devrait servir à partager les leçons apprises du projet

avec d'autres partenaires intéressés à développer les mêmes types d'activités avec les populations et les jeunes, cibles du projet.

Il faut noter que d'autres donateurs ont été invités à toutes les rencontres destinées à examiner l'évolution du projet et les leçons apprises dans sa mise en œuvre. C'est le cas notamment de l'atelier bilan organisé à Conakry le 27 juin 2019 qui a regroupé les différentes parties prenantes au projet.

Comme on le voit à travers ces exemples, l'équipe du projet a effectivement soutenu et facilité le partage des leçons avec d'autres partenaires et donateurs intéressés à répliquer des approches réussies d'accompagnement des populations à risque, dont les jeunes (filles et garçons) des quartiers.

*Dans quelle mesure le projet YPI a-t-il communiqué efficacement avec les participants au projet, les ONG partenaires, les donateurs et les autres parties prenantes ?*

Même s'il n'est pas mentionné que le projet a élaboré des stratégies de communication délibérées ou des plans visant à impliquer ses parties prenantes de manière systématique, nous avons constaté lors des entretiens avec les parties prenantes que la plupart d'entre elles avaient conclu que le PNUD, l'ONUDI et ONU-Habitat étaient relativement accessibles et ouverts au dialogue. En particulier, les membres de l'équipe chargée du projet ont été perçus comme utiles et encourageants pour les parties prenantes sur le terrain avec lesquelles ils partagent les rapports de mise en œuvre et font des missions de supervision.

Les participants au projet ont trouvé l'unité de gestion du PNUD très accessible et très favorable, mais encore une fois, ils ont généralement trouvé que le projet avait un objectif très partagé et que l'approche était pertinente pour répondre à leurs besoins particuliers de promotion de la paix et de la cohésion sociale. Comme cela a été mentionné lors de l'atelier bilan du projet, certaines parties prenantes et notamment les responsables des communes et de quartiers ciblés se plaignent du manque ou de l'insuffisance d'informations fournies par les agences sur les décaissements sous forme de crédit effectués vers les groupes de jeunes pour les AGR soutenues par l'ONUDI.

Des jeunes considérés à risque qui auraient pu bénéficier du projet ou auraient été plus activement impliquées dans sa mise en œuvre estiment qu'une opportunité de les impliquer dans le projet avait été perdue en raison du manque de communication des ONG chargées de leur identification sur le terrain.

*Dans quelle mesure les risques ont-ils été gérés ?*

Malgré les prévisions positives du PNUD et de ses partenaires du SNU concernant l'impact du projet sur la sécurité dans les quartiers à risque ciblés, une mesure d'atténuation des risques prévoyait de surveiller en permanence la situation générale dans le pays et le respect des engagements de certaines parties prenantes afin de garantir que les effets potentiellement négatifs du projet sur les causes de conflit et de vulnérabilité soient rapidement identifiées et des mesures d'atténuation mises en œuvre de manière proactive. Cette mesure a été clairement bénéfique avec le manque de consensus entre les acteurs politiques sur les modalités d'organisation des élections communales et locales.

De même, la non fourniture des équipements photovoltaïques attendus de la Chine a eu des effets négatifs importants sur cette composante. En fait, une des conséquences a été que les panneaux installés sont en matériaux locaux ne répondant pas nécessairement à la qualité requise. Aujourd'hui encore, malgré l'ajustement à la baisse des besoins, les jeunes attendent toujours de recevoir ces équipements pour pouvoir lancer les activités de leurs coopératives.

Il faut noter que l'instabilité politique en Guinée est récurrente et que durant les derniers mois de sa mise en œuvre le projet a dû s'adapter aux troubles liés aux rumeurs sur une éventuelle révision constitutionnelle et aux mouvements sociaux liés aux délestages électriques.

Dans certaines zones du pays comme à N'Zérékoré, la formation des jeunes au civisme et à la citoyenneté, et la prise de conscience que cette formation a entrainée chez eux, ont permis d'éviter le pire, certains jeunes des quartiers ciblés s'étant fortement impliqués dans le maintien de la paix dans leurs quartiers et ailleurs dans la commune de N'Zérékoré.

*Les besoins en ressources du projet YPI sont-ils satisfaits, évalués périodiquement et efficacement mobilisés ?*

Le rapport final de supervision a montré qu'un total de 1.000.000 dollars avait été mis à la disposition des agences par le PBF pour financer le projet auxquels le PNUD a ajouté 120.000 dollars pour le volet mise en œuvre de l'approche 3X6 en faveur des jeunes impliqués dans les travaux HIMO, contre un budget total de 1.500.000 dollars, ce qui équivaut à 74% du budget total du projet.

Hormis le financement promis par la Chine et qui n'a jamais pu être mobilisé, le projet a reçu l'intégralité du financement promis par le PBF et a même bénéficié d'un financement complémentaire de la part du PNUD, financement obtenu sur recommandation du Comité de pilotage dans le cadre de l'accompagnement des jeunes impliqués dans les travaux HIMO suivant l'approche 3X6.

Il faut noter cependant que certains bénéficiaires du projet se plaignent de la lenteur avec laquelle les agences partenaires et notamment ONU-Habitat pour le photovoltaïque et le l'ONUDI pour le crédit, mettent à disposition les fonds. Comme nous l'avons signalé plus haut, jusqu'au moment où nous rencontrions les jeunes bénéficiaires du projet dans le cadre de cette évaluation, ceux parmi eux qui ont été formés au photovoltaïque n'avaient pas encore reçu leurs financements pour pouvoir démarrer leurs activités, alors que ceux bénéficiant du financement des AGR de la part de l'ONUDI n'ont reçu que 70% de ce financement en nature ou sous forme de crédit.

*Le projet YPI dispose-t-il des ressources humaines appropriées pour mener à bien ses activités ?*

Comme nous l'avons indiqué plus haut, en termes de personnel, le projet a utilisé un Coordinateur de projet, une assistante administrative, trois animateurs (dont un par commune), et un chauffeur, tous recrutés localement et à temps plein, appuyés au départ par deux (2) VNU (un national et l'autre International). Le projet a également été appuyé à la demande par des points focaux (un par agence) ayant travaillé pendant la phase de mise en œuvre. Enfin le projet a travaillé avec les trois ONG de mise en œuvre (CENAFOD, Balai Citoyen et Be the Change Academy et Emergency) qui ont mis à contribution leurs personnels détachés à cet effet et une expertise pour les accompagner.

Les interviews avec les jeunes ont révélé que même si globalement ils sont satisfaits de la qualité des formations reçues, certaines ONG ne disposaient pas de toute l'expertise nécessaire pour le renforcement des capacités et l'accompagnement de la mise en œuvre des activités. Cette faiblesse a eu un impact négatif sur la qualité des services offerts et sur le niveau de satisfaction des bénéficiaires.

En ce qui concerne l'organisation des deux enquêtes de perception (initiale et finale), à l'examen des rapports d'enquête nous avons constaté quelques erreurs de méthodologie et d'approches d'analyse (que nous avons signalées à l'ONG en charge de la conduite de ces enquêtes). A l'avenir, même si la politique du PBF est d'identifier toutes les parties prenantes y compris les ONG de mise en œuvre au moment de la conception du projet, nous suggérons que les opérations de collecte et d'analyse de données soient confiées à des institutions spécialisées en la matière.

### 4.4.2 Le projet YPI a-t-il été mis en œuvre dans les limites du budget ?

*Les dépenses réelles correspondent-elles aux dépenses prévues ?*

Le budget global du projet qui était de 1.500.000 US$ au moment de sa conception, a été ramené à 1.000.000 US$ correspondants à la contribution du PBF et ce, dès le démarrage de sa mise en œuvre compte tenu de l'impossibilité de mobiliser les 500.000 US$ promis par la Chine. La répartition du financement entre les trois agences (PNUD, ONU-Habitat et ONUDI) est restée inchangée à savoir :

- PNUD : 565.580 US$ ;
- ONU-Habitat : 273.920 US$ ; et,
- ONUDI : 160.500 US$.

À la fin du premier semestre de la deuxième année de mise en œuvre du projet, le total des dépenses cumulées s'élevait à 944.902,03 US$, contre 431.939 US$ à la fin de la première année de mise en œuvre.

Ces dépenses représentent 94% du budget total du projet en 2019 (43% à la fin de la première année de mise en œuvre). Le reste des fonds devrait être dépensé au cours des derniers mois de l'année 2019, le projet étant clôturé au 31 mai.

L'analyse des dépenses par agence révèle que l'évolution des décaissements a été le suivant pour la fin de la première année de mise en œuvre et le premier semestre de la deuxième année :

- PNUD : 499.138,41 US$ (90%) à la fin du premier semestre de la deuxième année de mise en œuvre du projet contre 340.811 (60,3%) à la fin de la première année de mise en œuvre ;
- ONU-Habitat : 273.114,51 US$ (100%) à la fin du premier semestre de la deuxième année de mise en œuvre du projet contre 6.607 (2,4%) à la fin de la première année de mise en œuvre ;
- ONUDI : 160.420,11 US$ (99,95%) à la fin du premier semestre de la deuxième année de mise en œuvre du projet contre 77.641 (48,4%) à la fin de la première année de mise en œuvre

Comme on le voit, à l'exception du PNUD qui dispose encore d'un reliquat de financement, l'essentiel des fonds alloués ont été théoriquement dépensés par chacune des agences. Il faut noter cependant que les fonds de ONUDI ont été décaissés au compte de l'ONG Jatropha qui est chargée de la mise à la disposition des coopératives de jeunes les financements promis. Ceux-ci affirment n'avoir reçu à ce jour que 70% du financement sous forme de cash (N'Zérékoré) ou en nature pour certains jeunes de Ratoma.

Il ressort des rapports financiers du projet pour la première année et le premier semestre de la deuxième année de mise en œuvre que les affectations au budget du projet et aux lignes budgétaires sont restées constantes (Tableau avec Delivery en annexe). De même, les dépenses réelles ont été conformes aux dépenses prévues pour l'ONUDI.

En ce qui concerne le PNUD et l'ONU-Habitat, les données de dépenses révèlent de très larges dépassements sur certaines lignes alors que d'autres lignes restent largement en deçà des prévisions :

Pour le PNUD, la situation des lignes les plus significatives est la suivante :

- Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation) : 57.100 US$ prévus et 17.519 US$ dépensés ;
- Services contractuels : 111.959 US$ prévus et 172.482,65 US$ dépensés ;
- Transferts et subventions aux homologues : 232.500 US$ prévus et 157.269,36 US$ dépensés.

Pour ONU-Habitat la situation des dépenses se présente comme suit :

- Personnel et autres employés : 7000 US$ prévus et 27.415,55 US$ dépensés ;
- Frais de déplacement : 16.000 US$ prévus et 33.794 US$ dépensés ;
- Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs : 20.000 US$ prévus et 49.903,35 dépensés.

Quant à la ligne « Équipements, véhicules et mobiliers (compte tenue de la dépréciation) », sur une allocation de 140.000 US$ les dépenses réelles sont de 75.913,47 US$, soit un peu plus de 50%.

C'est dire que pour ces deux agences, les dépenses réelles n'ont pas été conformes aux dépenses prévues pour chacun des postes de dépense comme le montre les tableaux financiers en Annexe H de ce rapport.

*Qu'est-ce qui explique les différences entre les dépenses budgétées et les dépenses réelles ?*

Au niveau du PNUD, il était prévu l'achat d'un véhicule, mais le PNUD a mis à disposition un véhicule et orienté les fonds vers d'autres activités ; ceci pourrait justifier le faible taux d'exécution de la ligne « Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation) » et les dépassements de dépenses sur d'autres lignes.

Pour ONU-Habitat et en ce qui concerne les écarts entre les dépenses budgétisées et les dépenses réelles, le responsable du projet à Nairobi explique que dans le cadre de du système financier, UMOJA de ONU-

Habitat, il est possible que les dépenses/engagements tombent dans une catégorie différente du budget alloué. Cette question devra faire l'objet d'approfondissement avec l'équipe de ONU-Habitat.

*Les produits prévus (tels que définis dans les plans de mise en œuvre) ont-ils été produits avec les intrants fournis ?*

A l'examen du tableau des indicateurs, il apparait que l'ensemble des extrants prévus tels que définis dans le plan de mise en œuvre ont été effectivement produits avec les intrants fournis. La question qui se pose se situe au niveau de la qualité des extrants produits.

En ce qui concerne le volet identification des principales manifestations de la violence et de la délinquance, et les réponses pouvant être appuyées, trois (3) rapports diagnostics ont été produits sur trois (3) prévus. Dans ces rapports les listes des principales manifestations de la violence et de la délinquance prévalant dans les quartiers et les propositions de réponses ont été présentées.

Concernant les forums de quartiers et les Conseils de sécurité et de prévention de la délinquance, ceux-ci se sont réunis trente-sept fois (douze réunions étaient initialement prévues) et ces structures comptent environ 28,59% (11,43% de filles) de jeunes en leur sein. A noter cependant que les CSLPD ont cessé de fonctionner depuis l'installation des nouveaux maire dans les communes.

Les activités HIMO ont mobilisé trois cent (300) jeunes pour l'aménagement et la sécurisation des quartiers défavorisés dans les trois communes ciblées et douze (12) sites sur dix (10) prévus ont été effectivement aménagés. Certains de ces jeunes ont pu bénéficier d'AGR à travers l'approche 3x6. Il faut regretter que presque partout, les activités d'assainissement se sont arrêtées et les sites se retrouvent aujourd'hui dans leur situation de départ.

En ce qui concerne le volet photovoltaïque, il était prévu que six sites à risque dans les trois communes cibles soient éclairés par la professionnalisation de 100 jeunes dans les métiers de photovoltaïque. Nous avons visité les sites concernés et examiné la qualité et la fonctionnalité des panneaux installés. Nous nous sommes également entretenus avec les jeunes formés aux métiers du photovoltaïques à travers des groupes de discussions aussi bien à N'Zérékoré qu'à Conakry.

Il apparait que :

- ✓ Les panneaux installés ne répondent pas à la qualité requise (hauteur non adéquate, rayon d'éclairage insuffisant, un pourcentage élevé ne sont pas fonctionnels) ;
- ✓ Les panneaux installés ne l'ont pas été sur les zones sombres nécessitant un éclairage, le critère de choix des sites d'installation des panneaux a été « leur sécurité » plutôt que « la sécurité des populations » ;
- ✓ Les 100 jeunes ne sont pas formés à l'installation et à l'entretien des panneaux solaires installés dans les communes de Guinée dans le cadre de la coopération chinoise ;
- ✓ Les 100 jeunes n'ont bénéficié ni de kits d'entretien des panneaux, ni de financement pour leur permettre d'exercer le métier de photovoltaïque.

A ce stade et étant donné que tous les fonds semblent avoir été consommés, nous nous demandons sur quelles ressources les appuis aux jeunes formés au photovoltaïque seront fournis surtout que ceux-ci ont ouverts des comptes auprès de Afriland Bank qui demandent à être alimentés et qui génèrent chaque jour de nouveaux agios. Par ailleurs, nous nous posons la question de savoir si la non fourniture des panneaux promis par la Chine est la seule explication à l'exécution pas très satisfaisante de ce volet du photovoltaïque.

En ce qui concerne les AGR appuyées par l'ONUDI, le rapport de suivi indique que 124 jeunes dont 45% de filles des quartiers ciblés mènent des activités génératrices de revenus. Nous ne comprenons pas si ces chiffres incluent certains jeunes appuyés par le PNUD à travers l'approche 3x6 car nos échanges avec les jeunes ont révélé que les fonds gérés par l'ONUDI à travers Jatropha viennent à peine d'être décaissés et certains jeunes (ceux par exemple qui ont bénéficié de la fourniture de presses à briques) n'ont pas encore démarré leurs activités faute de ressources pour l'achat de matières premières.

### 4.4.3 Le projet YPI a-t-il été mis en œuvre à temps ?

*Les délais réels de mise en œuvre des plans de travail ont-ils été respectés ?*

Officiellement démarré le 18 mai 2017, la mise en œuvre du projet n'a commencé qu'en septembre 2017, soit un retard de quatre mois en raison des incidents consécutifs aux élections communales de février 2018 ; ce qui a obligé à une extension sans coûts additionnels de six mois du projet. C'est dire que dès le départ, les délais de mise en œuvre du projet n'ont pas été respectés.

Nous avons examiné les rapports d'activités des différentes ONG associées à la mise en œuvre du projet. Il apparait que globalement et à quelques exceptions près, les délais de mise en œuvre des plans de travail annuels n'ont pas été respectés.

Des retards importants ont été observés dans l'organisation des formations au métier du photovoltaïque et la mise à disposition des financements. Pour les personnes de ONU-Habitat que nous avons interrogées, l'approche de l'organisation en matière de photovoltaïque consiste à :

- ✓ Promouvoir une innovation par l'utilisation de matériaux locaux dans la fabrication des panneaux solaires ;
- ✓ Développer l'emploi jeunes ;
- ✓ Régler en même temps le problème d'éclairages publics au niveau local.

Une telle approche ne pouvant pas être mise en œuvre dans la précipitation, il fallait beaucoup de temps pour garantir le succès, ce qui explique les retards de mise en œuvre.

Il faut noter quand même qu'à ce jour, et après consommation de tous les fonds alloués à ONU-Habitat, les coopératives de jeunes constituées à la demande de ONU-Habitat dans le cadre du photovoltaïque n'ont reçu aucun financement, à cause selon nos interlocuteurs de ONU-Habitat, des délais transactionnels.

En ce qui concerne les activités génératrices de revenus appuyées par l'ONUDI, les bénéficiaires (jeunes filles et garçons) se plaignent des retards enregistrés dans la mise à disposition des crédits. A ce jour, les AGR appuyées par l'ONUDI n'ont reçu que 70% de leurs financements de la part de Jatropha (institution de micro crédit), le rapport financier de l'ONUDI indiquant que 100% des fonds ont déjà été décaissés.

Nos entretiens avec les responsables de l'ONUDI et de ONU-Habitat n'ont pas permis d'identifier les véritables causes des retards dans la mise en œuvre de ces activités inscrites dans les plans de travail du projet.

## 4.5 Durabilité, réplicabilité et mise à l'échelle

**Les résultats obtenus grâce au projet sont-ils durables, reproductibles et/ou peuvent-ils être mis à l'échelle ?**

Nous avons essayé de comprendre si les résultats obtenus dans le cadre de ce projet seraient durables, reproductibles et/ou peuvent être mis à l'échelle. Dans chacun des domaines de résultats, nous avons trouvé des preuves de mesures et d'approches spécifiques adoptées dans le cadre du projet YPI pour contribuer à sa durabilité, à sa mise à l'échelle ou à sa reproductibilité (DER).

L'examen de la documentation du projet révèle en effet que pendant sa conception il a été tenu compte de la préoccupation de durabilité. En effet, tous les ministères impliqués dans la gestion de la paix et de la cohésion sociale dans les quartiers (Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi jeunes, Ministère de la Sécurité et Protection civile, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ministère de l'Unité nationale et de la Citoyenneté, Ministère de la Ville et de l'aménagement du Territoire), ont été associés à la conception du projet, même si la plupart des ministères ne se sont pas impliqués au travail du projet, l'argent n'étant pas domicilié chez eux.

A noter que le ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes consignataire du document de projet a joué son rôle de leader du côté du Gouvernement en ce qui concerne l'identification et l'accompagnement des jeunes à travers ses structures au niveau communal. Quant à lui, le ministère de la ville et de l'aménagement du territoire s'est engagé aux côtés de ONU-Habitat à travers un protocole de collaboration dans la gestion du volet photovoltaïque. Le ministère de la sécurité et de la protection civile s'est quant à lui, impliqué dans le fonctionnement des FSLPD/CSLPD et le suivi de la sécurité. Cependant, rien ne permet de dire que ces trois ministères se sont véritablement appropriés le projet du point de vue de l'élaboration et la mise en application de stratégies nationales d'intervention dans les volets dont ils sont responsables.

De même, les Organisations de la société civile (Balai citoyen, Centre africain de formation pour le développement, Be the Change Academy et Emergency) ont été associées à la conception du projet et choisis comme agences d'exécution des activités, ce qui a pu aider au renforcement de leurs propres capacités.

Enfin, les autorités communales et des quartiers, ont été associées à l'identification des jeunes bénéficiaires du projet sous la conduite du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi Jeunes, et à la mise en œuvre des activités.

### 4.5.1 Implication des jeunes à risque dans la prévention et la gestion des conflits dans leurs communautés

Ce résultat a une grande marge d'absorption du point de vue de la durabilité, de la reproductibilité et de la mise à l'échelle. Les responsables des communes cibles du projet ont souligné que la redynamisation des CSLPD et des Forums de quartiers créés dans le cadre du projet de police de proximité et l'implication active des jeunes et des forces de sécurité dans leur fonctionnement aura une grande influence sur la gestion des conflits au niveau local dans le pays. Ils proposent d'étendre l'approche Forums de quartiers à tous les quartiers relevant de leurs communes, et les CLSPD/Forums de quartiers à l'ensemble des communes du pays.

Dans le financement du projet par le PBF, il est possible qu'il y ait une réplication ultérieure de ce volet. Le personnel du Secrétariat du PBF a affirmé que quatre projets PBF sont en cours d'élaboration pour en particulier assister le pays dans la gestion des échéances électorales futures. La préoccupation d'étendre l'approche CLSPD/Forums de quartiers pourrait être prise en compte à travers ces projets pour étendre l'approche à l'ensemble du pays, de façon à assurer la continuation des pratiques établies dans le cadre du projet YPI. De façon générale, le ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes devrait aussi prendre ce résultat et tous les autres résultats d'ailleurs, les discuter avec ses principaux partenaires pour la mobilisation des ressources (hors PBF) et les impliquer au processus de réplication et de mise à l'échelle.

Du côté des jeunes bénéficiaires du projet, la formation au civisme et à la citoyenneté s'est révélée porteuse en termes de promotion de la paix et de la cohésion sociale dans les quartiers cibles et même au-delà de ces quartiers. L'approche pourrait être mise à l'échelle de manière progressive sur l'ensemble du pays avec constitution de pools de jeunes réconciliateurs-référence dans la construction de la paix et de la cohésion nationale ; ces pools de jeunes qui se sont appropriés l'approche du projet existent déjà au niveau de la commune de Nzérékoré et devraient être mis en place dans toutes les communes du pays.

### 4.5.2 Rétablissement de la confiance entre les services de sécurité, les autorités locales, les populations et les jeunes à risque des quartiers ciblés

Comme pour le résultat 5.1, ce résultat a également une grande marge d'absorption du point de vue de la durabilité, de la reproductibilité et de la mise à l'échelle. Ce qui est dit concernant l'implication des jeunes et des forces de sécurité et l'impact que cette implication a sur la participation active des jeunes aux activités des CSLPD/Forums de quartiers vaut aussi pour ce résultat portant sur le rétablissement de la confiance entre les jeunes et les forces de sécurité. Selon les responsables communautaires interrogés, la participation des

forces de défense et de sécurité aux réunions des FSLPD/CSLPD a créé la confiance et cette confiance est perceptible au niveau des jeunes. Il n'y aurait plus de mythe entre les forces de sécurité et les jeunes et une certaine collaboration existe déjà.

Ce volet pourrait être répliqué dans le cadre d'un financement éventuel d'autres partenaires du ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes, pourvu que ce ministère puisse vendre les résultats obtenus à ses autres partenaires financiers. Le film documentaire produit devrait servir à vendre ces résultats du projet.

A noter que rien ne permet de dire que les bénéficiaires de ce volet, et notamment les services de sécurité, les autorités locales, les populations et les jeunes à risque des quartiers ciblés en particulier se soient appropriés le résultat obtenu compte tenues des tensions observées entre services de sécurités et populations/jeunes lors de manifestations récentes liées à la révision constitutionnelle en vue.

### 4.5.3 Amélioration du cadre de vie dans les quartiers à risque

Du côté des autorités communales, des chefs de quartiers ont regretté que la gestion du volet assainissement du projet ait été exécutée sans, selon eux, leur implication effective, le choix des jeunes et leur rémunération étant faits entre les ONG de mise en œuvre et les jeunes sans l'implication des responsables communautaires. Ils ont regretté aussi qu'il n'y ait pas eu continuité dans les actions d'assainissement réalisées par les jeunes et ont estimé que pour garantir la pérennisation de ce volet il fallait confier aux Chefs de quartiers l'assainissement en les dotant de camions pour le ramassage des ordures et en mettant à leur disposition les fonds afin d'identifier, recruter et gérer eux-mêmes les jeunes violents ou à risque qui vont mener les travaux HIMO.

Les autorités communales ont également attiré notre attention sur le fait que la gestion des lampadaires était de leur responsabilité et qu'ils regrettaient que la formation aux métiers du photovoltaïque n'ait pas porté sur le modèle de lampadaires existants dans leurs localités. Ils nous ont informé qu'ils disposent de ressources financières pour l'entretien des lampadaires et qu'ils ne demandent que le recyclage des jeunes formés au photovoltaïque pour établir des contrats de maintenance avec eux. D'autres jeunes pourraient être formés au métier du photovoltaïque de façon à couvrir tout le pays. A noter que le volet Photovoltaïque aurait pris des dispositions pour assurer la transition en affectant le suivi des coopératives au MVAT puis en encourageant Afriland First Bank à soutenir ces coopératives

La disponibilité de financements issus des impôts locaux et des ristournes au niveau de chaque mairie constitue un potentiel important pour étendre et mettre à l'échelle ce résultat lié à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers. Il s'agira de restituer aux Chefs de quartiers le rôle de gestion de l'assainissement au niveau local et de laisser aux mairies le soin de gérer la maintenance des panneaux photovoltaïques après avoir constitué un pool de techniciens formés au photovoltaïque dans chaque commune du pays. La pérennisation de ce résultat pourrait être facilitée par sa prise en compte dans le cadre des projets PBF de soutien aux processus électoraux ou les financements d'autres partenaires du ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes. Ces nouveaux financements pourraient couvrir l'achat de camions à affecter aux mairies ou à des groupes de quartiers pour le ramassage des ordures. La condition de succès serait que les autorités locales (communales et de quartiers) s'approprient la gestion de l'assainissement et l'installation/entretien des éclairages publics, ce qui n'est pas le cas pour le moment.

### 4.5.4 Employabilité et offre d'opportunités de revenus chez les jeunes à risque

Le financement des activités génératrices de revenus à travers l'approche HIMO combinée au 3X6 a montré son efficacité car les jeunes commencent à se constituer en pools d'entrepreneurs impliqués dans l'innovation avec possibilité de développement de chaines de valeurs, preuve aussi qu'ils se sont appropriés l'approche du projet. Par exemple, les unités de production d'huile de palmiste fournissent aux éleveurs de porcs l'alimentation pour leur cheptel, et aux coopératives de saponification la matière première dont elles

ont besoin, sans oublier que ces productions devraient être distribuées par les jeunes impliqués dans les activités commerciales. La restitution aux Chefs de quartiers de la gestion de l'assainissement et l'implication des jeunes dans ces activités d'assainissement à travers des travaux HIMO offre aux jeunes violents et à risque, s'il sont constitués en PME, des possibilités d'emplois durables. Il faut noter qu'on fait de l'emploi durable comme moyen de réduire la violence et non comme une fin en soi.

Par ailleurs, la formation des jeunes au photovoltaïque et l'utilisation de ces jeunes par les mairies dans la maintenance des panneaux solaires installés dans ces communes pouvait offrir une opportunité d'emplois durables pour les jeunes à risque ; approche pouvant être étendue à l'ensemble du pays moyennant la formation des jeunes.

# 5 Conclusions et recommandations

La section suivante résume les preuves relatives à la validité des hypothèses critiques de la théorie du changement et fournit des conclusions résumées de l'évaluation globale basée sur les preuves rassemblées.

## 5.1 Validité des hypothèse critiques

Nous avons présenté ci-dessous des points récapitulatifs sur la validité des quatre hypothèses critiques identifiées pour le projet YPI. Ils sont basés sur les sources de preuves obtenues de la réponse aux questions d'évaluation dans la section des constatations et sont expliqués ci-dessus. C'est dire que l'évaluation de la validité des hypothèses repose sur les résultats de l'évaluation.

Une compréhension approfondie de la validité des hypothèses permet de faire la différence entre ce qui était prévu et ce qui s'est réellement passé. Par conséquent, les conclusions et les recommandations sont basées sur des constatations réelles, des perceptions et des observations de la divergence entre les deux.

**Un cadre de vie assaini dans les quartiers (espaces urbains aménagés et bonne gestion des ordures, éclairages publics dans les zones à risque) est un facteur de réduction de l'insécurité et des violences urbaines de nuit.**

- Les preuves fournies par les parties prenantes notamment les Chefs de quartiers cibles et les jeunes violents ou à risque, et la documentation démontrent la valeur de la réduction de l'insécurité et des violences résultant d'une amélioration du cadre de vie dans les quartiers.

**Plus d'opportunités d'emplois et de revenus pour les jeunes réduit la violence.**

- Les preuves fournies par les Chefs de quartiers et les jeunes violents ou à risque bénéficiaires des activités génératrices de revenus ont clairement montré que plus d'opportunités d'emplois et de revenus permet de sortir ces jeunes de la délinquance et des actes de violences et crée plus de sécurité dans les quartiers à risque.

**Le rétablissement de la confiance entre les services de sécurité, les autorités locales, les communautés et les jeunes à risque réduit les risques de violence et de délinquance.**

- Les entretiens organisés avec les différentes parties prenantes et notamment les jeunes bénéficiaires du projet ne donnent pour le moment aucune preuve d'un véritable rétablissement de la confiance entre les services de sécurité et les jeunes du fait du projet. Certaines autorités communales affirment que la confiance est effectivement rétablie entre les populations, y compris les jeunes violents, et les forces de sécurité et que la baisse de la délinquance est le résultat du rétablissement de cette confiance. D'autres Chefs de quartiers interrogés estiment que c'est l'installation des Postes Avancés des FDS (PA) et la présence prolongée des forces de sécurités dans des sites stratégiques de la capitale qui a obligé les jeunes à établir une espèce de dialogue avec les FDS.

**Plus de civisme et de culture de la paix chez les jeunes réduit l'insécurité et les violences en général et les violences de nuit en particulier.**

- Les preuves fournies par les jeunes, particulièrement ceux de N'Zérékoré, et par les Chefs de quartiers démontrent la valeur de la réduction de la violence et de l'insécurité, et de la promotion de la paix et de la cohésion sociale du fait de la formation des jeunes violents au civisme et à la citoyenneté.

## 5.2 Conclusions de l'évaluation

**Pertinence et demande de services du projet YPI**

En moyenne, le projet YPI peut être considéré comme ayant été extrêmement pertinent dans son approche qui consiste à mobiliser les jeunes hommes et jeunes femmes violents ou à risque dans une dynamique de synergie avec les leaders politiques locaux et les services de sécurité afin de réduire les actes de délinquance et de violences urbaines dans les quartiers, à travers une insertion socioéconomique et un engagement citoyen des jeunes désœuvrés. Le travail HIMO avec des personnes marginalisées est un moyen d'offrir à tous sans discrimination un revenu. Les AGR constituent aussi une stratégie efficace de créer des emplois durables et des revenus mais la préoccupation est bien sûr que l'emploi soit un moyen de réduire la violence. La prévention et la lutte contre les violences dans les quartiers est un moyen de renforcer la paix et la cohésion nationale dans le pays.

Il y a eu une demande largement exprimée pour les services offerts notamment le renforcement des capacités, l'appui aux activités génératrices de revenus et le développement du photovoltaïque, ainsi que des niveaux élevés de satisfaction et d'appréciation de la qualité pour certains de ces services. Il existe également plusieurs cas de demande de services et d'assistance supplémentaires de la part des populations bénéficiaires, qui ne sont pas actuellement à la portée du projet YPI faute de financements, mais qui coïncident avec les mandats respectifs du PNUD, de l'ONU-Habitat et de l'ONUDI, avec les priorités nationales et les objectifs de développement durables.

Les équipes du PNUD, de ONU-Habitat et de l'ONUDI bénéficient d'un capital de confiance sur le terrain et sont en position de jouer un rôle efficace dans le rétablissement de la paix et de la cohésion nationale en Guinée ; même si, certaines agences ne se sont pas acquittées de toutes leurs obligations dans ce projet, notamment le financement des jeunes.

**Efficacité**

Globalement, même si le projet YPI a atteint ses objectifs et même dépassé certains, compte tenu des indicateurs qui ont été proposés et mesurés à travers les rapports de suivi, le projet n'a pas été suffisamment efficace. Le volet photovoltaïque de l'ONU-Habitat n'a pas pu produire les résultats attendus et avec la qualité requise. Quant au volet AGR de l'ONUDI, il a connu des retards importants et ils sont encore nombreux les jeunes qui attendent le financement de l'ONUDI.

Cependant, la qualité des services offerts dans le cadre du projet YPI (principalement lié aux services de formation) était « bonne » à « très bonne ». Ces services ont été utiles pour l'amélioration de l'employabilité des jeunes, la création de revenus, et l'amélioration aussi de leurs attitudes face au civisme et à la citoyenneté. Enfin, plusieurs commentaires ont clairement mis en évidence un manque de suivi, et une nécessité de recycler les jeunes formés et d'offrir des services de soutien pour mettre en pratique les compétences acquises.

**Efficience**

Globalement, si on tient compte des retards observés dans la mise en œuvre des plans de travail du projet, il apparaît difficile d'affirmer que les orientations et la supervision du personnel du PNUD, de l'ONUDI et de UN-Habitat a été efficace et conduite de manière satisfaisante. Par ailleurs, même si un plan de suivi et évaluation du projet a été élaboré avec une liste d'activités de suivi et évaluation, ce plan ne comportait pas la partie indicateurs qui devait servir de base à la construction de la liste des activités de suivi et évaluation. Ainsi, hormis les indicateurs de produits, les autres indicateurs d'effet et d'impact n'ont pas pu être renseignés pour pouvoir confirmer l'ensemble des hypothèses de la théorie du changement.

Deux éléments permettent cependant d'affirmer que l'équipe du projet YPI a soutenu et facilité le partage de leçons (à la fois du projet et de la base de connaissances mondiale). Le premier éléments concerne la recommandation et l'adoption de l'approche « 3X6 « qui a fait ses preuves dans plusieurs pays et notamment les pays des *Grands Lacs en Afrique ;* approche qui permet d'aller vers une insertion *et* autonomisation effectives des jeunes. Le deuxième élément concerne la production en cours d'un film documentaire de 16

et 6 minutes pour documenter les expériences et les leçons apprises du projet. Ce film devrait servir à partager les leçons apprises du projet avec d'autres partenaires intéressés à développer les mêmes types d'activités avec les populations et les jeunes, cibles du projet.

Comme on le voit, l'équipe du projet a effectivement soutenu et facilité le partage des leçons avec d'autres partenaires et donateurs intéressés à répliquer des approches réussies d'accompagnement des populations à risque, dont les jeunes (filles et garçons) des quartiers

Dans l'ensemble, les besoins en ressources du projet YPI ont été satisfaits, évalués périodiquement et efficacement mobilisés. A noter cependant que les fonds promis par la Chine pour le photovoltaïque n'ont pas pu être mobilisés. En ce qui concerne les ressources humaines utilisées pour mener à bien les activités, elles étaient relativement appropriées même si des gaps d'expertise ont été constatés dans la conduite de certaines formations et de certaines activités de collecte et analyse de données et notamment du côté du partenaire CENAFOD chargé en particulier de la conduite des enquêtes de perception de début et de fin de projet.

Enfin, à l'examen du tableau des indicateurs, il apparait que l'ensemble des extrants prévus tels que définis dans le plan de mise en œuvre ont été effectivement produits avec les intrants fournis. La question qui se pose se situe au niveau de la qualité des extrants produits, en particulier pour le volet photovoltaïque.

**Appui au Gouvernement**

Le projet a été conçu de façon à impliquer le Gouvernement et en particulier le ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes, le ministère de la ville et de l'aménagement du territoire, le ministère de la sécurité, le ministère de l'unité nationale et de la citoyenneté, etc. comme partenaires stratégiques.

Le ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes est consignataire du document de projet et a joué son rôle de leader du côté du Gouvernement, alors que le ministère de la ville et de l'aménagement du territoire s'est engagé aux côtés de ONU-Habitat à travers un protocole de collaboration dans la gestion du volet photovoltaïque. Le ministère de la sécurité et de la protection civile s'est quant à lui, impliqué dans le fonctionnement des FSLPD/CSLPD et le suivi de la sécurité.

Cependant, il n'a pas été possible de domicilier le projet au niveau du ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes faute de local pour cela, comme il a été difficile aussi de faire participer d'autres ministères comme celui de l'unité nationale et de la citoyenneté de manière très active dans la mise en œuvre des activités du projet. En fait, il a été difficile de mobiliser les points focaux des différents ministères pour les faire participer aux activités du projet. Cela donne à penser que les attentes du PNUD et de ses deux autres partenaires du SNU étaient peut-être irréalistes en ce qui concerne la capacité technique des partenaires gouvernementaux et/ou leur volonté de s'engager et de prendre en compte les conseils du PNUD et de ses partenaires.

**Approche spécifique genre**

Le programme a été délibérément conçu en tenant compte de l'approche genre dans le choix de ses populations cibles avec spécification du nombre de jeunes filles et garçons à impliquer dans les travaux HIMO ou dans le photovoltaïque, ou bénéficiaires des activités génératrices de revenus. Dans le cadre de la mise en œuvre et en particulier pour les formations, l'appui aux activités génératrices de revenus, la préoccupation genre a été également prise en compte. Même dans le cadre de la présentation des indicateurs du projet l'approche genre a été prise en compte.

De notre point de vue, les quelques informations de suivi disponibles permettent d'affirmer aussi que des objectifs sexospécifique ont pu être atteints.

**Approche spécifique droits humains**

Le projet YPI a été conçu et mis en œuvre dans une perspective d'autonomisation, de réinsertion et de participation de jeunes violents, marginalisés et à risque, des jeunes souvent en rupture avec la société. Le projet reconnait ainsi les jeunes de toutes les catégories sociales et des deux sexes, le droit à vivre dans un

environnement adéquat, de vivre en sécurité, de participer à la gestion des problèmes de leurs quartiers, de disposer d'un emploi et d'un revenu leur permettant de mener une vie décente.

De notre point de vue le projet a été délibérément conçu et mis en œuvre en tenant compte de l'approche droits humains.

**Durabilité**

Dans chacun des domaines de résultats, nous avons trouvé des preuves de mesures et d'approches spécifiques adoptées dans le cadre du projet YPI pour contribuer à sa durabilité, à sa mise à l'échelle ou à sa reproductibilité (DER). De façon générale, les résultats obtenus grâce au projet seront durables, reproductibles et peuvent être mis à l'échelle.

Dans le cadre de l'implication des jeunes à risque dans la prévention et la gestion des conflits dans leurs communautés, la formation au civisme et à la citoyenneté s'est révélée porteuse en termes de promotion de la paix et de la cohésion sociale dans les quartiers cibles et même au-delà de ces quartiers. L'approche pourrait être mise à l'échelle de manière progressive sur l'ensemble du pays avec constitution de pools de jeunes réconciliateurs-référence dans la construction de la paix et de la cohésion nationale ; ces pools de jeunes existent déjà au niveau de la commune de Nzérékoré et devraient être mis en place dans toutes les communes du pays.

En ce qui concerne le rétablissement de la confiance entre les services de sécurité, les autorités locales, les populations et les jeunes à risque des quartiers ciblés, le résultat pourrait être répliqué dans le cadre d'un financement éventuel d'autres partenaires du ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes, pourvu que ce ministère puisse vendre les résultats obtenus à ses autres partenaires financiers. Le film documentaire produit devrait servir à vendre ces résultats du projet.

En ce qui concerne l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers à risque, les autorités locales (communes et quartiers) ont exprimé leur intérêt à s'approprier du projet. La disponibilité de financements issus des impôts locaux et des ristournes au niveau de chaque mairie constitue un potentiel important pour étendre et mettre à l'échelle ce résultat lié à l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers. Il s'agira de restituer aux Chefs de quartiers le rôle de gestion de l'assainissement au niveau local et de laisser aux mairies le soin de gérer la maintenance des panneaux photovoltaïques après avoir constitué un pool de jeunes techniciens formés au photovoltaïque dans chaque commune du pays. La pérennisation de ce résultat pourrait être facilitée aussi par sa prise en compte dans le cadre des projets PBF de soutien aux processus électoraux ou les financements d'autres partenaires du ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes. Ces nouveaux financements pourraient couvrir l'achat de camions à affecter aux mairies ou à des groupes de quartiers pour le ramassage des ordures.

En ce qui concerne enfin le résultat portant sur l'employabilité des jeunes, le financement des activités génératrices de revenus à travers l'approche HIMO combinée au 3X6 a montré son efficacité car les jeunes commencent à se constituer en pools d'entrepreneurs impliqués dans l'innovation avec possibilité de développement de chaines de valeurs permettant d'avoir des emplois durables. Par exemple, les unités de production d'huile de palmiste fournissent aux éleveurs de porcs l'alimentation pour leur cheptel, et aux coopératives de saponification la matière première dont elles ont besoin, sans oublier que ces productions devraient être distribuées par les jeunes impliqués dans les activités commerciales.

Enfin, une des grandes leçons apprises de ce projet reste le fait que de meilleures capacités des jeunes constituent un moyen efficace de réduction de l'insécurité, des violences et de la délinquance ; même si la répression n'est pas à écarter dans certains cas de figure.

## 5.3 Recommandations et considérations de long terme

Nous reconnaissons les défis importants rencontrés par le PNUD et ses deux autres partenaires du SNU pour la mise en œuvre réussie de ce projet et leur tentative de se concentrer sur un mécanisme de mise en œuvre

impliquant le Gouvernement, la société civile et le niveau communautaire pour réduire la délinquance et l'insécurité de nuit dans les quartiers, tout en coordonnant leurs interventions dans un esprit de partenariat. A la suite de l'évaluation du projet, nous proposons les recommandations ci-dessous.

### 5.3.1 Recommandations conceptuelles

#### 5.3.1.1 Définir une théorie du changement au moment de la conception du projet

Le projet aurait dû bénéficier d'une théorie du changement plus claire et plus facile à comprendre au moment de sa conception. Un accent aurait été mis au moins sur la formulation des hypothèses critiques et la connaissance des voies de changement aurait aidé l'équipe du projet à mieux se concentrer sur les principaux résultats.

Sur le terrain, l'équipe du projet a globalement exécuté avec succès le projet mais les indicateurs d'effet n'ont pas tous été mesurés et ce manque d'informations a peut-être pu empêcher le projet de se focaliser sur les plus importants changements requis pour réduire l'insécurité, la violence et la délinquance dans les quartiers.

*Nous recommandons donc qu'à l'avenir, chaque projet puisse bénéficier d'une théorie de changement bien élaborée, accompagnée des hypothèses critiques à tester au moment de son évaluation.*

#### 5.3.1.2 Envisager la poursuite de certaines activités du projet y compris la mise à l'échelle

Comme nous l'avons indiqué plus haut et comme l'a démontré la théorie du changement du projet, la prévention et la lutte contre les violences dans les quartiers est un moyen de renforcer la paix et la cohésion dans les quartiers à risque et la Guinée a besoin de paix et de cohésion nationale. L'approche du projet s'est révélée extrêmement pertinente et il y a eu une demande largement exprimée pour les services offerts notamment le renforcement des capacités, l'appui aux activités génératrices de revenus et le développement du photovoltaïque.

Le projet YPI est censé avoir été clôturé au 31 mai 2019. Cependant, certaines activités n'ont pas été finalisées et notamment l'appui financier aux coopératives de jeunes impliqués dans le métier du photovoltaïque et l'appui financier aux activités génératrices de revenus des jeunes ciblés par l'ONUDI. De même, le PNUD n'a pas dépensé l'intégralité des fonds qui lui ont été alloués dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

Le ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes s'est montré ouvert à l'appropriation de l'approche du projet et devrait soutenir le recyclage des jeunes dans les zones d'intervention du projet en matière de photovoltaïque et envisager d'étendre l'approche photovoltaïque à l'ensemble du pays à travers d'autres partenaires (BOCEJ par exemple).

Dans le cadre du suivi post projet les actions suivantes pourraient être envisagées :

*Volet HIMO combiné aux AGR suivant l'approche 3x6*

- ✓ Étudier la faisabilité du transfert aux autorités des quartiers ou au moins communales la gestion du volet HIMO d'assainissement ;
- ✓ Fournir un appui sous forme de crédit aux jeunes qui réalisent des AGR afin de leur permettre d'étendre leurs activités.

Le PNUD à travers les fonds track pourrait financer et soutenir les activités génératrices de revenus.

*Volet photovoltaïque*

ONU-Habitat dispose d'un protocole d'accord avec le ministère de la ville et de l'aménagement du territoire dans le cadre de la gestion du volet photovoltaïque du projet. Ce protocole responsabilise le ministère de la ville pour le renforcement des capacités des jeunes en matière de développement urbain et de passation des marchés entre autres. Il délègue aussi au MVAT le rôle de suivi du projet sur le terrain et notamment la gestion des éclairages publics. Pour ce volet métier du photovoltaïque les actions suivantes pourraient être réalisées :

- ✓ Étant données les difficultés à acquérir les lampadaires importés de Chine dont les coûts unitaires varieraient entre 5 et 8000 US$ l'unité, nous recommandons d'augmenter la taille des panneaux installés par le projet ou à installer dans le futur, ainsi que le nombre d'ampoules afin d'augmenter leur champ d'éclairage ;
- ✓ Au niveau des sites d'éclairage public considérés comme des espaces criminogènes, densifier le nombre de panneaux installés de façon à avoir des sites modèles d'éclairages publics;
- ✓ Recycler les jeunes formés au métier du photovoltaïque et former de nouveaux jeunes dans le cadre d'une mise à l'échelle de l'approche ;
- ✓ Développer un manuel de maintenance des panneaux solaires à l'usage des jeunes formés ;
- ✓ Alimenter les comptes ouverts à Afriland First Bank pour leur financement des coopératives de jeunes formés au photovoltaïque.

*Volet AGR*

Les jeunes bénéficiaires de l'appui de l'ONUDI dans les activités génératrices de revenus n'ont reçu que 70% de leurs financements de la part de Jatropha, partenaires de l'ONUDI dans le projet, certains sous forme de cash, d'autres sous forme de matériel de travail. Nous recommandons que :

1) L'ONUDI réexamine avec JATROPHA l'approche de financement des coopératives de jeunes pour adopter une approche uniforme pour toutes les coopératives de jeunes ;
2) Jatropha décaisse dans les meilleurs délais les 30% de financement encore dus à chaque coopérative de jeunes.

### 5.3.2 Recommandations programmatiques

#### 5.3.2.1 Améliorer le suivi et évaluation

Une des recommandations clés de cette évaluation est que le PNUD qui était l'agence Lead de ce projet envisage *d'intégrer davantage de résultats et d'indicateurs d'effet et d'impact dans la conception future des projets*. La plupart des données figurant dans le cadre de résultats sont axés sur la production de produits plutôt que sur les changements attendus dans les attitudes et comportements des jeunes, sur l'environnement des quartiers ou sur la situation particulière des jeunes dans le marché de l'emploi. Cela ne se prête pas assez à l'évaluation ciblant l'impact du projet.

Le PNUD pourrait et devrait aussi *envisager de renforcer les preuves recueillies lors de la collecte des données de référence*. En effet, du point de vue de l'évaluation fonctionnelle, il est clair que l'évaluation n'a pas été suffisamment documentée par les enquêtes de perception réalisées au début et à la fin de sa mise en œuvre. Certains indicateurs n'ont pas pu être renseignés à l'occasion de ces enquêtes.

*Les futurs projets devront tenir compte pendant leur phase de conceptualisation, de comment ils seront évalués, et prévoir des délais permettant une collecte plus efficace des preuves et une évaluation des résultats*.

Des mécanismes de suivi de la violence et de la délinquance dans les 12 quartiers cibles du projet, et des changements d'attitudes et de comportement chez les jeunes bénéficiaires devraient d'ailleurs être mis en place dès le démarrage du projet ; ce qui n'a pas été le cas.

#### 5.3.2.2 Améliorer le partenariat

Étant donné que le PNUD dispose d'une longue et solide expérience de la programmation conjointe au sein du SNU, le projet YPI aurait pu mieux prévoir les retards ou les difficultés de coordination avec ses partenaires du système. *A l'avenir, l'agence lead devra s'assurer que les projets conjoints bénéficient d'un cadre de partenariat mieux élaboré*. Pour ce projet, cela aurait aidé le PNUD à mieux assumer son rôle de leader dans le projet.

#### 5.3.2.3 Assurer une meilleure communication et visibilité

Nous recommandons finalement au PNUD d'examiner la manière d'organiser les communications de son projet. Il peut être prudent *d'envisager de convenir d'approches de communication du projet avec les principales parties prenantes pendant la phase de démarrage afin d'éviter toute mauvaise communication plus tard dans le projet et de rationaliser la gouvernance du projet*. Ceci concerne aussi bien la communication entre le PNUD et ses deux autres partenaires que sont ONU-Habitat et l'ONUDI, que ses partenaires gouvernementaux dont le ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes.

# 6 Annexes

# A. Termes de référence

**TERMES DE REFERENCE**

**Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) pour l'évaluation finale indépendante du « *Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence* ».**

## I. Informations Générale sur la mission

Objet de la mission : Évaluation finale indépendante du « *Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence* »

Agences de mise en œuvre du Projet : PNUD, ONUDI et ONU-Habitat

Durée de mise en œuvre du Projet : 18 mai 2017 – 17 mai 2019

Lieu : Conakry (Communes de Matoto et Ratoma) et Nzérékoré

Durée de la mission : 25 jours

Type de contrat : Contrat individuel, Expertise nationale

Langue requise : Français

Date de commencement : juin 2019

## II. Contexte, Objectifs et résultats du projet

### 2.1. Historique et Contexte

La Guinée reste marquée par des fissures dans le domaine de la cohésion nationale, de la confiance entre la population et son administration locale y compris les services de sécurité, et la justice. Le contexte sociopolitique est dominé par des manifestations politiques et sociales, parfois violentes, organisées par les partis politiques de l'opposition, les mécontentements des populations réclamant l'accès aux services sociaux de base ou pour dénoncer la dégradation des conditions sécuritaires. La gestion de ces mouvements sociopolitiques par les services de sécurité donne lieu à des confrontations entre les forces de l'ordre et la population, particulièrement les jeunes. Malheureusement, ces confrontations qui concernent principalement la capitale Conakry, se terminent souvent par des blessés, voire des décès. La moyenne d'âge des 10,5 millions d'habitants de la Guinée est de 22 ans et 77% de la population ont moins de *35* ans. Les jeunes sont 32% de la population totale. Même si le taux de chômage officiel de 5,2% semble très bas par rapport à 1a réalité, 83,2% des chômeurs sont des jeunes ; 42% des jeunes diplômés des écoles d'enseignement technique et professionnel et 61 % du niveau supérieur sont au chômage, Parmi les jeunes en activité, 84,6% sont des emplois vulnérables (aide familiale) qui ne leur assure aucune autonomisation sur le plan économique.

Par ailleurs, l'urbanisation croissante et non maitrisée qui caractérise les villes guinéennes à une incidence directe sur les phénomènes de délinquance et de criminalité. La capitale Conakry est passée de 32.000 habitants en 1958 à 1.660.973 habitants en 2014. Les communes de Ratoma et Matoto comptent à elles seules 79% de la population de Conakry (Ratoma 652 783 habitants, Matoto 666 640 habitants) et N'Zérékoré 195330 habitants. Cette croissance démographique se fait sans planification en matière d'urbanisme, et devient ainsi un terreau favorable à la délinquance et à la criminalité en milieu urbain.

L'enquête de victimisation réalisée en 2017 dans les 3 communes de Conakry (Ratoma, Matoto, Matam) et à N'Zérékoré, révèle que l'insécurité et la criminalité sont des préoccupations majeures de 17% de la population de ces 4 communes. 22% des résidents se déclarent en insécurisé de jour et ce taux atteint une moyenne de *72,9%* la nuit. En termes de localisation, 36,8% des résidents ne se sentent pas en sécurité dans la rue. La peur d'être volé ou agressé physiquement est la raison principale du sentiment d'insécurité (50,9%), suivi du manque d'éclairage dans la rue.

Du point de vue de la violence basée sur le genre, 73,1 % des femmes se sentent en insécurité la nuit contre 72,7% pour les hommes. La peur d'être violée ou agressée physiquement qui est la principale raison du sentiment d'insécurité chez 54,8% des femmes à Ratoma, 48,3% à Matoto et 49,3% à N'Zérékoré,

Les jeunes sont les principales victimes d'agressions ou de violences et selon toute vraisemblance, ils en sont aussi les principaux acteurs, à travers les phénomènes de « gangs » et de « clans » dans les quartiers. De plus, des groupes de jeunes sont un élément central des manifestations politiques et des émeutes qui secouent le pays régulièrement depuis 2007, manipulés par des leaders politiques et sociaux. Alors qu'une partie de la jeunesse est à l'origine de certains actes de criminalité, les jeunes sont aussi fortement et largement impliqués dans la vie de la communauté et en particulier la sécurisation des quartiers, surtout pendant la nuit, en s'investissant dans les groupes d'autodéfense largement constitués de jeunes hommes. Le potentiel des jeunes hommes et jeunes femmes comme solutions, partenaires et leaders du changement dans tous les secteurs, en particulier la gouvernance et la sécurité, est réel.

Dans un tel contexte, il est illusoire de penser que les forces de sécurité et la justice peuvent à elles seules contribuer à l'amélioration durable de la sécurité des personnes et des biens sans que les citoyens ne s'impliquent consciencieusement. De plus, la prévention communautaire de la délinquance et de la criminalité ne sera efficace que si les acteurs institutionnels et les différentes couches sociales, en particulier les jeunes, dialoguent ouvertement sur les problèmes et solutions à apporter et participent à leur mise en œuvre. C'est dans cette logique que le Projet Police de Proximité avait initié la mise en place des « Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) » dans les communes et les « Forums » dans les quartiers.

*Le projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence* est une initiative innovante et holistique qui couvre à la fois les problématiques sécurité dans les quartiers, l'insertion socioéconomique des jeunes et la participation citoyenne des jeunes à la gouvernance locale.

### 2.2. OBJECTIF DU PROJET, RESULTATS RECHERCHES ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet consiste à mobiliser les jeunes hommes et jeunes femmes dans une dynamique de synergie avec les leaders politiques locaux et les services de sécurité afin de réduire les actes de délinquance et de violences urbaines dans trois communes (Ratoma, Matoto et N'Zérékoré), à travers une insertion socio-économique et un engagement citoyen des jeunes désœuvrés.

**Résultat du projet :** L'insécurité et les violences urbaines de nuit dans 2 communes de Conakry (Ratoma, Matoto) et dans la commune de Nzérékoré sont réduits et la cohésion sociale renforcée.

**Produit 1 :** Les principales manifestations de la violence et de la délinquance, et les réponses pouvant être appuyées par le projet sont identifiées de manière participative et inclusive par les communautés, les jeunes (femmes et hommes), les services de sécurité, les comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). *[Agence responsable : PNUD]*

**Produit 2 :** Les « forums » des quartiers et conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) sont redynamisés, avec l'implication active des jeunes, femmes et hommes. *[Agence responsable : PNUD]*

**Produit 3 :** 300 jeunes (dont 100 jeunes filles), sont mobilisés dans l'aménagement et la sécurisation des quartiers défavorisés des trois communes cibles. *[Agence responsable : PNUD]*

**Produit 4 :** Au moins 6 sites à risque dans les trois communes cibles sont éclairés par la professionnalisation de 100 jeunes (filles et garçons) dans les métiers de photovoltaïque. [*Agence responsable : ONU-Habitat]*

**Produit 5 :** 100 jeunes à risque (dont 50% de jeunes filles), mènent des activités génératrices de revenus viables et contribuent à la cohésion sociale dans leurs quartiers. [*Agence responsable : ONUDI]*

**Durée du projet** : 24 mois

**Budget :** 1 000 000 $USD

**Agences récipiendaires :** le PNUD (agence lead), l'ONUDI et l'ONU Habitat. Chaque agence est responsable de la mise en œuvre de produits en fonction de son mandat et son avantage comparatif.

## III. Objectif et résultats de l'évaluation

### OBJECTIF DE L'EVALUATION

L'évaluation finale du **« Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence »** consiste à apprécier globalement les résultats obtenus, en mettant l'accent sur l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés, tirer les principaux enseignements et formuler des recommandations pratiques destinées aux autorités guinéennes et aux partenaires pour la consolidation des acquis. Elle permettra de satisfaire aux exigences de transparence et de redevabilité vis-à-vis des parties prenantes.
Il s'agit d'une évaluation finale indépendante mais participative dont les principaux objectifs sont :

- Apprécier les résultats obtenus par rapport aux objectifs recherchés, en mettant en exergue la dimension genre et l'employabilité des jeunes ;
- Mettre en évidence les leçons apprises ;
- Identifier les contraintes qui ont entravé la mise en œuvre du projet ;
- Fournir une synthèse des effets directs et indirect, souhaités ou non sur la conduite du projet et de son état actuel ;
- Formuler des recommandations concrètes aux autorités nationales et à leurs partenaires nationaux et internationaux pour consolider et parachever le processus de sécurisation.

L'évaluation sera basée sur les principaux critères qui sont : la pertinence du programme, son efficacité, son efficience, la durabilité des résultats obtenus, leurs impacts, ainsi que la ou les stratégie(s) de partenariat. Les aspects transversaux tels que le genre, les droits de l'homme devront aussi être abordés. Il s'agit aussi d'apprécier le degré d'implication et d'appropriation nationale de ce projet, et faire une appréciation de la coordination inter agence dans la mise en œuvre du projet.

- **Tableau récapitulatif des questions d'évaluation à traiter**

| Questions évaluatives | Éléments d'appréciation |
|---|---|
| **La pertinence** | L'adéquation du projet avec les priorités nationales de la Guinée notamment en matière de renforcement du secteur de la sécurité et de la gouvernance des collectivités locales. |
| **L'efficience** | La planification, la mise en œuvre et l'évaluation quantitative et qualitative des résultats tels qu'inscrits dans les documents de projet, le cadre de résultats, les plans de travail, en rapport avec les résultats attendus et les ressources. |
| **L'efficacité** | Les résultats observés des activités financées par le projet sur les groupes cibles et les institutions en termes de renforcement des capacités ainsi que des avantages et bénéfices produits par les projets.<br>Il est nécessaire de ressortir les principaux facteurs (positifs ou négatifs), internes ou externes au dispositif de mise en œuvre du projet qui ont pu limiter ou faciliter les progrès vers la réalisation des objectifs attendus. |
| **La durabilité** | L'appropriation nationale par les structures nationales et autres parties prenantes augurent -elle d'une « exit strategy » réussie ? |
| **L'impact** | Le changement ou l'impact que les bénéficiaires, les institutions partenaires et même les groupes non ciblés ont ressenti suite à la mise en œuvre de ce projet.<br>Les effets et les impacts possibles qui peuvent surgir après la fin du projet<br>Les effets en matière de renforcement de la confiance du public dans la prise en charge des questions de sécurité et des relations avec les FDS |
| **Les stratégies de partenariat au sein des projets** | Les efforts de partenariats dans la mise en œuvre du projet (la coopération sud-sud, le niveau d'implication des partenaires techniques et financiers) et les enseignements à tirer. |
| **Les thèmes transversaux** | Devront être évalués, la prise en compte des éléments transversaux ci-après : (la prise en compte des droits de l'homme, le renforcement des capacités nationales et le genre) |

### 3.1 METHODOLOGIE

L'évaluation du projet sera conduite suivant une approche participative et basée sur les résultats. Elle devra impliquer toutes les parties prenantes à savoir les bénéficiaires, les chefs de quartiers, les communes, le Ministère de la Jeunesse, les agences de mise en œuvre et le Secrétariat du PBF. Les différentes étapes de l'évaluation s'articuleront autour de :

- Une revue documentaire de tous les documents de référence du projet ;
- Les rencontres et entretiens avec les acteurs concernés, les partenaires, les personnes ressources… ;
- Les questionnaires individuels ou de groupe (les techniques participatives ou toute autre méthode de collecte de l'information pertinente) à administrer sur le terrain ;
- L'exploitation et l'analyse des informations collectées en vue de la production du rapport d'évaluation ;
- Présentation du rapport provisoire aux acteurs et finalisation sur la base des commentaires reçus.

L'analyse des données couvrira toutes les activités soutenues par ce projet. Le consultant devra présenter au commanditaire (le PNUD) et au Fonds de Consolidation de la Paix un rapport initial, incluant méthodologie détaillée indiquant les différents outils et méthodes qui seront utilisés ainsi qu'un chronogramme pour la conduite de l'évaluation.

Cette méthodologie devra être validée par le PNUD en étroite collaboration avec le secrétariat du PBF et les autres agences de mise en œuvre.
Le (la) consultant (e) sera libre de discuter de toutes les questions qu'il (elle) jugera nécessaire et qui pourrait l'aider à s'acquitter du mandat qui lui est confié. Il (elle) ne pourra cependant, en aucun cas engager le PNUD ou le Gouvernement lors de ses entretiens.

### 3.2 LIVRABLES

Le (la) consultant (e) national(e) doit livrer les produits suivants :

i. Une note méthodologique détaillée et les outils de collecte de données ;
ii. Un rapport provisoire répondant aux questions d'évaluation et les leçons apprises ;
iii. Le Rapport final de l'évaluation, tenant compte de tous les commentaires reçus au cours du processus de validation du rapport provisoire et validé par le PNUD.
iv. Un résumé du rapport en power point.

Tous les livrables doivent être élaborés en Français.

### 3.3 CHRONOGRAMME INDICATIF

| Activités | Durée |
|---|---|
| Revue documentaire | 3 |
| Élaboration du rapport de démarrage et la méthodologie détaillée. | 1 |
| Présentation et validation du rapport de démarrage (initial) | 1 |
| Visites de terrain, interviews, consultations | 14 |
| Préparation du rapport provisoire de l'évaluation | 3 |
| Présentation du rapport provisoire | 1 |
| Finalisation du rapport d'évaluation | 2 |
| **TOTAL : 25 jours dont 7 jours à N'Zérékoré** (y compris le voyage) | **25 jours** |

## IV. PROFIL DU CONSULTANT ET MODALITES DE SOUMISSION

### 4.1 PROFIL DU CONSULTANT NATIONAL RECHERCHE.

Pour cette évaluation, le PNUD cherche une expertise nationale ayant une expérience solide dans le domaine de l'évaluation des projets et programmes. Il ou elle doit avoir :

- Un diplôme universitaire (Bac+5) en sciences sociales, économiques, ou juridiques, relations internationales ou tout autre domaine équivalent ;
- Au moins 10 ans d'expériences professionnelle dans le domaine de formulation, mise en œuvre et évaluation des projets de développement ;

- Au moins 05 ans d'expérience dans l'évaluation des projets y compris le domaine de la consolidation de la Paix ;
- Très bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Bonne connaissance des approches de gestion axée sur les résultats et le genre ;
- Parfaite maîtrise du Français ;
- Une bonne connaissance du SNU sera un atout.

Il (elle) va exécuter les tâches suivantes

- Diriger et gérer la mission d'évaluation ;
- Préparer le rapport initial, comprenant la compréhension de la mission, le plan détaillé sur la portée, la méthodologie et l'approche de l'évaluation ;
- Conduire l'évaluation conformément aux objectifs proposés et sa portée ;
- Préparer et communiquer le projet de rapport ;
- Finaliser le rapport (en français) et le soumettre au Représentant résident adjoint charger des Programmes et à l'équipe de gestion de l'évaluation.

### 4.2 CANDIDATURES

L'appel à candidature est ouvert à tout consultant national ayant une expérience avérée dans le domaine de l'évaluation des projets et ayant une bonne connaissance des problématiques de sécurité et d'insertion des jeunes.

**Les dossiers de candidatures doivent être obligatoirement composés comme suit, sous peine de rejet** :

- **Offre technique**

- La lettre de soumission
- La brève présentation de l'expérience générale du candidat, sa connaissance des problématiques de sécurité et d'insertion des jeunes ;
- La note méthodologique de conduite de l'évaluation ;
- Le chronogramme détaillé de la mission ;
- Les CV détaillé et les références des missions similaires effectuées.

- **Offre financière** détaillée et complète pour la durée de la mission (suivant le canevas ci-dessous). L'offre financière devra inclure toutes les charges nécessaires à la réalisation de la mission. Les frais d'organisation des ateliers de restitution seront pris en charge par le PNUD.

**Cadre budgétaire**

| RUBLRIQUE | PU/J | NOMBRE DE JOURS | TOTAL |
|---|---|---|---|
| **HONORAIRE** | | | |
| Honoraires | | 25 | |
| Indemnités journalières (Perdiems) | | 7 | |
| Location de véhicule pour voyage à N'Zérékoré | | 7 | |
| Carburant et autres couts véhicule | | | |
| Communication | | Forfait | |
| Déplacements | | | |
| Autres frais (à préciser) | | | |
| **TOTAL** | | | |

## V. Critères d'évaluation

### CRITERES D'EVALUATION

| N° | Critères | Nombre maximum de points |
|---|---|---|
| **1 - Référence du Consultant** | | **50** |
| 1-1 | Diplôme universitaire (Bac+5) en sciences sociales, économiques, ou juridiques, relations internationales ou tout autre domaine équivalent | 10 |
| 1-2 | Au moins 10 ans d'expériences professionnelle dans le domaine de formulation, mise en œuvre et évaluation des projets de développement | 15 |
| 1-3 | Avoir réalisé au moins cinq (5) évaluation de Projets et Programme, y compris le domaine de la consolidation de la Paix | 20 |
| 1-4 | Expérience d'évaluation avec les SNU | 5 |
| **2 – Compréhension des TDR** | | **10** |
| 2-1 | Compréhension globale de la prestation demandée et analyse critique des TDR | 10 |
| | | |
| **3 – Pertinence de la méthodologie proposée** | | **40** |
| | **TOTAL** | **100** |

- **<u>Évaluation technique des offres</u>**

La note minimale pour la qualification technique est de 70 points sur 100.
La méthode combinée (70% pour l'offre technique et 30% pour l'offre financière) sera retenue pour la sélection finale.

- **<u>Évaluation Financière des offres</u>**

La formule utilisée pour déterminer les scores financiers est la suivante :
Sf=100 x Fm /F, où Sf est le score financier, Fm est la proposition la moins disante et F le prix de la proposition considérée

- **<u>Evaluation finale</u>**

La notation finale sera la moyenne pondérée de la note technique et de la note financière avec les coefficients de pondération suivants : score technique (70%) et score financier (30%) ;
Les pondérations attribuées aux propositions techniques et financières sont : T= 0,70 et F=0,30.

## VI. JALONS DE PAIEMENT

| Livrables | % de paiement |
|---|---|
| 1. Une note méthodologique détaillée et les outils de collecte de données ; | 30 |
| 2. Un rapport provisoire d'évaluation répondant aux questions d'évaluation et les leçons apprises | 40 |
| 3. Le Rapport final de l'évaluation, tenant compte de tous les commentaires reçus au cours du processus de validation du rapport provisoire + Un résumé du rapport en power point | 30 |
| **TOTAL** | **100%** |

## VII. GESTION DE L'EVALUATION

L'évaluation du projet se fera sous la responsabilité du Team Leader du cluster Gouvernance et État de droit. La supervision directe de l'évaluation est assurée par le Chef de projet, appuyé par le spécialiste en suivi et évaluation du PNUD et l'expert National en suivi et évaluation du Cluster Gouvernance.

Le Chef de projet et son équipe ont la responsabilité de :

- Jouer un rôle d'interface entre le consultant et les différentes entités concernées par l'évaluation ;
- Veiller à ce que l'équipe d'évaluation ait accès à toutes informations et documentations utiles concernant le projet ;
- D'examiner et de valider la méthodologie détaillée de l'évaluation et les outils de collecte ;
- D'examiner et de commenter les notes et les rapports présentés par le Consultant;
- De participer à la restitution des constats, conclusions, enseignements tirés et recommandations résultant de l'évaluation.

## VIII. ETHIQUE D'EVALUATION

Le PNUD détient le droit d'auteur du rapport d'évaluation. L'évaluation sera conduite conformément aux principes mis en avant dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG'64. Les évaluateurs doivent veiller à sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les domaines tels que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité.

## IX. Documents de référence pour l'évaluation

- Le document de projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence ;
- Les rapports semestriels et annuels du projet ;
- Rapports du diagnostic sommaire de sécurité des communes de Matoto, Ratoma et N'Zérékoré ;
- Le Rapport d'enquête de perception de début et fin de projet ;
- Rapports de mise en œuvre des ONG partenaires (CENAFOD, Balai Citoyen, Be the change academy, etc.) ;
- Rapports de sélection des sites d'éclairage public ;
- Rapports de formation des jeunes et d'installation des lampadaires photovoltaïques ;
- Support vidéo des formations des jeunes en assemblage des lampadaires photovoltaïques ;
- Rapports des réunions du comité technique et comité de pilotage du Projet ;
- Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) sur les périodes 2013-2017 et 2018-2022.
- Programme Pays PNUD 2018-2022
- Le Guide du PNUD en matière de Planification, du Suivi et de l'Évaluation axés sur les Résultats de Développement
- Plan national de développement économique et social (PNDES)
- Etc.

**Modalités de soumission :**

Les candidats intéressés sont priés de déposer leur proposition par email à l'adresse : ic.offres.gn@undp.org , ayant comme objet « **Candidature pour l'évaluation finale du projet YPI**»

**NB :**

Chaque envoi ne doit pas dépasser 5 MB ;

La soumission en version physique sous plis fermé n'est pas acceptée ;

La date limite du dépôt électronique des propositions est fixée le **lundi 27 mai 2019 à 11h00 GMT**, heure de Conakry ;

Toute offre reçue hors délai ou envoyée en dehors de l'adresse électronique ic.offres.gn@undp.org ne sera pas prise en considération ;

Les candidatures féminines sont fortement encouragées ;

Les candidat (e)s sont tenus (es) de se renseigner sur les **Conditions Générales des Contrats Individuels (annexe 1)**. (Cliquer sur « Conditions Générales des Contrats Individuels » pour télécharger le document).

**ANNEXES**

**Annexe 1 - Conditions générales des Contrats Individuels :**

Conditions générales
des contrats prestata

**Annexe 2 – P11 (SC & IC)**

P11 modified for SCs
and SSAs-Draft.doc

**Annexe 3 – Tableau des Coûts**

Tableau des
Coûts.docx

Fais-le (jour/mois) de l'année : ……/……./……/

Signature : ……

Nom ……

## B. Matrice d'évaluation

| No. | Question d'évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | Indicateurs de performance et repères | Methodes d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | **Impact: Jusqu'à quel point les interventions du projet ont permis de consolider la paix et la cohésion nationale?** | | | | | |
| 1.1<br><br><br><br><br><br><br>1.2 | Jusqu'à quel point la perception de l'insécurité et les violences, , ont diminué dans les quartiers<br><br>Jusqu'à quel niveau les jeunes à risque des communes cibles sont-ils devenus des acteurs de la paix | 1.1.1 Quel est le taux de réduction observé du niveau d'insécurité dans les différents quartiers<br><br>1.1.2 Quel est le taux de réduction observé du niveau de perception de l'insécurité ?<br><br>1.2.1 Quel est le niveau d'implication des jeunes à risque dans la gestion des conflits au sein de leurs communautés ? | Données du suivi et évaluation | Quantitative | | Nous envisageons d'utiliser prioritairement les indicateurs proposés initialement et de les compléter par d'autres indicateurs qui ont pu être renseignés par les activités de suivi et évaluation. |
| **2** | **Pertinence: Jusqu'à quel point le projet YPI est pertinent par rapport au contexte dans lequel il a été mis en oeuvre? Jusqu'à quel point la conception du projet est en adéquation avec la preoccupation d'atteinte de ses objectifs?** | | | | | |

| No. | Question d'évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | Indicateurs de performance et repères | Methodes d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2.1 | Est-ce-que l'approche du projet YPI est pertinente par rapport aux priorités et politiques des parties prenantes que sont le PNUD, ONU Habitat, ONUDI et le Gouvernement guinéen? | 2.1.1 Jusqu'à quel point les objectifs du projet sont en adéquation avec les mandats et les objectifs poursuivis par le PNUD, ONU-Habitat et ONUDI et le Gouvernement guinéen ? | Plans de travail et de mise en œuvre du projet<br><br>Documentation du PNUD, de l'ONUDI et de UN-Habitat<br><br>Personnel du projet et des ONG partenaires | Interviews avec le personnel du projet et celui du PNUD, de l'ONUDI, de UN-Habitat, du PBF, ONG partenaires<br>Revue documentaire | Répondants considérant que lee objectifs du projet sont en adéquation avec les mandats et les objectifs poursuivis | Analyse des résultats des interviews<br>Revue de la documentation |
| | | 2.1.2 Jusqu'à quel point les objectifs du projet sont-ils en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les communautés et les jeunes à risque? | Plans de travail et de mise en œuvre du projet<br><br>Documentation du PNUD, de l'ONUDI et de UN-Habitat<br><br>Personnel du projet et des ONG partenaires | Interviews avec le personnel du projet et celui du PNUD, de l'ONUDI, de UN-Habitat, du PBF<br>Revue documentaire | Répondants considérant que lee objectifs du projet sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires | Analysie des résultats des interviews<br>Revue de la documentation |
| | | 2.1.3 Comment le projet YPI a-t-il pris en compte les éléments de preuve sur les besoins des bénéficiaires que sont les communautés et les jeunes à risque, et comment y répondre ? | Personnel du projet et du PNUD, de l'ONUDI et de UN-Habitat<br><br>Personnel ONG partenaires et autres parties prenantes locales (par exemple, gouvernement local, | Interviews avec le personnel du projet et celui du PNUD, de l'ONUDI, de UN-Habitat, du PBF<br>Focus group avec les jeunes à risque<br>Revue documentaire | Preuve des évaluations des besoins entreprises dans le cadre du projet | Analyse de la documentation<br><br>Analyse des résultats des interviews et des focus group |

| No. | Question d'évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | Indicateurs de performance et repères | Methodes d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | services de sécurité, jeunes à risque) | | | |
| 2.2 | Est-ce-que le projet YPI est basé sur une théorie du changement valide, comprenant des hypothèses initiales appropriées ? | 2.2.1 La théorie du changement du projet YPI est-elle basée sur des preuves et des hypothèses valables? | Théorie de changement inférée<br>Large literature contenant des éléments d'évidence qui supportent la théorie du changement | Revue documentaire<br>Interviews avec le personnel du projet et celui du PNUD, de l'ONUDI, de UN-Habitat, du PBF | Preuve que le projet YPI s'appuie sur une expérience plus large de moyens efficaces pour atteindre les domaines de résultats<br><br>Répondants considérant qu'il existait des preuves et des hypothèses valables | Analyse de la base de preuves sous-jacente à la théorie de changement du projet YPI |
| | | 2.2.2 Comment la théorie de changement inféré a-t-elle été utilisée et comment s'est-elle développée | Documentation sur la théorie de changement<br>Plans de travail du projet YPI | Revue documentaire<br>Interviews avec le personnel du projet et celui du PNUD, de | Répondants considérant que la théorie de | Analyse des résultats des interviews et revue de la documentation |

| No. | Question d'évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | Indicateurs de performance et repères | Methodes d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | en réponse à l'apprentissage émergent? | | l'ONUDI, de UN-Habitat, du PBF | changement a été utilisée<br><br>Exemples de comment la théorie de changement a influence les decisions et activités du projet | |
| 2.3 | Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre du projet YPI sont-elles adaptées au contexte? | 2.3.1 Le projet a-t-il effectué une analyse de conflit appropriée? Quel a été l'effet du projet sur la dynamique des conflits? | Analyse de contexte<br><br>Personnel du projet<br><br>ONG et autres parties prenantes locales (gouvernement local, services de sécurité, par exemple).<br>Documents d'orientation sur l'absence de préjudice / conflit | Interviews avec le personnel du projet et celui du PNUD, de l'ONUDI, de UN-Habitat, du PBF | Evidence de l'incorporation de l'analyse de conflitdans les strategies du projet<br>Evidence que le personnel du projet a été alerté sur la sensibilité au conflit | Analyse des résultats des interviews et des focus group<br>Revue de l'analyse de conflit et de la sensibilité au conflit dans le plan de mise en oeuvre du projet |
| 2.4 | Le projet YPI est-il bien conçu pour atteindre ses objectifs? | 2.4.1 Le projet YPI dispose-t-il de procédures pour garantir que les questions de droits | Stratégies de prise en compte des droits humain, stratégie de renforcement | Revue documentaire<br>Interviews avec le personnel du projet et celui du PNUD, de | Evidence sur le fait que le personnel du projet a été alerté sur ces | Analyse des résultats des interviews individuelles, des résultats de la revue documentaire et des |

| No. | Question d'évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | Indicateurs de performance et repères | Methodes d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | humains, de renforcement des capacités, d'égalité des sexes et d'autonomisation ont été traitées lors de l'élaboration des plans et activités de mise en œuvre? | des capacité et de genre du projet YPI | l'ONUDI, de UN-Habitat, du PBF | questions de droits humains, de renforcement des capacités et de genre | revues des approches droits humain, renforcement des capacités et genre |
| **3** | **Efficacité: Est-ce-que le projet YPI atteint ses objectifs ?** | | | | | |
| 3.1 | Jusqu'à quell point les approaches utilisées ont été efficaces?<br><br>A. Identification et renforcement des capacités des jeunes.<br><br>B. Developpement de bonnes attitudes et predispositions chez les jeunes.<br><br>E. Amélioration de la sensibilisation et du développement des connaissances des jeunes à risque. | 3.1.1 Le projet a-t-il contribué à une augmentation de la participation des jeunes à risque à la gestion des conflits dans leur communauté ? | Personnel de suivi et d'évaluation<br><br>Personnel du PNUD, de l'ONUDI et de UN-Habitat<br><br>ONG partenaires<br><br>Documents clés liés à la réalisation des objectifs du cadre logique dans ce domaine | Interviews avec le personnel du projet, du PNUD, de l'ONUDI et de UN-Habitat<br><br>Revue documentaire<br>Document review<br>Focus group avec les jeunes à risque | Evidence est présentée qui justifie les conclusions [Oui/Non] | Examen des preuves obtenues du système de S & E<br><br>Évaluation des conclusions et des preuves émergentes<br><br>Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews |

| No. | Question d'évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | Indicateurs de performance et repères | Methodes d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | F. Amélioration de l'entreprenariat jeunes et féminin<br><br>G. Octroi de crédits | | | | | |
| | | 3.1.2 Le projet a-t-il contribué à la réduire l'implication des jeunes à risque dans les actes de violence et de délinquance dans les quartiers? | Personnel de suivi et évaluation<br><br>Principaux documents relatifs à la realization des cibles continues dans le cadre logique | Interviews individuelles<br>Revue documentaire<br>Interviews et focus group avec les jeunes | Evidence est présentée qui justifie les conclusions [Oui/Non] | Examen des preuves obtenues du système de S & E<br><br>Évaluation des conclusions et des preuves émergentes<br><br>Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews |
| **4** | **Efficience: Dans quelle mesure les ressources financières et autres intrants ont-ils été utilisés efficacement pour produire des résultats?** | | | | | |
| 4.1 | Le projet YPI a-t-il été mis en œuvre dans les limites du budget? | 4.1.1 Les dépenses réelles correspondent-elles aux dépenses prévues? | Budgets du projet YPI (au niveau de chaque composante) | Données budgétaires et financières<br>Interviews individuelles avec personnel projet et agencies partenaires | Cohérence des dépenses réelles (annuelles et totales) avec les budgets | Comparison des dépenses réelles avec les budgets |

| No. | Question d'évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | Indicateurs de performance et repères | Methodes d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Données de dépenses du projet YPI (au niveau de chaque composante)<br><br>Personnel du projet, du PNUD, de l'ONUDI et de ONU-Habitat | | | |
| | | 4.1.2 Qu'est-ce qui explique les différences entre les dépenses budgétées et les dépenses réelles? | Budgets du projet YPI (au niveau de chaque composante)<br><br>Données de dépenses du projet YPI (au niveau de chaque composante) | Données budgétaires et financières | Cohérence des dépenses réelles (annuelles et totales) avec les budgets | Revue du budget du projet |
| | | 4.1.3 Les produits prévus (tels que définis dans les plans de mise en œuvre) ont-ils été produits avec les intrants fournis? | Budgets du projet YPI<br>Listes des activités de projet prévues et des produits des projets visités | Données budgétaires et financières | Cohérence des dépenses réelles avec des budgets basés sur les activités spécifiant les produits à produire | Comparaison des résultats réels produits avec ceux prévus avec les intrants fournis |

| No. | Question d'évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | Indicateurs de performance et repères | Methodes d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 4.2 | Le projet YPI a-t-il été mis en œuvre à temps? | 4.2.1 Les délais réels de mise en œuvre des plans de travail ont-ils été respectés? | Plans de mise en œuvre agrégés et sélectionnés au niveau du projet<br><br>Rapports globaux et sélectionnés de projets sur les activités entreprises<br><br>Personnel du projet YPI<br><br>Les ONG partenaires<br><br>Demandes d'extension de coûts là où elles ont été faites | Revue documentaire | Comparaison de la mise en œuvre réelle avec la mise en œuvre prévue (agrégé et pour les projets sélectionnés pour examen) | Analyse de documents |
| 4.3 | Le projet YPI at-t-il été géré de manière efficace et efficiente? | 4.3.1 Quelle a été l'efficacité de la direction et de la supervision du personnel du PNUD, de l'ONUDI et de UN-Habitat? | Personnel PNUD, ONUDI, UN-Habitat<br>Groupes de jeunes à risque | Revue documentaire<br>Interviews avec personnel PNUD, ONUDI, UN-Habitat, ONG partenaires | Réunions de supervision tenues régulièrement<br><br>Rapports soumis au PNUD par l'équipe du projet | Analyse des résultats des interviews |
| | | 4.3.2 Le système de Suivi et Evaluation était-il approprié et bien géré? | Rapport de suivi et évaluation<br>Rapports d'activités YPI | Revue documentaire<br>Interviews avec personnel PNUD, | Preuve de l'utilisation courante du système | Analyse des résultats des interviews |

| No. | Question d'évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | Indicateurs de performance et repères | Methodes d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Personnel PNUD, ONUDI, UN-Habitat | ONUDI, UN-Habitat, ONG partenaires | d'informatio n de gestion pour la prise de décision | |
| | | 4.3.3 Dans quelle mesure l'équipe du projet YPI a-t-elle soutenu et facilité le partage de leçons (à la fois du projet et de la base de connaissances mondiale)? | Documentation sur le partage de leçons apprises<br><br>Personnel du projet<br><br>ONG locales | Revue documentaire<br>Interviews avec personnel PNUD, ONUDI, UN-Habitat, ONG partenaires | Dans les délais et les directives complètes données au personnel et aux ONG sur les leçons apprises | Analyse des résultats des interviews |
| | | 4.3.4 Dans quelle mesure le projet YPI a-t-il communiqué efficacement avec les participants au projet, les ONG partenaires, les donateurs et les autres parties prenantes? | Produits de communication<br><br>Personnel du projet, du PNUD, ONUDi et UN-Haboitat<br><br>Parties prenantes locales plus larges, par exemple secteur ONG partenaires et gouvernement local | Revue des produits de communication<br><br>Interviews avec personnel PNUD, ONUDI, UN-Habitat, ONG partenaires<br><br>Interviews et focus group avec des parties prenantes plus larges de la communauté | Preuve de résultats réguliers de communicati on | Analyse des résultats des interviews et des revues de documents |
| | | 4.3.5 Dans quelle mesure les risques ont-ils été gérés? | Documentation sur les risques identifiés par la direction du projet et les | Revue documentaire<br>Interviews avec personnel PNUD, | Connaissanc e cohérente des processus de | Analyse des résultats des interviews et des revues de documents |

| No. | Question d'évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | Indicateurs de performance et repères | Methodes d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | mesures d'atténuation mises en place<br><br>Personnel du projet<br><br>Personnel PNUD, ONUDI, UN-Habitat, ONG partenaires | ONUDI, UN-Habitat, ONG partenaires | gestion des risques | |
| | | 4.3.6 Les besoins en ressources du projet YPI sont-ils satisfaits, évalués périodiquement et efficacement mobilisés? | Documentation on LSDP management<br>LSDP staff | Revue documentaire<br>Interviews avec personnel PNUD, ONUDI, UN-Habitat, ONG partenaires et personnel projet | Existence de rôles, responsabilités et obligations de rendre compte clairement définis<br><br>Existence de demandes de ressources et de réponses<br><br>Plans de dotation basés sur les plans de travail | Analyse des résultats des interviews |

| No. | Question d'évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | Indicateurs de performance et repères | Methodes d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 4.3.7 Le projet YPI dispose-t-il des ressources humaines appropriées pour mener à bien ses activités? | Documentation on LSDP management<br>LSDP staff | Revue documentaire<br><br>Résumé du profil du personnel du projet<br><br>Descriptions de tâches pour le personnel du projet YPI<br><br>Entretiens avec les responsables des ressources humaines du PNUD, de l'ONUDI et de UN-habitat | Preuve que la performance du système de gestion du projet est conformé au processus en place pour identifier et combler les lacunes en matière de compétences (Oui / Non) | Analyse ds résultats des interviews et de la documentation |
| **5** | **Durabilité: Est-ce-que les résultats atteints par le projet sont durables ?** | | | | | |
| 5.1 | Les processus mis en œuvre et les effets produits par le projet seront-ils durables et réplicables ? | 5.1.1 Jusqu'à quel point les processus mis en œuvre en faveur des jeunes et les effets sont durables? | Toute documentation produite par le projet sur les défis pour continuer dans ce domaine<br><br>Personnel du projet et du PNUD, de l'ONUDI et de UN-Habitat | Revue documentaire<br>Interviews avec personnel PNUD, ONUDI, UN-Habitat, ONG partenaires et personnel projet<br>Interviews et focus group avec les jeunes à risque | Identification par le personnel du projet et les ONG partenaires des besoins en matière de soutien organisationnel et autre et implications pour la | Analyse ds résultats des interviews et focus group, et de la documentation |

| No. | Question d'évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | Indicateurs de performance et repères | Methodes d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | poursuite du projet | |
| | | 5.1.2 Jusqu'à quel point les processus mis en œuvre en faveur des jeunes et les effets sont réplicables? | Toute documentation produite par le projet sur les défis pour continuer dans ce domaine<br><br>Personnel du projet et du PNUD, de l'ONUDI et de UN-Habitat | Revue documentaire<br>Interviews avec personnel PNUD, ONUDI, UN-Habitat, ONG partenaires et personnel projet<br>Interviews et focus group avec les jeunes à risque | Identification par le personnel du projet et les ONG partenaires des besoins en matière de soutien organisationnel et autre et implications pour la réplication du projet | Analyse ds résultats des interviews et focus group, et de la documentation |
| 5.2 | Dans quelle mesure le projet YPI a-t-il créé une opportunité de réplicabilité de son modèle par un autre bailleur de fonds ou le PNUD, l'ONUDI et UN-Habitat dans ce contexte ou dans d'autres? | | Toute documentation produite par le projet YPI sur les défis pour continuer dans ce domaine<br><br>Personnel du projet et de du PNUD, de l'ONUDI et de UN-Habitat | Revue documentaire<br>Interviews avec personnel PNUD, ONUDI, UN-Habitat, ONG partenaires et personnel projet<br>Interviews et focus group avec les jeunes à risque | Identification par le personnel du projet et les ONG partenaires des besoins en matière de soutien organisation | Analyse de la document, et des résultats des interviews et des focus group |

| No. | Question d'évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | Indicateurs de performance et repères | Methodes d'analyse des données |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | nel et autre et implications pour la réplication du projet | |
| 5.3 | Existe-t-il une stratégie de sortie viable et dans quelle mesure a-t-elle été communiquée efficacement aux parties prenantes, y compris le gouvernement? | | Personnel du projet et de du PNUD, de l'ONUDI et de UN-Habitat, jeunes à risque | Revue documentaire<br>Interviews avec personnel PNUD, ONUDI, UN-Habitat, ONG partenaires et personnel projet<br>Interviews et focus group avec les jeunes à risque | Directives de communication ou documentation de stratégie de sortie | Analyse de la document, et des résultats des interviews et des focus group |

## C. Plan de travail

| N° | Activités | 10/06 | 17/06 | 24/06 | 01/07 | 08/07 | 15/07 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **1** | **Démarrage de la consultation** | | | | | | |
| 1.1 | Revue documentaire | | | | | | |
| 1.2 | Elaboration du rapport de démarrage, de la méthodologie détaillée et des outils de collecte | | | | | | |
| 1.3 | Présentation et validation du rapport de démarrage | | | | | | |
| 2 | Visites de terrain, interviews, consultations | | | | | | |
| 2.1 | Préparation du travail de terrain et des rencontres avec les parties prenantes | | | | | | |
| 2.2 | Visites de terrain à Conakry | | | | | | |
| 2.3 | Visites de terrain à N'Zérékoré | | | | | | |
| 3 | Analyse, élaboration et soumission du rapport provisoire de l'évaluation | | | | | | |
| 3.1 | Analyse et rédaction | | | | | | |
| 3.2 | Soumission du rapport provisoire | | | | | | |
| 4 | Production du rapport Final de l'évaluation | | | | | | |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4.1 | Finalisation du rapport de l'évaluation après feedback | | | | | | |
| 5 | Présentation des résultats et des leçons apprises | | | | | | |
| 5.1 | Présentation du Rapport Final de l'évaluation | | | | | | |

# D. Cadre Logique

| Activités | Extrants d'activités | Effet | Impacts | Hypothèses |
|---|---|---|---|---|
| **Changements dans l'environnement des jeunes dans les quartiers** | | | | |
| Information et sensibilisation des leaders locaux, des associations de jeunes (filles et garçons) et des services de sécurités sur les objectifs du projet | Nombre de leaders locaux, d'association de jeunes (filles et garçons) et de membres des services de sécurités informés, sensibilisés | Le cadre de vie dans les quartiers à risque est amélioré | La perception de l'insécurité et les violences, ont diminué dans les quartiers à risque<br><br>Les jeunes à risque sont devenus des acteurs de la paix reconnus comme tels au sein de leurs quartiers et renouent avec la citoyenneté à travers un engagement au profit de l'intérêt collectif<br><br>La paix et la cohésion sociale en Guinée sont consolidées | Un cadre de vie assaini dans les quartiers (espaces urbains aménagés et bonne gestion des ordures, éclairages publics dans les zones à risque) est un facteur de réduction de l'insécurité et des violences urbaines de nuit ;<br><br>Plus d'opportunités d'emplois et de revenus pour les jeunes réduit la violence ;<br><br>Le rétablissement de la confiance entre les services de sécurité, les autorités locales, les communautés et les jeunes à risque réduit les risques de violence et de délinquance de nuit ;<br><br>Plus de civisme et de culture de la paix chez les |
| Réalisation de l'enquête sur les perception de l'insécurité, des violences et de la délinquance dans les trois communes | Le rapport de l'enquête sur les perceptions de l'insécurité, de la violence et de la délinquance est disponible avec des informations sur les avis des populations, le profil global de la criminalité, … | | | |
| Identification des 500 jeunes à risque | La liste des 500 jeunes à risque par commune, par quartier et par volet de formation à proposer est disponible | | | |
| Organisation des réunions communautaires de diagnostic participatif de sécurité dans les trois (3) communes | Nombre de réunions communautaires de diagnostic organisées | | | |
| Élaboration des plans d'action des communes | Chaque commune dispose d'un plan d'action | | | |
| Réalisation des travaux d'aménagement et de viabilisation dans les quartiers | Les travaux d'aménagement et de viabilisation des quartiers ont été réalisés au niveau de chaque quartier ciblé | | | |
| Formation de 100 jeunes (filles et garçons) sur les photovoltaïques | Nombre de jeunes (filles et garçons) formés sur les photovoltaïques | | | |
| Fourniture d'équipements solaires, d'installation, et d'équipements de travail pour les jeunes (filles et garçons) | Nombre de jeunes (filles et garçons)ayant bénéficié d'équipements | | | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | | | jeunes réduit l'insécurité et les violences de nuit ;<br>Les revendications politiques et sociales impliquant les jeunes créent des situations d'insécurité, de violences et de délinquance de nuit |
| **Changements dans le niveau de confiance entre les services de sécurité, les populations et les jeunes à risque** | | | | |
| Information et sensibilisation des leaders locaux, des associations de jeunes (filles et garçons) et des services de sécurités sur les objectifs du projet | Nombre de leaders locaux, d'association de jeunes (filles et garçons) et de membres des services de sécurités informés, sensibilisés | La confiance est rétablie entre les services de sécurité, les autorités locales, les populations et les jeunes à risque | | |
| Réalisation de l'enquête sur les perception de l'insécurité, des violences et de la délinquance dans les trois communes | Le rapport de l'enquête sur les perceptions de l'insécurité, de la violence et de la délinquance est disponible avec des informations sur les avis des populations, le profil global de la criminalité, … | | | |
| Identification des 500 jeunes à risque | La liste des 500 jeunes à risque par commune, par quartier et par volet de formation à proposer est disponible | | | |
| Organiser les sessions d'auto évaluation participative des CLSPD dans la gestion de la sécurité dans les quartiers | Nombre de sessions d'autoévaluation participative des CSLPD organisées | | | |
| Promotion de la participation active des jeunes femmes et hommes aux réunion des CLSPD | Nombre de jeunes ciblés par les activités de promotion | | | |
| Formation et mise à niveau des membres des CLSPD, élus locaux et leaders des associations de jeunes et de femmes sur | Nombre de membres des CLSPD, élus locaux et leaders des associations de jeunes et de | | | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| la citoyenneté, la prévention et la gestion des conflits et les résolution pertinente du conseil de sécurité | femmes formés sur la citoyenneté, la prévention et la gestion des conflits et les résolution pertinente du conseil de sécurité | | | |
| Sensibilisation à travers les média et les autres moyens de communication | Nombre de personnes touchées par la sensibilisation | | | |
| **Changements dans les attitudes des jeunes face au civisme et à la paix** | | | | |
| Information et sensibilisation des leaders locaux, des associations de jeunes (filles et garçons) et des services de sécurités sur les objectifs du projet | Nombre de leaders locaux, d'association de jeunes (filles et garçons) et de membres des services de sécurités informés, sensibilisés | Les jeunes à risque sont de plus en plus impliqués dans la prévention et la gestion des conflits au sein de leurs communautés | | |
| Réalisation de l'enquête sur les perception de l'insécurité, des violences et de la délinquance dans les trois communes | Le rapport de l'enquête sur les perceptions de l'insécurité, de la violence et de la délinquance est disponible avec des informations sur les avis des populations, le profil global de la criminalité, … | | | |
| Identification des 500 jeunes à risque | La liste des 500 jeunes à risque par commune, par quartier et par volet de formation à proposer est disponible | | | |
| Encadrement et formation des jeunes (hommes et femmes) sur le civisme et la citoyenneté lors des travaux HIMO de voirie urbaine, des formations aux AGR et des formations aux métiers de photovoltaïque | Nombre de jeunes (filles et garçons) formés sur le civisme et la citoyenneté lors des travaux HIMO de voirie urbaine, des formations aux AGR et des formations aux métiers de photovoltaïque | | | |
| **Changements dans les opportunités de revenus et d'emplois des jeunes** | | | | |
| Information et sensibilisation des leaders locaux, des associations de jeunes (filles et garçons) et des services de sécurités sur les objectifs du projet | Nombre de leaders locaux, d'association de jeunes (filles et garçons) et de membres des services de sécurités informés, sensibilisés | Le chômage et le manque d'opportunités d'emplois et de revenus chez les jeunes à risque sont réduits | | |
| Réalisation de l'enquête sur les perception de l'insécurité, des violences | Le rapport de l'enquête sur les perceptions de l'insécurité, de la | | | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| et de la délinquance dans les trois communes | violence et de la délinquance est disponible avec des informations sur les avis des populations, le profil global de la criminalité, … | | | |
| Identification des 500 jeunes à risque | La liste des 500 jeunes à risque par commune, par quartier et par volet de formation à proposer est disponible | | | |
| Formation de 100 jeunes (filles et garçons) en Esprit d'Entreprise, Entreprenariat, Gestion Simplifiée, Esprit de Groupement, Développement Personnel et Professionnel | Nombre de jeunes (filles et garçons) formés en Esprit d'Entreprise, Entreprenariat, Gestion Simplifiée, Esprit de Groupement, Développement Personnel et Professionnel | | | |
| Subvention et Mentoring des AGR de 100 jeunes (filles et garçons) vulnérables | Nombre de groupement de production des jeunes ayant bénéficié de subventions et de mentoring | | | |
| Appui conseil et suivi | Appui conseil fourni | | | |

# E. Indicateurs du projet

| N° | Indicateurs | Base | Cible | Moyens de vérification | Réalisation | Observation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Impact :** La paix et la cohésion sociale dans les quartiers cibles sont consolidées | | | | | |
| 1 | Perception de la cohésion sociale | Stats 2015 | +5 | Enquêtes de perception (début et fin du projet) | | Non mesuré |
| 2 | Nombre de conflits violents entre groupes, représentant des ruptures dans le tissu social | | | Rapports de suivi | | Non mesuré |
| 3 | Nombre d'initiatives conjointes impliquant différents groupes dans les quartiers cibles | | | Rapports de suivi | | Non mesuré |
| | **Impacts intermédiaires** | | | | | |
| **Impact intermédiaire 1 :** La perception de l'insécurité et les violences, ont diminué dans les quartiers à risque | | | | | | |
| 4 | Perceptions de l'insécurité dans les quartiers cibles (quartier pas du tout sécuritaire)<br>➢ Ratoma<br>➢ Matoto<br>➢ N'Zérékoré | 72,9<br>27%<br>14%<br>41,6% | 62,9 | Enquêtes de perception (début et fin du projet) | -<br>8%<br>10%<br>8% | La moyenne de la zone d'intervention n'a pas été calculée mais la tendance est à la baisse |
| 5 | Taux de délits et de criminalité dans les quartiers cibles<br>• Crimes<br>• Délits | | | Rapports de suivi (données admin) | | Liste de crimes et délits suivis non exhaustive et données incomplètes pour dégager une tendance |
| 6 | Fréquence des viols et violences sexuelles | | | Rapports de suivi (données admin) | | |
| **Impact intermédiaire 2 :** Les jeunes à risque sont devenus des acteurs de la paix reconnus comme tels au sein de leurs quartiers et renouent avec la citoyenneté à travers un engagement au profit de l'intérêt collectif | | | | | | |
| 7 | Perception des jeunes à risque dans leurs quartiers comme acteurs de la paix et de la cohésion sociale | | | Enquêtes de perception (début et fin du projet) | | Non mesuré |
| 8 | Niveau d'engagement des jeunes à risque au profit de l'intérêt collectif dans leurs quartiers | | | Enquêtes de perception (début et fin du projet) | | Non mesuré |
| | **Effets** | | | | | |
| **Effet 1 :** Les jeunes à risque sont de plus en plus impliqués dans la prévention et la gestion des conflits dans leurs communautés | | | | | | |
| 9 | Pourcentage de jeunes à risque et de femmes des quartiers ciblés impliqués dans les activités des FSLPD/CSLPD | | | Rapports de suivi | | ND |
| **Effet 2 :** La confiance est rétablie entre les services de sécurité, les autorités locales, les populations et les jeunes à risque des quartier ciblés | | | | | | |
| 10 | Niveau de satisfaction générale quant à la performance des services de sécurité | | | Enquêtes de perception (début et fin du projet) | | ND |
| **Effet 3 :** Le cadre de vie dans les quartiers à risque est amélioré | | | | | | |

| N° | Indicateurs | Base | Cible | Moyens de vérification | Réalisation | Observation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 11 | Perception des populations sur leur cadre de vie et la gestion urbaine de leurs quartiers | | | Enquêtes de perception (début et fin du projet) | | Non mesuré |
| **Effet 4 :** L'employabilité des jeunes à risque et les opportunités de revenus se sont accrues | | | | | | |
| 12 | Niveau d'employabilité des jeunes des quartiers à risque (ou proportion des jeunes à risque disposant des connaissances et compétences de base pour trouver un emploi) | | | Évaluation des capacités des jeunes | | Non mesuré |
| **Extrants(Produits)** | | | | | | |
| **Produit 1 :** Les principales manifestations de la violence et de la délinquance, et les réponses pouvant être appuyées par le projet sont identifiées de manière participative et inclusive par les communautés, les jeunes (femmes et hommes), les services de sécurité, les comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance | | | | | | |
| 13 | Nombre de rapports de diagnostic sécuritaires élaborés | 0 | 3 | Rapport de suivi | 3 | |
| 14 | Liste des principales manifestations de la violence et de la délinquance de nuit prévalant dans les quartiers à risque est établie | Non | Oui | Rapport de suivi | Oui | |
| 15 | Les propositions de réponses aux violences et à la délinquance dans les quartiers à risque sont formulées | Non | Oui | Rapport de suivi | Oui | |
| **Produit 2 :** Les Forums des quartiers et les Conseils de sécurité et de prévention de la délinquance sont redynamisés avec implication active des jeunes femmes et hommes | | | | | | |
| 16 | Nombre de PV de réunions annuelles des FSLPD/CSLPD | 0 | 12 | Rapport de suivi | 37 | |
| 17 | Proportion de jeunes (filles et garçons) dans les FSLPD/CSLPD | 0 | 30% | Rapport de suivi | 28,59% (11,43% de filles) | |
| **Produit 3 :** 300 jeunes (dont 100 filles) sont mobilisés dans l'aménagement et la sécurisation des quartiers défavorisés des trois communes cibles | | | | | | |
| 18 | Nombre de jeunes (filles et garçons) impliqués dans les travaux HIMO d'aménagement et de sécurisation des quartiers | 0 | 300 (100 filles) | Rapport de suivi | 300 (152 filles) | |
| 19 | Nombre de sites aménagés/assainis par le projet | 0 | 10 | Rapport de suivi | 12 | |
| 20 | Nombre de ml de canalisations curées | | | | 1800 ml | |
| **Produit 4 :** Au moins 6 sites à risque dans les trois communes cibles sont éclairés par la professionnalisation de 100 jeunes (filles et garçons) dans les métiers du photovoltaïque | | | | | | |
| 21 | Nombre de sites/espaces éclairés par des panneaux solaires produits et installés par les jeunes | 0 | 6 | Rapport de suivi | 9 | |
| 22 | Nombre de jeunes disposant des compétences pour l'installation et la maintenance des panneaux solaires | 0 | 100 | Rapport de suivi | 100 | |
| **Produit 5 :** 100 jeunes à risque (dont 50% de jeunes filles) mènent des activités génératrices de revenus viables et contribuant à la cohésion sociale dans leurs quartiers | | | | | | |
| 23 | Nombre de jeunes à risque (filles et garçons) des quartiers cibles qui mènent des activités génératrices de revenus viables | 0 | 100 (50) | Rapport de suivi | 124 (45%) | |

# F. Mise en œuvre financière du projet

TABLEAU AVEC DELIVERY

| CATEGORIES | BUDGET GLOBAL | BUDGET PNUD | Décaissement PNUD | Commitment | Avances aux Partenaires | BUDGET ONU HABITAT | Décaissement UN HABITAT | BUDGET ONUDI | Décaissement ONUI | BUDGET TOTAL | TOTALE Decaissement | SOLDE TOTAL | % de Realisation |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Personnel et autres employés | 57 000,00 | 50 000,00 | 50 000,00 | | | 7 000,00 | 27 415,55 | - | | 57 000,00 | 77 415,55 | - 20 415,55 | 136% |
| 2. Fournitures, produits de base, matériels | 8 600,00 | 8 600,00 | 6 182,52 | | | - | - | - | | 8 600,00 | 6 182,52 | 2 417,48 | 72% |
| 3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation) | 193 100,00 | 53 100,00 | 17 518,99 | | | 140 000,00 | 75 913,47 | - | | 193 100,00 | 93 432,46 | 99 667,54 | 48% |
| 4. Services contractuels | 174 959,00 | 111 959,00 | 172 482,65 | 12 229,00 | | 23 000,00 | 19 220,84 | 40 000,00 | 40 000,00 | 174 959,00 | 231 703,49 | - 56 744,49 | 132% |
| 5. Frais de déplacement | 26 000,00 | 10 000,00 | 8 207,77 | | | 16 000,00 | 33 794,00 | - | | 26 000,00 | 42 001,77 | - 16 001,77 | 162% |
| 6. Transferts et subventions aux homologues | 372 500,00 | 232 500,00 | 157 269,36 | | 22 385,00 | 50 000,00 | 49 000,00 | 90 000,00 | 90 000,00 | 372 500,00 | 296 269,36 | 76 230,64 | 80% |
| 7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs | 102 420,00 | 62 420,00 | 58 643,11 | | | 20 000,00 | 49 903,35 | 20 000,00 | 19 920,11 | 102 420,00 | 128 466,57 | - 26 046,57 | 125% |
| **Sous-total** | **934 579,00** | **528 579,00** | **470 304,40** | **12 229,00** | **22 385,00** | **256 000,00** | **255 247,21** | **150 000,00** | **149 920,11** | **934 579,00** | **887 700,72** | **59 107,28** | **95%** |
| 8. Coûts indirects* | 65 420,53 | 37 000,53 | **28 834,01** | | | 17 920,00 | 17 867,30 | 10 500,00 | 10 500,00 | 65 420,53 | 57 201,31 | 8 219,22 | 87% |
| TOTAL | **1 000 000** | **565 580** | **499 138,41** | **12229,00** | **22385,00** | **273920,00** | **273114,51** | **160500,00** | **160420,11** | **999999,53** | **944902,03** | **67326,50** | **94%** |

| | |
|---|---|
| Delivery PNUD | 90% |
| Delivery UN Habitat | 100% |
| Delivery ONUDI | 99,95% |
| | |
| **Delivery Global** | **94%** |

# G. Outils de collecte de données

## Entretiens avec des informateurs clés

### Secrétaires généraux des Mairies et Chefs de Quartiers

Guide d'entrevues approfondies autour des activités du Projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)*.

| **Q#** | **Questions introductives/pour casser la glace** | **Réponses** |
|---|---|---|
| 1 | Quels sont les principaux problèmes d'insécurité nocturne imputables aux jeunes auxquels fait face votre commune/votre quartier ? | |
| 2 | Quel est votre point de vue sur les problèmes d'insécurité de nuit, et que pensez-vous nécessaire pour réduire l'insécurité de nuit dans votre commune/quartier ? | |
| **Q#** | **Questions relatives au Projet** | **Réponses** |
| 3 | Dites-moi, que savez-vous du projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)* ?<br><br>*Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quels en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il?* | |
| 6 | Dites-moi, à ce que vous sachiez, quels sont les services d'appui offerts par le projet ; et comment avez-vous été impliqué dans le projet ? | |

| | | |
|---|---|---|
| 7 | Dites-moi, quel type d'appui vous ou votre Commune/Quartier a reçu durant ces deux (2) dernières années de la part du PNUD, de l'ONUDI ou de ONU-Habitat ? | |
| 7.1 | Si les participants déclarent avoir bénéficié d'un ou de plusieurs services de soutien du Projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)*, leur poser la question suivante:<br><br>Expliquez les services de soutien dont vous avez bénéficié ? | |
| 7.2 | Pourquoi avez-vous reçu justement ces services plutôt que d'autres ? | |
| 7.3 | Dans quelle mesure ces services étaient-ils pertinents pour commune/quartier ? Dans quelle mesure ces services étaient-ils pertinents pour la gestion de la sécurité au quotidien ? | |

| | | |
|---|---|---|
| 7.4 | Que pensez-vous de la qualité des services du projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)* ?<br><br>*Très bons, Bons, de Mauvaise qualité. Pourquoi ?* | |
| 7.5 | Que pensez-vous de la disponibilité des services du projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)* ?<br><br>*Très suffisants, suffisants, insuffisants*<br>*Pourquoi ?* | |
| 7.6 | Êtes-vous satisfaits des services offerts par le projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)* que vous et votre commune/quartier recevez ?<br><br>*Très satisfaisants, satisfaisants, pas satisfaisants.*<br><br>*Pourquoi ?* | |
| 7.7 | Que recommanderiez-vous ou suggériez-vous que le projet fasse différemment ? | |

| | | |
|---|---|---|
| 8 | Sur la base de votre expérience avec d'autres projets, quels sont les autres services qui ne sont pas offerts par le projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)* que vous et votre Commune/Quartier recevez ? | |
| 9 | Depuis que vous recevez l'appui/formation de la part du projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)*, avez-vous enregistré des cas d'insécurité, de violence et de délinquance de la part des jeunes de votre Commune/Quartier ? | |
| 9.1 | Avez-vous eu des cas de jeunes qui ont décidé d'abandonner les actes de violence, de délinquance ou autres actes répréhensibles ? | |
| 9.2 | Est-ce-que le soutien ou la formation reçue en faveur des jeunes ont été utiles dans la prévention et la réduction de l'insécurité et des cas de violence et de délinquance de nuit dans votre Commune/Quartier ?<br><br>Quel appui/quelle formation par exemple ? | |

| | | |
|---|---|---|
| 9.3 | Pensez-vous que l'insécurité, la violence et la délinquance de nuit auraient diminué si vous n'aviez pas reçu d'appui ou de formation ? | |
| 9.4 | Êtes-vous confiant quant à la possibilité de réduire de manière durable l'insécurité, les violences et la délinquance de nuit dans votre Commune/Quartier ? | |
| 10 | Jusqu'à quel point avez-vous été impliqué dans la conception ou la prise de décision concernant le projet ? Avez-vous eu l'opportunité de donner un feedback sur les améliorations observées du fait du projet ? | |
| 10.1 | Le projet s'est-t-il adapté aux changements intervenus dans le pays ?<br><br>Conflits politiques et sociaux et notamment les manifestations liées aux élections communales et les revendications des enseignants ou celles liées à l'accès à l'eau et l'électricité ? | |
| 10.2 | À quelle fréquence les gestionnaires du programme communiquent-t-ils avec vous ? Avez-vous pu les contacter chaque fois que vous en avez eu besoin ? | |
| 12 | L'équipe du projet a-t-elle communiqué sur ce qui va suivre ? Les projets futurs, les prochaines étapes ? | |

| | | |
|---|---|---|
| 13 | Y a-t-il d'autres recommandations ou besoins d'améliorations dans le Projet, dont nous n'avons pas parlé dans cette entrevue, que vous aimeriez partager avec nous ? | |

**Merci beaucoup.**

# Focus group

## Guide d'entretien du Comité de Coordination et de Suivi du Projet

*Mon nom est MBB et je suis chargé de procéder à l'évaluation finale du Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI).*

*J'aimerais m'entretenir avec votre équipe pour avoir votre appréciation de comment le projet YPI a évolué depuis son démarrage il y a deux ans. Je ne m'adresse pas seulement au Président du Comité de Coordination et de Suivi mais à chacun de vous pourvu que vous ayez quelque chose à nous dire pour enrichir le débat.*

1. Quelle est votre appréciation de la coordination du projet dans ses différentes composantes (relations avec les départements ministériels et l'équipe de gestion du PNUD, de l'ONUDI et de ONU-Habitat basée à Conakry, mode de gestion du projet : élaboration des dossiers, suivi des dossiers, mécanismes de contrôle des structures d'exécution sur le terrain et notamment les ONG partenaires, etc.) ?

2. Quelle est votre appréciation des résultats obtenus par le projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)* depuis son démarrage en Novembre 2017 ?

3. Jusqu'à quel point le projet a établi ou renforcé les capacités, des processus et des systèmes durables ? Les résultats du projet sont-ils résilients au risque et durables ?

4. Jusqu'à quel point et de quelle manière les questions de droits humains, de genre et de l'habilitation des femmes ont été prises en compte par le projet ?

5. Quelles sont les principales forces constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du projet ; et en particulier des Plans de Travail Annuels ?

6. Quelles sont les principales faiblesses constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du projet ; et en particulier les Plans de Travail Annuels ?

7. Quelles dispositions pratiques proposez-vous pour améliorer la capacité d'absorption des fonds, l'application des procédures de gestion et surtout la qualité des résultats ?

8. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions ?

# Interview individuelle

## Guide d'entretien Secrétaire Général Ministère Jeunesse/Directeur National de l'Emploi Jeunes

*Bonjour Monsieur/Madame le Secrétaire Général/le Directeur et merci d'avoir bien voulu nous recevoir.*

*Mon nom est MBB et je suis chargé de procéder à l'évaluation finale du Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI).*

*Votre département étant un département clé dans la formulation et la mise en œuvre des politiques en faveur des jeunes en Guinée, j'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de comment le projet YPI a évolué depuis son démarrage il y a deux ans.*

Monsieur/Madame le Secrétaire Général/Directeur, pourriez-vous me dire quels sont les documents de politique, de programme, de projet qui ont été produits dans votre département/secteur ces dernières années en faveur des jeunes ?

1. Dites-moi, que savez-vous du projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)* ? Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quel en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il ?

2. Si vous êtes au courant de l'existence de ce projet, quel a été le niveau d'implication de votre département dans sa conception, sa mise en œuvre, suivi et évaluation ? Quels mécanismes avez-vous mis en œuvre pour assurer sa bonne gestion ?

3. Selon vous, jusqu'à quel point les objectifs de ce projet sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les communautés et les jeunes à risque ?

4. Quels sont les problèmes que vous avez rencontrés dans la mise en œuvre du projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)* ?

5. Quelle place avez-vous réservé aux femmes dans ce projet ? Que peut-on faire pour assurer une meilleure implication des femmes ?

6. Monsieur/Madame le Secrétaire Général/le Directeur, comment votre Gouvernement coordonne-t-il les activités liées à l'emploi jeunes dans votre pays ?

7. Quels obstacles/disfonctionnements rencontrez-vous dans cette coordination ? Qu'avez-vous fait ou qu'envisagez-vous de faire pour surmonter ces obstacles/disfonctionnements ?

8. Quels sont les systèmes de contrôle que vous avez mis en place pour suivre la mise en œuvre des politiques d'emploi des jeunes et quels sont les résultats obtenus ?

9. Comment appréciez-vous le partenariat de votre Département avec le PNUD, l'ONUDI et PNU-Habitat dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique d'Emploi des Jeunes en Guinée ? Etes-vous satisfait de ce partenariat ?

10. Pensez-vous que ce Projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)* devrait se poursuivre ou être répliqué ?

11. Quelles orientations proposeriez-vous pour un futur Projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)* ?

*Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous recevoir et nous parler.*

# Interview individuelle

## Guide d'entretien ONG partenaires

*Bonjour Monsieur le Coordonnateur de l'ONG X et merci d'avoir bien voulu nous recevoir.*

*Mon nom est MBB et je suis chargé de procéder à l'évaluation finale du Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI).*

Monsieur le Coordonnateur, pourriez-vous vous présenter et me dire ce que fait votre ONG ?

1. Dites-moi, que savez-vous du projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)* ? *Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quels en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il?*

2. Si vous êtes au courant de l'existence de ce projet, quel est le niveau d'implication de votre ONG dans sa mise en œuvre ? Quelles missions vous ont confié vos partenaires du SNU (PNUD, ONUDI ou ONU-Habitat) la mise en œuvre des activités du projet ?

3. Quelles mécanismes avez-vous mis en place pour la gestion des volets du projet qui vous ont été confiés ?

4. Selon vous, jusqu'à quel point les objectifs de ce projet sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les communautés et les jeunes à risque ?

5. Quels sont les problèmes/obstacles/disfonctionnements que vous avez rencontrés dans la mise en œuvre des activités du projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)* ? Qu'avez-vous fait ou qu'envisagez-vous de faire pour surmonter ces problèmes/obstacles/disfonctionnements ?

6. Comment appréciez-vous le partenariat de votre ONG avec le PNUD, l'ONUDI et PNU-Habitat dans le cadre de la mise en œuvre la Politique d'Emploi des Jeunes en Guinée ? Etes-vous satisfait de ce partenariat ? Si non, que devrait-on améliorer dans la gestion de ce partenariat ?

7. Pensez-vous que ce Projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI)* devrait se poursuivre ?

*Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous recevoir et nous parler.*

# Guide de Focus group des Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec les CSLPD (Focus Group) autour des activités du Projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence* » (YPI).

Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

**Comme introduction, pour briser la glace :**

1) Présenter l'animateur du focus group ;

2) Présenter les objectifs du focus group ;

3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, quelle structure représentez-vous dans ce CSLPD ?

4) Qui considérez-vous comme un jeune à risque ? Pourquoi ?

5) Est-ce que vous avez eu à gérer des actes de violences, de délinquance ou autres actes répréhensibles dans le cadre des activités de votre CSLPD ? Expliquez.

**Questions clés pour orienter la discussion pendant le focus group :**

6) Quelles ont été vos expériences positives avec le projet YPI ?
   • Y at-il eu des expériences négatives ? Citez-en quelques-unes ?

7) Le projet YPI a-t-il répondu à vos attentes ?

8) Avez-vous observé des changements dans votre façon de gérer l'insécurité et les violences nocturnes depuis que vous participez au projet?
   • Des améliorations dans la gestion de l'insécurité et de la délinquance ou des nouveaux défis ? Expliquez.

# Guide de Focus group des jeunes (filles et garçons)

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec les groupes de jeunes à risque (Focus Group) autour des activités du Projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence* » (YPI).

Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

**Comme introduction, pour briser la glace :**

1) Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;

2) Présenter les objectifs du focus group ;

3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, vers quelle filière de formation vous a-t-on orienté, où travaillez-vous et que faites-vous exactement ?

4) Vous considérez-vous comme un jeune à risque ? Pourquoi ?

5) Est-ce que vous avez été impliqué dans des actes de violences, de délinquance ou autres actes répréhensibles avant d'avoir commencé à bénéficier de ce projet ? Expliquez.

**Questions clés pour orienter la discussion pendant le focus group :**

6) Quelles ont été vos expériences positives avec le projet YPI ?
   • Y at-il eu des expériences négatives ? Citez-en quelques-unes ?
7) Le projet YPI a-t-il répondu à vos attentes ?

8) Avez-vous observé des changements dans votre façon de vivre, vos conditions de vie et vos relations avec la société depuis que vous participez au projet?
   • Des améliorations ou des nouveaux défis ? Expliquez.
9) Y a-t-il des services précis qui auraient dû être couverts dans le cadre du projet qui n'étaient pas offerts ?
   • Des services fournis qui n'étaient pas utiles ?
10) Pourquoi avez-vous reçu justement ces services plutôt que d'autres ?

11) À votre avis, le projet a-t-il pu faire la différence pour vous ? Si oui, comment ?
   • Pouvez-vous donner des exemples relatifs à d'autres anciens camarades à vous qui n'ont pas bénéficié du projet ?
12) Vous sentez-vous aujourd'hui préparé pour être un acteur de la paix et de la cohésion sociale dans votre milieu après avoir bénéficié de l'appui du programme ?

# Interview individuelle

## Guide d'entretien Personnel du projet du PNUD, ONUDI, ONU-Habitat

*Bonjour Monsieur merci d'avoir bien voulu me recevoir. Mon nom est MBB et je suis chargé de procéder à l'évaluation finale du Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI).*

1. Tout d'abord je voudrais vous demander de me parler du projet *d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (YPI). Qu'est-ce-qui justifie sa conception et sa mise en œuvre ?*

2. Selon vous, jusqu'à quel point les objectifs de ce projet sont en adéquation avec le mandat et les objectifs poursuivis par votre agence ? Constuent-ils une réponse à des problèmes identifiés lors de l'analyse de la situation du pays ?

3. Pourriez-vous me dire quelles sont selon vous les hypothèses qui sous-tendent les changements espérés à la suite des interventions de ce projet ?

4. Le projet, dispose-t-il de procédures pour garantir que les questions de droits humains, de renforcement des capacités, dégalité de genre et d'autonomisation des femmes ont été traitées lors de l'élaboration des plans et activits de mise en œuvre ? Expliquez.

5. A votre avis, ce projet a-t-il contribué à une augmentation de la participation des jeunes à risque à la gestion des conflits au sein de leurs communautés ? Expliquez.

6. Quelle a été selon vous, l'efficacité de la direction et de la supervision du personnel du PNUD, de l'ONUDI et de l'ONU-Habitat ?

7. Le système de suivi et évaluation du projet était-il approprié ?

8. Dans quelle mesure le projet a-t-il communiqué efficacement avec les participants au projet, les ONG partenaires, les donateurs et les autres parties prenantes ?

9. Dans quelle mesure les risques ont été gérés de manière efficace ?

10. Les besoins en ressources du projet sont-ils satisfaits, évalués périodiquement et efficacement mobilisés ?

11. Le projet, dispose-t-il des ressources humaines appropriées pour mener à bien ses activités ?

12. A votre avis, jusqu'à quel point les processus mis en œuvre en faveur des jeunes (filles et garçons) et les effets produits sont durables ? Réplicables ?

# H. Références bibliographiques


1. PRODOC : Description de projet IRF, « Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence », Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) / Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)

2. Enquête de perception sur les sentiments d'insécurité et la prévalence aux actes de délinquance dans les communes de RATOMA, MATOTO et NZEREKORE, Rapport d'enquête, Consortium CENAFOD et Cellule Balai Citoyen, Janvier-Février 2018

3. Note technique de mise en œuvre du projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence

4. Rapport de progrès de projet PBF d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence (trimestriel), 16 novembre 2017-3 mai 2018

5. Rapport annuel projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence, 15 novembre 2017

6. Plan de suivi et évaluation du projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence, 09/04/2018

7. Compte rendu des activités réalisées au mois de Mai 2018, CENAFOD, Mai 2018

8. Compte rendu des activités réalisées au mois de Mars 2019, CENAFOD, Mars 2019

9. Rapport sélection des bénéficiaires des AGR, ONUDI, Be the Change Academy et Emergence, Avril 2018

10. Rapport de synthèse identification des 500 jeunes bénéficiaires du projet dans les communes de Ratoma, Matoto et N'Zérékoré, Mars 2018

11. Rapport de synthèse des formations réalisées pour le volet photovoltaïque, Mamady CISSE, Coordinateur, Assistant Urbanisme et Animation sociale UN-HABITAT-GUINNEE

12. Rapport intermédiaire de mise en œuvre du projet, Cellule Balai Citoyen, Mai-Septembre 2018

13. UNDAF 2018-2022, version du 2 mai 2017

14. PV réunion Comité technique, Mise en œuvre des activités du projet dans les communes de Matoto et Ratoma à Conakry et N'Zérékoré, Novembre 2018

15. PV réunion du Comité de pilotage du projet Première réunion du comité de pilotage 2018, 2 Mai 2018

16. Rapports Diagnostic Sécuritaire Communes de Ratoma, Matoto et N'Zérékoré (3 rapports), Janvier 2017

17. Accroître l'employabilité des jeunes, Développement des compétences pour l'emploi. Note d'orientation pour les politiques, BIT

18. Indicateurs pour l consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat-Progrès, Liste provisoire et étapes à venir, Le Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat

# I. Matrice d'évaluation

| N° | Commentaires | Source | Références | Réponses de l'Évaluateur |
|---|---|---|---|---|
| **1.** | Les commentaires de forme | Tous | ♦ Document | Pris en compte et les corrections ont été apportées ! |
| **2** | Mettre le logo de ONU-Habitat en Français sur la page de garde | ONU-Habitat | ♦ Page de garde | Commentaire pris en compte : correction nécessaire apportée ! |
| **3.** | Claude avait promis un document en mode suivi après transmission des observations | ONU-Habitat | ♦ Note de Claude | Nous n'avons jamais vu ce document |
| **4.** | Claude avait demandé un entretien avec le consultant le 13 ou le 14 Août 2019 | ONU-Habitat | ♦ Note de Claude | L'entretien a effectivement eu lieu le 15 Août à 9h00 et un accord trouvé sur certaines questions |
| **5.** | Page 5 : Insérer MVAT -Changer la dénomination de ONU-Habitat | ONU-Habitat | ♦ Note Claude | Pris en compte |
| **6.** | Page 10 : para 1 (appui du Gouvernement) insérer le Ministère de la Ville et l'Aménagement du Territoire (MVAT). Ajouter que le volet Photovoltaïque a mené toutes ses activités en étroite collaboration avec le MVAT …. | ONU-Habitat | ♦ Note Claude | Pris en compte mais certains détails sont inutiles à notre point de vue |
| **7.** | Page 11 : « poursuivre les efforts de renforcement … ». *Ce paragraphe n'est pas clair* | ONU-Habitat | ♦ Note Claude | Pris en compte. Nous nous sommes efforcés à mieux formuler le paragraphe et à prendre en compte les causes des retards de mise en œuvre des activités. Certains détails des commentaires nous paraissent inutiles pour le rapport surtout que nous évaluons ce qui a été fait et pas ce qui est prévu de faire |
| **8.** | Page 12 : écrire "Assurer une meilleure communication et visibilité" … | ONU-Habitat | ♦ Note Claude | Pris en compte |
| **9.** | Page 17 : para2 enlever "à violents" dans le titre | ONU-Habitat | ♦ Note Claude | Pris en compte |
| **10.** | Page 26 : 3ieme paragrapge2 (avant 4.2.3) - 8e ligne - remplacer "faute de financement" par "à cause du retard dans la mise à disposition du financement"<br>En somme, la philosophie retenue dans le cadre de ce projet était "ne pas aller vite et seule mais envisager d'aller loin avec le MVAT, les communes et une institution financière". Ceci a demandé un temps supplémentaire pour mobiliser et assurer l'engagement de ces acteurs. | ONU-Habitat | ♦ Note Claude | Rediscuté lors de l'entretien téléphonique et entièrement pris en compte |
| **11.** | Page 30 : ok avec les recommandations des jeunes. Les leaders des coopératives ont été informés des démarches prises pour assurer la pérennité des actions. Ceci s'est traduit par … | ONU-Habitat | ♦ Note Claude | Nous avons trouvé ici quelques commentaires utiles que nous avons pris en compte mais les bonnes intentions pour le futur ne sont pas prises en compte car nous avons évalué ce qui a été fait mais pas ce qui va être fait en Septembre-Octobre 2019, le projet étant clôturé au 31 Mai. |
| **12.** | Page 36-37 : ramener la répartition des budget page 37 au début de la page 36.<br>Taux de consommation : les dépassements du volet Photovoltaïque seront revu à la baisse après note final des services financiers. Il y a incompatibilité de certaines lignes notamment personnel et frais généraux.<br>Par ailleurs le volet voyage a été augmenté à cause de la mobilisation de deux experts internationaux pour assurer le processus de production des lampadaires en impliquant les artisans locaux jamais confrontés à ce type de produit. | ONU-Habitat | ♦ Note Claude | Pris en compte sauf l'engagement de revoir à la baisse les dépassements de dépenses. Nous faisons une évaluation et pas un audit |
| **13.** | Page 38 : il ne revenait pas au volet Photovoltaïque de mobiliser les chinois ; | ONU-Habitat | ♦ Note Claude | Nous ne l'avons jamais affirmé dans ce rapport. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Ajouter commentaires Point 1 à 4 | | | D'accord pour les commentaires qui ont été pris en compte |
| **14.** | Paragraphe 4.4.3. Lire ONU-Habitat ; préciser "n'ont pas encore reçu le financement à cause des délais transactionnels" | ONU-Habitat | ♦ Note Claude | Pris en compte mais c'est un jeu de langage. Chaque agence a la responsabilité d'accélérer ses processus de travail |
| **15.** | Page 39 : sur la durabilité. Le consultant devrait être plus explicite. Le volet Photovoltaïque a pris des dispositions pour assurer la transition en affectant le suivi des coopératives au MVAT puis en encourageant Afriland Fisrt Bank de soutenir ces coopératives + Autres commentaires liés à SANITA et INTEGRA | ONU-Habitat | ♦ Note Claude | Pris en compte. Nous n'avons pas tenu compte des commentaires relatifs à SANITA et à INTEGRA |
| **16.** | Autres commentaires faits pendant l'échange téléphonique avec Claude et les recommandations formulées relatives notamment au remplacement des panneaux installés par des panneaux de meilleur qualité (taille, champ d'éclairage, etc.) | ONU-Habitat | ♦ Entretien téléphonique avec Claude | Pris en compte en partie. Nous n'avons pas pris en compte la recommandation relative à l'ouverture d'un bureau ONU-Habitat à Conakry car cela dépasse cette petite évaluation. |
| **17.** | Commentaires contenus dans Projet de Notes de transmission sur le rapport de l'évaluation finale du projet YPI et notamment les résultats attendus du partenariat entre ONU-Habitat et le MVAT | ONU-Habitat | ♦ Projet de Notes de transmission | Nous n'avons pas jugé nécessaire de prendre en compte ces commentaires qui ne font qu'essayer de justifier les problèmes soulevés par l'évaluation et qui sont des problèmes réels et reconnus par l'équipe de ONU-Habitat |
| **18.** | Au niveau méthodologique, on a passé trop de temps sur la théorie du changement | PNUD | ♦ Réunion de présentation du Rapport | Nous avons réduit grandement cette partie |
| **19.** | Sur les hypothèses critiques :<br>- Parler des quartiers cibles ;<br>- Dans « Rétablissement de la confiance et plus de civisme », enlever « de nuit » | PNUD | ♦ Réunion de présentation du Rapport | Pris en compte |
| **20.** | Analyser l'appropriation du projet dans la durabilité | PNUD | ♦ Réunion de présentation du Rapport | Un effort a été fait en termes d'analyse de l'appropriation des résultats par les bénéficiaires du projet dans le paragraphe « Durabilité » |
| **21.** | Dire « Appui au Gouvernement » au lieu de « Appui du Gouvernement » | MJEJ | ♦ Réunion de présentation du Rapport | Pris en compte |
| **22.** | Ressortir les formations réalisées par ONU-Habitat | ONU-Habitat | ♦ Réunion de présentation du Rapport | Effort fait dans ce sens |
| **23.** | Observations en mode Suivi du Secrétariat du PBF et commentaires réalisés par Emmanuel | Secrétariat PBF | ♦ Réunion de présentation du Rapport + Rapport en mode Suivi | Tous les commentaires ont été pris en compte et ceux qui posaient problèmes ont été rediscutés avec MM. Barry et Emmanuel du Secrétariat du PBF |
| **24.** | Il ne faut pas analyser l'impact | PNUD | ♦ Réunion de présentation du Rapport | Nous ne sommes pas d'accord avec ce commentaire. Nous répondons aux termes de référence de l'évaluation qui demandent effectivement d'évaluer l'impact. Cette question a été rediscuté avec le chargé du Suivi et Évaluation du PBF et un accord a été trouvé |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **25.** | Les leçons apprises, où sont-elles ? | PNUD | ♦ Réunion de présentation du Rapport | Nous n'avons pas un paragraphe spécifique « Leçons apprises ». Cependant, la réalisation des hypothèses critiques sont des éléments de leçons apprises de ce projet et une leçon apprise figure dans les conclusions |
| **26.** | Qu'en est-il de l'appropriation nationale ? | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |
| **27.** | Développer sur la durabilité au-delà de la coordination avec les partenaires | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |
| **28.** | Être plus stratégique ? (avec les recommandations) | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Nous avons essayé de l'être |
| **29.** | Trop court (il s'agit de l'analyse de l'impact) | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Nous l'avons mieux élaboré |
| **30.** | Point important qu'il faudrait détailler (% de jeunes qui ne répondent pas aux critères de sélection) | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Nous l'avons développé sur la base des informations disponibles |
| **31.** | Les AGR sont-ils durables ? cela peut-il être mesurable alors qu'ils ont été mis en œuvre en fin de projet. | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte. En fait, il n'y a pas que ONUDI qui a fait des AGR. Il y a aussi le PNUD suivant l'approche 3x6 |
| **32.** | Commentaire sur la plus-value de ces formations (non envisagée initialement) à l'atteinte des résultats ? | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |
| **33.** | Et au de la du photovoltaïque ? | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |
| **34.** | Différencier les indicateurs du projet et ceux proposés par le consultant. | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **35.** | Ce n'est pas le cas il y avait un cadre logique | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Nous n'avons pas vu de cadre logique mais nous avons nuancé |
| **36.** | Qu'en est-il des retards dans la mise en œuvre des composantes ONUDI et ONUHABITAT ? | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |
| **37.** | En quoi ces orientations et la supervision ont été efficace alors que des failles sont constatées dans la mise en œuvre du projet ? (retard dans l'exécution du PMO, activités non réalisées, équipements de mauvaise qualité -photovoltaïques) | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |
| **38.** | Est-ce-que le Comité de pilotage s'est réuni au moins une fois par semestre ? | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Nous n'avons pas eu les preuves |
| **39.** | Si tel est le cas, l'affirmation : « il a été difficile d'engager ces ministères en tant que partenaires à part entière. Il n'a d'ailleurs pas été possible de domicilier le projet au niveau du ministère de la jeunesse et de l'emploi jeunes » mentionnée plus haut est à revoir. | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |
| **40.** | Ces éléments mériteraient d'être développés. (analyse dépenses) | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |
| **41.** | Qu'en est-il des autres agences ? Les dépenses réelles correspondent-elles aux dépenses prévues ? | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |
| **42.** | Développer pour PNUD et ONUDI (Les produits prévus ont-ils été réalisés avec les intrants fournis ?) | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |
| **43.** | Qu'en est-il de la mise en œuvre des activités dans le cadre du cycle de projet. Quels ont été les principaux retards, leurs causes et les moyens de mitigation mis en place ? Eg. Dans quelle mesure la composante ONUDI dont les activités AGR ont été mises en œuvre en fin de projet contribue-t-elle à l'atteinte des résultats du projet. | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |
| **44.** | Mentioner au dela du porteffeuille PBF | Secrétariat PBF | ♦ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **45.** | Développer sur CLSPD. Y a-t-il renforcement confiance ?<br>NB. Sortir PBF de la : et les autres bailleurs<br>Effet catalytique financier | Secrétariat PBF | ◆ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |
| **46.** | Est-ce le cas, certains Chefs de quartiers se plaignent de n'avoir pas été impliqués à l'assainissement ? Ministère Jeunesse impliqué dans le processus. | Secrétariat PBF | ◆ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Nous nous sommes basés sur les résultats des interviews |
| **47.** | Être plus stratégique dans l'analyse de l'efficacité et de l'efficience | Secrétariat PBF | ◆ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Nous nous sommes basés sur les résultats des interviews |
| **48.** | Envisager la poursuite de certaines activités au-delà du PBF | Secrétariat PBF | ◆ Commentaires Rapport provisoire en mode suivi | Pris en compte |